

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc.. have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc.. ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				
12X	16X	20X	24X	28X	32X

BIBLIOTHÈQUE DES FAMILLES.

LE

FOYER DOMESTIQUE,

Revue Religieuse, Littéraire, Historique, Artistique, Agricole.

Rédigé par un Comité d'Écrivains Catholiques.

Le *Foyer Domestique*, accessible à toutes les bourses par son bon marché paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne, formant un volume de 300 pages tous les six mois, composé de matières ainsi classées :

RELIGION,
MORALE,
PHILOSOPHIE,
VOYAGES.

HISTOIRE,
BIOGRAPHIE,
LITTÉRATURE,
CRITIQUE.

SCENCES,
BEAUX-ARTS,
ECONOMIE SOCIALE,
AGRICULTURE, Etc., Etc.

CHRONIQUE GÉNÉRALE.—Quoique le *Foyer Domestique* ne s'occupe point de politique, cependant il publie un *Résumé* des nouvelles politiques et autres les plus intéressantes, etc

Volume IV.—Numero 2.

1er AOUT 1877.

Les lettres pour abonnements, envoi d'argent, etc., doivent être adressées à Mr. l'Administrateur du *Foyer Domestique*, et ce qui concerne la rédaction à M. l'abbé E. GUILMET, Rédacteur.

Un Morceau de Musique chaque Mois.
ABONNEMENT : \$1 PAR VOLUME

LISTE DES COLLABORATEURS.

Adam, (Abbé F. L. T.)—Montréal.
Alleau, (Abbé Th.) Missionnaire Apostolique, à Paris. (France.)
Amiot, (Guil.) Avocat—Québec.
B..... (Abbé G.)—Ottawa.
Baillargé, (G. F.) Sous - Ingénieur-en-Chef des Travaux Publics du Canada—Ottawa.
Beauchamp, (Joseph)—Etudiant en Droit.—Montréal.
Bélanger, (J. A.)—Ottawa.
Benoit, (Alph.)—Ottawa.
Benoit, (Sam.)—Ottawa.
Benoit, (Dr. F.), M. D., Montebello.
Bourget, (Jos. G.) Rivière du Loup (En Bas.)
Caouette, (J. B.) employé civil—Québec.
Chandonnet, (Abbé T. A.) Docteur en Philosophie, en Théologie et en Droit Canon.—Montréal.
Chapman, (W.)—St. François de la Beauce.
Chauveau, (l'Hon. P. J. O.)—Québec.
Chauveau, (Alex.) M. P. P.,—Québec.
Chemin, (Abbé Léon) curé de Grenville.
Couture, (Guillaume)—4 rue Cabanais, Paris.
Crevier, (Dr. J. A.) Médecin-Naturaliste, Montréal.

De la Bruyère, (Boucher) — Saint-Hyacinthe.
De Montigny, (B. A. Testard)—Saint-Jerôme.
Dérome, (F. M.)—Rimouski.
Desaulniers, (Frs. L.)—Yamachiche
Desaulniers, (A. L.) Avocat.—Trois-Rivières
Desjardins, (G. Alphonse.)—Lévis.
Desjardins, (Dlle. Clara.)
De Vervins, (M. le Comte A.) St. Louis du Missouri (Etats-Unis).
Dick, (Dr. V. E.,)—Château-Richer.
Dion, (J. O.)—Bassin de Chambly.
Donnelly, (James) Montréal.
Drapeau, (Stanislas)—Ottawa.
Evanturel, (F. E. Alf.) LL. B., Ottawa.
Faucher de St. Maurice,—Québec.
Filliatre, (R. P.) O.M.I.,—Ottawa,
Fréchette, (Louis-Honoré)—Québec.
Gagnon, (Ferd.)—Worcester, Mass., E. U.
Garneau, (A.)—Ottawa.
Genand, (J. A.)—Ottawa.
Graziella, (Mlle ***)
Guay, (Abbé Chs.) N.-D. du Sacré-Cœur.
Guillaume, (Abbé C.) curé d'Embrun, diocèse d'Ottawa.
Huguet-Latour, (L. A.) A. M., N. P., Montréal.
Huot, (Edouard)—Québec.

Langevin, (Abbé Edm.) Vic.-Général—Rimouski.
L..... (Eugène)—St. Raphaël.
Legendre, (Napoléon)—Québec.
Le May, (Pamphile)—Québec.
Lemoine, (J. M.)—Québec.
Lerida, (Mlle ***)
Lorrain, (Léon) Etudiant en Droit, premier Lauréat au concours de poésie de l'Université-Laval, Iberville.
Malouin, (A.)—Québec.
Marzette, (Joseph)—Québec.
McCabe, (L.)—Ottawa.
Meilleur, (Dr. J. B.), M. D., LL. B.—Québec.
Pallier, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.
Paquin, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.
Paquin, (Elzéar)—Montréal.
Poirier, (Pascal)—Ottawa.
Poisson, (M. J. A.)—Arthabaskaville.
Renault, (Eugène)—Montmagny.
Smith, (Gustave)—Ottawa.
Sulte, (Benj.)—Ottawa.
Tanguay, (Abbé Cyp.)—Ottawa.
Tassé, (Joseph)—Ottawa.
Tassé, (Elie) Surintendant de l'Education, Winnipeg, (Manitoba.)
Tetu, (Dr. L.)—Rivière-Ouelle.
Thibault, (Chas.) Avocat—Montréal.
Turcotte, (L. P.)—Québec.

Ainsi que plusieurs autres **Ecrivains** également disposés à enrichir notre Publication de leurs travaux.

Sommaire des Matières de cette Livraison.

	PAGES.		PAGES.
Religion.		Biographie.	
MANDEMENT des Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec, promulguant le Bref qui nomme Ste. Anne, patronne de la dite Province :		Pie IX ! Aperçu chronologique de sa vie :	
I—Du Culte qui appartient à Dieu seul.....	49	Son véritable Portrait.....	73
II—Nature du Culte qu'il est permis de rendre aux Saints.....	50	I—Pie IX et son prodigieux Pontificat.....	74
III—De l'Invocation des Saints.....	50	II—Captivité de Pie IX.—Raison des Pèlerinages à Rome.....	76
IV—Du Culte des Reliques et des Images....	51	III—Pauvreté de Pie IX.—Raison du Denier de St. Pierre.....	77
V—Conclusion.....	53	Bibliographie.	
Morale et Philosophie.		Traité Elémentaire d'Arithmétique, par L. H. BELLE-ROSE, 2e édition.....	73
Réflexions d'un Ignorant, par Jean GRANGE.....	54	Tableau Stéréométrique, ou nouveau système de toiser tous les corps par une seule et même formule, par Mr. Charles BAILLARGÉ, M. S., de Québec.....	95
Exagération.....	60	Musique.	
Gauloiserie honnête.....	62	Hymnes Patriotiques :	
Voyages.		A St. Jean Baptiste, par X * *	79
LETtres de M. l'abbé J. T. WAGNER à la Révérende Mère Supérieure du Couvent de Windsor, Ontario.....	55	A Notre Saint Patron, par J. A. BÉLANGER.....	82
Histoire.		Partie Editoriale.	
La Mémoire de Montcalm ! par J. M. LEMOINE.....	60	LES ORANGISTES.—Désordres causés à l'ombre de la liberté civile et religieuse :	
Littérature.		I—Démonstrations Orangistes.....	84
Alvira, l'héroïne du Vésuve (Suite), par le Rev. A. J. O'REILLY, traduit pour le <i>Foyer Domestique</i> par T. P. BÉDARD, écr.....	63	II—Députation Orangiste d'Ottawa.....	85
Souvenirs d'un Colporteur (Esquisse de Mœurs), par E. L * *	69	III—Associations hors de la loi.....	86
		IV—Nos Processions.....	87
		V—Observations sur le même sujet.....	88
		VI—Les Orangistes et le Maire de Montréal....	90
		VII—Conclusion.....	91
		Arrivée de Mgr. Racine, Evêque de Sherbrooke, et de M. Plamondon, desservant de l'Eglise St. Jean-Baptiste de Québec, etc., etc.....	91
		Formidable Grève aux Etats-Unis.....	95
		Articles remis au mois prochain.....	96

ABONNEMENT.

Cette Revue paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne, formant deux volumes d'environ 300 pages, par année.

Prix par Volume.
CANADA.....\$1.00.
ÉTATS-UNIS..\$1.10.
EUROPE.....\$1.60.(81)
Payable d'avance.

BIBLIOTHEQUE DES FAMILLES.

LE

FOYER DOMESTIQUE.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. l'abbé EDOUARD GUILMET, Rédacteur-en-Chef, et la correspondance qui se rapporte aux abonnements, envoi d'argent, annonces, impressions, etc., etc., à M. l'ADMINISTRATEUR du Foyer Domestique.

Religion, Histoire, Voyages, Littérature, Sciences, Beaux-Arts, Agriculture, Tempérance, etc.

RÉDIGÉ PAR UN COMITÉ D'ÉCRIVAINS CATHOLIQUES.

Religion.

Mandement des Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec, promulguant le Bref qui nomme

SAINTE ANNE,

PATRONNE DE LA DITE PROVINCE.

Nous, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint Siège Apostolique, Archevêque et Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec,

Au Clergé Séculier et Régulier, et à tous les Fidèles de la dite Province, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

VOTRE dévotion, Nos Très Chers Frères, envers Ste. Anne, la Mère de la Bienheureuse Vierge Marie, allant toujours croissant, et Dieu se plaisant à manifester chaque jour d'une manière plus évidente, combien son intercession est puissante, Nous avons demandé au Souverain Pontife que Ste. Anne fut déclarée Patronne particulière de la Province Ecclésiastique et Civile de Québec. Par un rescrit du 7 mai 1876, le Saint Père a bien voulu accorder cette faveur, sans préjudice toutefois du titre que, depuis deux siècles et demi, Saint Joseph possède comme patron de tout le Canada. Et par une suite nécessaire des

règles de la liturgie, l'office de Sainte Anne a été élevé, pour notre province, au rang de première classe, avec octave et solennité. Désormais donc nous pourrions et devons invoquer avec une confiance toute spéciale, Sainte Anne comme notre patronne et notre protectrice.

Il y a deux siècles, le premier évêque du Canada, l'illustre François de Laval-Montmorency, après vingt ans d'épiscopat, affirmait que la dévotion envers Sainte Anne distinguait les habitants de ce pays de tous les autres peuples. Les nombreux autels et sanctuaires dédiés sous son vocable, l'affluence toujours croissante des pèlerins qui s'y portent et les grâces signalées que Dieu leur accorde, nous montrent que cette dévotion est toujours chers à vos cœurs et ne fera que s'accroître par cette nouvelle faveur du Souverain Pontife.

Pour vous la faire mieux comprendre et apprécier, nous nous proposons aujourd'hui, N. T. C. F., de vous exposer aussi brièvement que possible les enseignements de l'Eglise Catholique sur le culte et l'intercession des Saints.

I. Du Culte qui appartient à Dieu seul.

Moïse parlant aux Juifs dans le désert, leur rappelle que Dieu est unique et qu'il est digne de tout notre amour: *Écoutez, O Israël, le Seigneur notre Dieu est unique. Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces; Audi, Israel; Dominus Deus noster Dominus unus est. Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo et ex tota anima tua et ex tota fortitudine tua* (Deut. vi. 4 et 5). *A Dieu seul, dit S. Paul, honneur et gloire dans les siècles des siècles: Soli Deo honor et gloria in sacula saculorum* (I. Tim. I. 17). Toutes choses sont soumises à sa puissance infinie

(Sag. xvi. 13). Sa providence gouverne le monde avec une sagesse et une puissance infinies (Sag. viii. 1). Sa sainteté et sa justice n'ont point de bornes (Deut. xxxii. 4). Sa miséricorde est éternelle (Ps. cxvii. 1).

En un mot, Dieu est la perfection infinie et par conséquent, infiniment digne de notre amour, de notre crainte et de notre adoration. Et comme aucun être ne lui est égal, ni même comparable, aucun non plus n'a le droit à un amour, à une crainte ou à une adoration semblable.

Tel est, N. T. C. F., l'idée que l'Eglise Catholique nous donne de Dieu et du culte souverain et absolu qui est dû à sa majesté infinie.

II. Nature du culte qu'il est permis de rendre aux Saints.

En même temps que la foi catholique nous montre Dieu comme le souverain Seigneur de toutes choses, comme la source unique de toute existence et de toute grâce, elle nous rappelle que Dieu est admirable dans ses Saints; *mirabilis Deus in Sanctis suis* (Ps. lxxvii. 36); qu'il est glorifié dans leur assemblée: *glorificatur in concilio Sanctorum* (Ps. lxxxviii. 8); et que lui-même veut bien être leur récompense infinie; *ego merces tua magni nimis* (Gen. xv. 1); voilà pourquoi David nous invite à louer Dieu dans ses Saints; *laudate Dominum in Sanctis ejus* (Ps. clx. 1).

Dans l'ordre civil, nous rendons au seul souverain les honneurs royaux; mais à cause de lui nous honorons ceux en qui réside quelque parcelle de son autorité, et cet honneur est d'un ordre inférieur, mais il a sa raison et son fondement dans l'honneur qui est dû au souverain lui-même.

De même dans l'ordre religieux, à Dieu seul nous rendons les honneurs divins; mais à cause de Dieu nous honorons les Saints qui ont été ses serviteurs fidèles pendant leur vie et qui, après leur mort, sont appelés à s'asseoir avec Jésus sur son trône; *qui viderit, dabo ei sedere mecum in throno meo* (Apoc. iii. 21). Pendant leur vie mortelle, dit S. Paul, *il ont reçu l'abondance de la grâce et du don et de la justice; ils régneront dans la vie éternelle par Jésus-Christ; abundantiam gratiæ et donationis et justitiæ accipientes, in vita regnabunt per unum Jesum Christum* (Rom. v. 17). Sur la terre ils ont été humiliés et persécutés pour la justice; ils ont été oubliés et méprisés à cause de leur vertu que le monde ne pouvait comprendre; mais

après leur mort ils sont comblés de gloire et d'honneur; *gloria et honore coronasti eum, Domine* (Ps. viii. 6).

Pourquoi donc nous serait-il défendu d'honorer ceux que Dieu comble ainsi de ses faveurs? de reconnaître par des signes de respect l'excellence de leur vertu et la gloire de leur récompense? Nous ne disons point que les Saints sont des dieux: loin de nous une pareille impiété! Le culte que nous leur rendons est non-seulement inférieur à celui qui est rendu à Dieu, mais il est d'une nature différente. Nous adorons Dieu seul; "mais, dit S. Jérôme, nous honorons ses serviteurs, afin que l'honneur qui leur est rendu remonte à Dieu; *honoramus servos, ut honor servorum redundet ad Dominum.*"

III. De l'Invocation des Saints.

Durant le saint sacrifice de la messe, le prêtre profondément incliné demande à Dieu que les Saints dont nous faisons mémoire sur la terre veuillent bien intercéder pour nous dans les cieux: "Ut illi pro nobis intercedere dignentur in caelis, quorum memoriam agimus in terris." Nous trouvons dans ces courtes paroles toute la doctrine catholique sur la nature des prières que nous adressons aux Saints. Nous ne les invoquons pas comme la source première des grâces et des bienfaits que nous attendons par leur médiation; ils ne sont pas tout-puissants dans le sens absolu de ce mot: la bienheureuse Mère de Jésus elle-même n'a été appelée la *toute puissance suppliante, omnipotentia supplex*, que parce que son divin Fils ne peut rien refuser à ses prières. Marie et tous les Saints sont nos intercesseurs; ils prient pour nous; nous leur demandons de suppléer à ce qui manque de ferveur dans notre prière, et voilà quel est l'objet de la prière que nous leur adressons. Dans les litanies des Saints nous répétons toujours cette invocation: "Priez pour nous; *ora pro nobis.*"

Mais comment les Saints peuvent-ils connaître tant de prières qui leur sont adressées de toutes les parties du monde?

Eh quoi! N. T. C. F., Dieu voit toutes choses, n'est-il donc pas assez puissant pour faire connaître à ses élus les hommages qui leur sont rendus sur la terre et les prières qui leur sont adressées? L'Archange Raphaël voyait et offrait à Dieu les prières et les bonnes œuvres de Tobie (Tobie. xii. 12.); le prophète Za-

charie (1. 12.) nous montre un ange qui voit les malheurs de Jérusalem et intercède pour elle. Notre Seigneur nous dit expressément que dans le ciel il y a grande joie à la conversion d'un pécheur (Luc, xv. 7.). Les Anges et les Saints du ciel ont donc connaissance de ce qui se passe sur la terre. Ils voient Dieu *face à face* (1. Cor. xiii. 12.); Dieu les illumine de sa propre lumière (Ps. xxxv. 10.), les comble de son propre honneur, les couronne de sa propre justice, leur communique sa propre vie, car il est lui-même leur récompense infinie; *ego ero merces tua magna nimis* (Gen. xxv. 1.); et l'on demande comment les Saints peuvent connaître nos vœux et nos prières! Au témoignage de l'Apôtre S. Jean (1. Epître, iii. 2...), cette claire et immédiate vue de Dieu fait rayonner dans l'âme des Saints, comme dans un miroir fidèle, les *perfections de Dieu et donne à ses âmes bienheureuses une ressemblance ineffable qui suffit serabondamment à nous expliquer pourquoi et comment les Saints connaissent nos prières et nos hommages; Nous savons, dit-il, que nous lui serons semblables, parceque nous le verrons tel qu'il est; scimus quoniam similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est.*

On objectera peut-être que l'invocation des Saints est injurieuse à Dieu et à Notre Seigneur Jésus-Christ, que Saint Paul déclare être *l'unique médiateur entre Dieu et les hommes* (1. Tim. ii. 5.).

Non, N. T. C. F., l'invocation des Saints n'est injurieuse ni à Dieu, ni à Jésus-Christ.

Voyez ce qui se passe dans l'ordre civil. Le souverain ne regarde point comme une injure faite à sa majesté, les requêtes adressées à ceux qui jouissent de sa faveur; au contraire, il est content d'avoir une occasion de leur prouver son estime et son amitié en exauçant leurs prières. Quelle que soit la puissance d'intercession attribuée à un Saint, ce n'est qu'une puissance secondaire, subordonnée à celle de Dieu, de qui nous reconnaissons que dépend en dernier ressort la concession de la grâce demandée. Si nos faibles prières adressées à Dieu ne sont une injure à Dieu, pourquoi deviendraient-elles injurieuses parceque nous aurions demandé à quelque Saint de les présenter et de les a_puyer devant son trône?

Saint Paul et Saint Jacques, dans leurs épîtres, se recommandent aux prières des chrétiens; c'est à la fois un acte d'humilité et un témoignage de la charité qui

doit unir ensemble les membres de la grande famille chrétienne; pourquoi donc serait-il défendu de demander une faveur semblable aux Saints qui règnent dans le ciel? Pendant leur vie il était permis d'implorer leur assistance; pourquoi serait-ce un crime après leur mort?

Sans doute, N. T. C. F., Jésus-Christ est notre unique médiateur, parceque lui seul nous a rachetés; c'est *par sa grâce*, dit Saint Pierre, *que nous croyons être sauvés; per gratiam Domini Jesu-Christi credimus salvari* (Actes, xv. 11.); et voilà pourquoi dans le ciel il parle avec autorité et exerce devant le trône de son Père *un pontificat éternel, et est toujours vivant pour intercéder en notre faveur; semper vivens ad interpellandum pro nobis* (Héb. vii. 25.) Mais il ne s'en suit nullement que l'intercession des Saints soit injurieuse à cette médiation suprême et divine. Les Saints, dans le ciel comme sur la terre, ne sont rien par eux-mêmes; tout ce qu'ils ont été dans l'ordre de la grâce sur la terre et ce qu'ils sont au ciel dans l'ordre de la gloire, ils le tiennent de Jésus-Christ qui a dit: *sans moi vous ne pouvez rien faire, sine me nihil potestis facere* (Jean, xv. 5.). Nous reconnaissons que ce divin Sauveur est la source unique et intarisable des grâces que nous demandons; et quand les Saints nous aident à puiser dans les trésors de la miséricorde divine, leur intercession, bien loin d'être injurieuse à la médiation de Jésus-Christ, en est une des plus belles et des plus touchantes manifestations.

IV. Du Culte des Reliques et des Images.

Suivant le saint concile de Trente (Sess. xxv.), nous devons honorer les corps des martyrs et des autres Saints qui règnent avec Jésus-Christ, dont ils ont été les membres vivants, qui ont été les temples du Saint Esprit et qui un jour doivent être ressuscités pour la gloire éternelle.

Nous honorons aussi les instruments de pénitence ou de leur martyre, parceque ces objets nous rappellent leurs exemples, leurs vertus, leurs mérites, leur mort glorieuse. Nous conservons avec respect les objets qui ont été à leur usage, à cause des souvenirs de piété qu'ils éveillent dans notre âme.

Enfin les images pieuses nous sont chères et vénérables, parcequ'elles servent à nous rappeler plus facilement et plus vivement les mystères ou les Saints que nous honorons.

A la vérité, N. T. C. F., ces ossements

arides, ces objets inanimés, ces peintures et ces sculptures, n'ont pas en eux-mêmes une excellence absolue ; ce n'est pas à cause d'eux-mêmes que nous les vénérons, mais à cause des Saints auxquels ils se rapportent, dont ils évoquent le souvenir et provoquent l'imitation : "car, dit le saint concile de Nicée (en 787), l'honneur de l'image passe à l'original ; celui qui révere l'image révere le sujet qu'elle représente." Saint Ambroise rapporte que quand Sainte Hélène découvrit la croix du Sauveur "elle adora Jésus-Christ et non pas le bois, ce qui eût été l'erreur des gentils ; elle adora celui qui avait été suspendu à ce bois." Et c'est dans ce sens que nous disons quelquefois que nous adorons la croix. Nous honorons donc les reliques et les images à cause des Saints, et nous honorons les Saints eux-mêmes à cause de Dieu, de sorte que notre culte se rapporte toujours finalement à Dieu seul.

Ce culte des reliques et des images a reçu de Dieu la sanction de miracles consignés dans les Saintes Ecritures. Nous voyons, en effet, au quatrième livre des Rois (ch. p. II. 13...), que le manteau du prophète Elie servit à son disciple Elisée pour opérer un miracle et que les ossements de ce même Elisée rendirent la vie à un cadavre jeté par hasard dans son tombeau (chap. XIII. 21.). Dans le Nouveau Testament, Notre Seigneur récompense par une guérison miraculeuse la foi de tous ceux qui viennent toucher le bord de sa robe (Mat. IX. 20, et XIV. 36.). Dans les Actes des Apôtres (v. 15.), l'ombre de Saint Pierre, en passant sur les malades qu'on mettait sur le chemin de cet apôtre, l'ombre toute seule suffisait pour les guérir. De nombreux miracles étaient opérés lorsqu'on appliquait aux malades des linges qui avaient touché le corps de Saint Paul (Actes, XIX. 12.). Si Dieu n'avait pas pour agréable la confiance aux reliques, l'aurait-il récompensée d'une manière si éclatante ? Et de nos jours encore, N. T. C. F., ne sommes-nous point les témoins d'une approbation aussi directe et aussi solennelle donnée par la Toute Puissance divine à ce culte des reliques et des images ?

D'ailleurs, quoi de plus conforme aux usages et aux instincts de tous les peuples ? Dans une famille, dit St. Augustin, on conserve précieusement les vêtements, l'anneau et l'image d'un père chéri ou d'une mère tendrement aimée ; combien plus chers nous doivent être

les objets et les images qui rappellent à notre souvenir ceux qui ont été nos pères et nos modèles dans la foi, l'espérance et la charité ?

Quand Dieu défendit aux Juifs de faire des images (Exode, xx, 4...), il ajouta la défense de les adorer, *non adorabis ea*, pour nous faire comprendre qu'il prohibait seulement l'idolâtrie, c'est-à-dire l'adoration d'objets ou d'images autres que Dieu. Si l'on prenait d'une manière absolue la défense faite aux Juifs, il s'en suivrait bien des conséquences que les hérétiques eux-mêmes sont forcés de rejeter. Si toute image est défendue, il ne serait permis à personne de garder son propre portrait, ou celui de ses ancêtres. Si toute vénération religieuse doit être refusée à ce qui n'est pas Dieu, pourquoi Dieu aurait-il menacé de punir ceux qui violent son temple, c'est-à-dire cet édifice de pierre et de bois où l'on vient prier le Seigneur (I. Cor. III, 17.) ? Pourquoi encore ce respect profond pour ce livre qu'on appelle la Bible ? L'arche d'alliance était faite de bois recouvert en or ; Dieu punit d'une manière terrible les Bethsamites (I Rois, VI, 19.) et le lévite Oza (II, Rois, VI, 7.) pour avoir manqué au respect dû à ce signe extérieur, à ce monument de son alliance avec le peuple juif. Tant il est vrai que le culte en esprit et en vérité (Jean, IV, 24), que nous devons rendre à Dieu, n'exclut nullement l'emploi des moyens extérieurs pour exciter et soutenir notre attention et un certain respect religieux pour tout ce qui se rapporte à Dieu.

D'ailleurs, N. T. C. F., Dieu ne peut pas être en contradiction avec lui-même, puisque non-seulement il a permis, mais il a même commandé en plusieurs circonstances, la confection d'images en rapport avec son culte. Il fit faire deux chérubins d'or destinés à abriter l'arche d'alliance (Exode, XXV, 18) ; plus tard, quand le peuple juif, en punition de ses murmures, est affligé par des serpents venimeux, Moïse élève dans les airs un serpent d'airain, vers lequel il suffisait de jeter un regard pour être guéri (Nombres, XXI, 8). Josué et tout le peuple, saisis de crainte à la vue des ennemis, se prosternent devant l'arche d'alliance pour implorer l'assistance divine (Jos., VII, 6). Dans le temple de Salomon bâti sur les plans inspirés par Dieu lui-même, il y avait grand nombre d'images et de sculptures. Dieu a donc autorisé la confection, l'usage religieux et la vénération des images, et, par conséquent, ce ne peut être

si
et
le
te
ge
no
le
de
ren
la
non
Chr.
Di
sauve
de m
de ne
un m
acte s
donné
(Mat. :
compe
amasse
mes leu
ces et l
tager l
crie du
(I. Cor.

une pratique superstitieuse et condamnable.

Et vous-mêmes, N. T. C. F., pouvez rendre témoignage de l'utilité de ces images, qui, en parlant aux yeux, éclairent l'intelligence, échauffent le cœur, élèvent l'âme vers Dieu, l'auteur de toute grâce, de toute perfection, de tout mérite en ce monde et de toute gloire dans les cieux. Dieu lui-même s'est servi de ce moyen pour se faire connaître et adorer ; car, en donnant à ce monde visible, matériel et périssable, cette grandeur qui nous étonne, cette beauté qui nous ravit, cet ordre parfait qui excite notre admiration, il a voulu parler à nos yeux, et, dit St. Paul, rendre intelligibles et comme visibles ses invisibles perfections, son éternelle puissance, et sa divinité, de telle sorte que ceux qui ont refusé de le connaître, sont inexcusables ; *invisibilia enim ipsius a creatura mundi, per ea que facta sunt, intellecta conspiciuntur sempiterna quoque virtus ejus et divinitas ita, ut sint inexcusabiles* (Rom. 1. 20).

V. Conclusion.

Nous sommes les enfants des Saints, disait Tobie à sa famille, et nous attendons cette vie que Dieu doit donner à ceux qui ne manquent pas à la foi qu'ils lui doivent : *Filii sanctorum sumus et vitam illam expectamus quam Deus daturus est iis qui fidem suam non mutant ab eo* (Tobie, II. 18).

Nous sommes les enfants des Saints ; soyons donc leurs imitateurs sur la terre et pour cela méditons leurs exemples et leurs maximes. Pendant leur vie mortelle ils ont été exposés aux mêmes dangers et, aux attaques des mêmes ennemis, nous avons les mêmes devoirs à remplir, le même Evangile à suivre ; soyons pleins de courage, car les victoires qu'ils ont remportées nous montrent ce que peut la bonne volonté aidée de la grâce que nous a méritée Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Dieu, qui veut que tous les hommes soient sauvés (1. Tim. II, 4), a multiplié autour de nous les moyens d'ajouter sans cesse de nouveaux fleurons à notre couronne ; un mot, une pensée, un bon désir, un acte si petit qu'il soit, un verre d'eau donné à un pauvre pour l'amour de Dieu (Mat. x, 42), ne demeurera pas sans récompense. C'est ainsi que les Saints ont amassé des trésors dans le ciel : nous sommes leurs enfants, marchons sur leurs traces et nous serons trouvés dignes de partager leur félicité. Chacun d'eux nous crie du haut du ciel, comme St. Paul (1. Cor. XI. 1) : *Soyez mes imitateurs comme*

je le suis de Jésus-Christ : imitatores mei estote sicut et ego Christi.

Entrés dans la gloire et mis en possession du royaume qui leur a été préparé dès le commencement du monde (Mat. xxv, 34), certains de ne jamais perdre ce bonheur, ils sont néanmoins pleins de charité et de sollicitude pour nous qui sommes encore exposés au naufrage. Elevons vers eux nos cœurs et nos mains avec confiance, afin qu'à leur tour ils fassent brûler au pied du trône de l'Eternel l'encens de leurs prières (Apoc. v. 8.) qui s'élève comme un parfum d'agréable odeur dans les siècles des siècles.

Quelle que soit notre condition, nous pouvons et nous devons tous aspirer à partager leur félicité. Au ciel il y a des rois et des sujets, des riches et des pauvres, des savants et des ignorants, des maîtres et des serviteurs ; toutes les nations, toutes les tribus, tous les peuples, toutes les langues sont là debout devant le trône de Dieu, en présence de l'Agneau, revêtus de robes blanches et ayant des palmes dans leurs mains ; *ex omnibus gentibus et tribubus et populis in linguis stantes ante thronum Dei, in conspectu Agni, amicti stolis albis et palma in manibus eorum* (Apoc. VII. 9). Cette robe blanche signifie la pureté de l'âme et du cœur ; ayons horreur de tout ce qui peut les souiller : ces palmes nous apprennent qu'il faut remporter des victoires sur le monde, sur l'enfer, sur nous-mêmes. Prenons courage, Jésus et Marie et tous les Saints seront avec nous dans ces combats de chaque jour et de chaque instant.

O Bonne Sainte Anne ! patronne et protectrice de cette Province, vous que depuis plus de deux siècles, nos pères et nous, honorons et invoquons avec une confiance toujours croissante, intercédez pour nous ! Par vos prières obtenez à vos enfants la grâce de conserver la foi, d'espérer toujours en Jésus, d'aimer Dieu par dessus toutes choses et le prochain comme eux-mêmes pour l'amour de Dieu !

Le nom même que vous portez et qui signifie la grâce, nous remplit d'admiration, de joie et de confiance. Obtenez à vos enfants une large part à ce précieux héritage de la grâce que leur a méritée le fils de Marie, votre fille bien-aimée, afin qu'un jour nous ayions tous le bonheur de chanter éternellement, avec vous, les miséricordes du Seigneur ; *miseri cordias Domini in æternum cantabo* (Ps. LXXXVIII. 2).

A ces causes, et le saint nom de Dieu

invoqué, nous réglons et ordonnons ce qui suit :

1o Pour remercier Dieu de toutes les grâces obtenues par l'intercession de Ste Anne, et pour témoigner notre reconnaissance de ce qu'elle nous a été donnée pour patronne et protectrice, la solennité qui doit avoir lieu cette année le 29 juillet, sera précédée d'un triduum solennel, qui commencera le jour même de la fête, 26 Juillet.

2o Durant ce triduum, qui est ordonné seulement pour la présente année, il y aura chaque jour une grand'messe de Ste. Anne et dans l'après-midi un salut du St. Sacrement : ces deux offices seront fixés aux heures les plus commodes, et MM. les Curés sont invités à y faire une instruction (1).

3o Le jour de la solennité, on chantera le *Te Deum* après la messe, ou bien au salut du S. Sacrement.

4o A tous les offices du triduum et du dimanche, on fera une quête pour aider à terminer l'église de Ste. Anne de Beau-pré. Le produit de ces quêtes sera envoyé aussitôt que possible au secrétariat du diocèse, à moins que la paroisse ne doive bientôt faire un pèlerinage à cette église et porter elle-même son offrande.

5o Par un indult apostolique du 25 mars 1877, Notre Saint Père le Pape accorde une indulgence plénière aux personnes qui s'étant confessées et ayant communié l'un des jours du triduum ou le jour de la solennité, prieront à l'intention du Souverain Pontife dans l'église paroissiale du lieu où ils se trouvent. Les Religieuses et leurs élèves, ou malades et serviteurs, pourront gagner cette indulgence en priant dans leur chapelle ou oratoire. Cette indulgence est applicable aux défunts. Nous accordons aussi quarante jours d'indulgence chaque fois que l'on assistera à l'un des offices du triduum, ou au chant du *Te Deum* prescrit ci-dessus.

Sera le présent Mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles de paroisses et de missions, où se fait l'office public, et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

(1) MM. les Cures chargés de plusieurs paroisses ou missions, s'ils sont autorisés à biner, ne pourront le faire que le dimanche comme d'ordinaire ; mais ils feront bien de chanter la grand'messe et le salut alternativement dans chaque paroisse.

Donné sous nos signatures, le sceau de l'archidiocèse, et le contre-seing du secrétaire de l'Archevêché, le premier juin mil huit cent soixante-dix-sept.

† E.-A., ARCH. DE QUÉBEC.
 † L.-F., EV. DES TROIS-RIVIÈRES.
 † JEAN, EV. DE ST. G. DE RIMOUSKI.
 † EDOUARD-CHIS., EV. DE MONTRÉAL.
 † ANTOINE, EV. DE SHERBROOKE.
 † J.-THOMAS, EV. D'OTTAWA.
 † L.-Z., EV. DE ST. HYACINTHE.

Par Messieurs,

C. A. COLLET, Ptre,
 Secrétaire.

Reflexions d'un Ignorant.

Ceux qui attaquent tous les jours la religion devraient bien, à défaut de bonne foi, mettre dans leurs attaques un peu de bon sens. Il est vrai que le bon sens ne se concilie guère avec l'irréligion et l'impiété. Quoi qu'il en soit, j'ai remarqué que les journalistes qui déblatèrent contre le catholicisme peuvent voir leurs élucubrations ramenées à deux points. Les uns assurent que la religion catholique s'en va, les autres prétendent qu'elle envahit tout.

Il faudrait pourtant s'entendre. Une même institution ne peut pas en même temps prospérer et décroître, monter et descendre. Si la religion s'en va elle ne peut pas nous envahir.

La vérité est que d'un côté, l'Eglise subit la persécution selon la parole de son divin fondateur, et que de l'autre côté, selon la même promesse, le royaume de Dieu s'étend tous les jours.

La religion ne s'en va pas, messieurs les libres-penseurs : c'est vous qui vous éloignez d'elle pour votre malheur en ce monde et dans l'autre.

La religion ne nous envahit pas. Qui dit envahissement, dit injustice, usurpation, violence, fraude, etc.... : Jésus-Christ ayant donné le monde tout entier aux apôtres et à leurs successeurs, l'Eglise est partout chez elle et ne peut, par conséquent, rien envahir.

Ce qui se passe de nos jours n'est que la répétition du passé. Comme le sang des martyrs fut une semence de nouveaux chrétiens, les larmes des exilés et des persécutés est une semence de chrétiens fervents, militants, résignés, prêts à tout.

Il y a dans l'Évangile trois mots tombés des lèvres de Jésus-Christ qui suffiraient à rassurer les victimes et à faire trembler les bourreaux ; les voici : *confidite ego vici mundum* : ayez confiance, j'ai vaincu le monde.

JEAN GRANGE.

Voyages.

[Pour le Foyer Domestique.]

LETRES

DE M. L'ABBÉ J. T. WAGNER, A LA RÉVÉRENDE
MÈRE EUPHRASIE, SUPÉRIEURE DU COUVENT
DE WINDSOR, ONTARIO.

Lettre Ière.

Cork, le 2 Septembre 1876.

RÉVDE. MÈRE EUPHRASIE, Supérieure, (Windsor).

RÉVÉRENDE MÈRE.



EVO GRATIAS ! Nous voici, enfin, de l'autre côté de l'Atlantique, quoique non encore sur le continent ; et nous sommes tous les trois en bonne santé. La traversée a été des plus heureuses ; à peine un léger vent est-il venu de temps en temps rider la surface de la mer, excepté les deux derniers

jours où la mer a été pas mal houleuse.

Je n'essaierai pas de vous faire une description du navire, le *Scythia*, sur lequel nous avons fait le passage ; vous avez lu, sans doute, dans le *Nouveau-Monde* de Montréal, une lettre de M. Larmache, qui donnait toutes les informations désirables sur ce sujet.

Nos compagnons de voyage, au nombre de 160 (passagers de chambre), étaient tous des gens de la première société : ducs, comtes, avocats, médecins, professeurs, etc., appartenant à toutes les nations civilisées de la terre ; pas moins de dix-huit différentes nationalités se trouvaient représentées. Il y avait des Canadiens, des Américains, des Anglais, des Irlandais, des Ecossais, des Français, des Espagnols, des Italiens, des Autrichiens, des Russes, des Prussiens, des Bavares, des Indiens, des Belges, des Hollandais, des Suédois, des Danois, des Cubains, et ce qui était plus extraordinaire encore, c'est que tous semblaient posséder le don des langues, tellement qu'il n'y en avait pas un seul qui ne connût quelque langue qui ne fut commune à tous.

Tous savaient l'anglais, presque tous le français, un grand nombre l'allemand, bon nombre le russe, etc., etc. C'était une vraie Babel de langues, avec cette différence qu'à la *Tour de Babel* l'on ne pouvait se comprendre, tandis qu'à bord du *Scythia* tout le monde se comprenait parfaitement.

Ma bonne Mère, vous m'excuserez si je suis court aujourd'hui ; pour vous dire la vérité, je ne me sens pas la tête assez posée pour écrire beaucoup. Quoique je sois bien, j'ai apparemment la tête vide et je tremble dans tous les membres. Il me semble encore ressentir le mouvement du navire. Dans quelques jours cela disparaîtra..... Mes compagnons de voyage éprouvent exactement les mêmes sensations ; c'est toujours le cas après un long voyage sur mer.

Lorsque celle-ci vous parviendra, vos élèves seront sans doute toutes rentrées. Dites-leur que je ne les oublie pas, et qu'il ne se passe pas un jour que ma pensée ne s'envole vers Windsor et son cher Couvent. J'espère que vous avez un grand nombre d'élèves, qu'elles sont toutes bonnes, qu'elles vous donneront toutes beaucoup de consolations.

Je n'ai pas besoin de vous dire que la bonne Mère et les bonnes Sœurs ont une large part et dans mes prières et dans mes souvenirs. Continuez à me rendre la pareille.

Votre dévoué serviteur en J. C.

J. T. WAGNER, Ptre.

Lettre IIème.

Killarney, le 8 Septembre 1876.

MA RÉVDE. MÈRE,

Je choisis ce beau jour de la *Nativité* de la *Bienheureuse Vierge Marie*, pour vous écrire, d'abord, à cause de la fête que nous célébrons ; ensuite, parce que je veux vous faire part sans aucun retard d'une bonne nouvelle, — veuillez ne pas vous effrayer, — aujourd'hui même, j'ai eu le bonheur de devenir Franciscain. Il y avait, avant mon départ, comme vous le savez, une rumeur que j'allais pour me faire moine quelque part, en Allemagne ; comme vous le voyez, il ne faut jamais écouter les mauvaises rumeurs ; j'ai été pris au filet des Révds. Pères Franciscains, en passant par l'Irlande, et me voilà franciscain du Tiers-Ordre. Mon noviciat durera un an, pendant lequel je continuerai mon voyage en Europe, et

puis ensuite je retournerai au Canada. De demain en un an, si le bon Dieu m'en fait la grâce, j'irai chez les Pères Franciscains, à Détroit, faire ma profession, et le même jour je retournerai à mon poste, à Windsor.....

Celle-ci est la nouvelle la plus intéressante que j'ai à vous donner; du reste, le Père Ryan devra vous passer une longue lettre que je lui ai écrite; il me semble que je lui ai dit de vous la faire lire, sinon veuillez la lui demander. Vous pourrez aussi la lire aux élèves.

Savez-vous bien que je n'ai pas beaucoup de temps d'écrire de longues lettres. Entre la récitation du Bréviaire, etc. visites, excursions par ci, par là, le temps s'enfuit, et quand le soir est venu, je m'endors. Ainsi, ma bonne Mère, il faudra vous contenter des quelques lignes que je pourrai vous envoyer de temps en temps. soyez certaine, cependant, que j'y mettrai toute la bonne volonté possible.

Il y a un incident ou deux de notre passage à Cork que je veux mentionner, à savoir, d'abord notre visite, Dimanche dernier, au Couvent des Ursulines, à Black-Rock, à trois milles de Cork, sur les bords vraiment enchantés de la Rivière Lee. Pour la position, je n'ai jamais vu rien de plus beau, si ce n'est le Couvent des Dames de Lorette, à Niagara. Ces bonnes religieuses ont 60 acres de terrain, dans une situation parfaitement pittoresque, le tout arrangé avec un goût tout-à-fait royal. Elles sont au nombre de quarante et ont 70 pensionnaires; leur maison présente une assez jolie apparence, mais l'ameublement n'est pas de première classe. Les pianos sont affreux. Ce Couvent est le plus ancien de l'Irlande, à partir de la restauration de la liberté religieuse dans le pays; il fut fondé, je crois, en 1771.

Je voulais vous dire un mot aussi de l'accueil gracieux que nous fit l'Evêque de Cork, mais je vois que je suis au bout de ma feuille, et il faut que je m'arrête; du reste, je n'ai pas de temps à perdre si ma lettre doit partir avec la malle, qui laisse Queenstown demain pour l'Amérique.

J. T. WAGNER, Ptre.

Lettre IIIème.

RÉVDE. MÈRE,

Le lendemain, après avoir reçu votre lettre, j'ai été faire le pèlerinage de Notre-Dame des Victoires; j'ai passé une grosse heure et demie devant l'autel de

la statue miraculeuse. C'était dans l'après-midi; l'église était foulée de monde, hommes et femmes, riches et pauvres, soldats et civils, et tout le monde priait d'un air tellement recueilli que j'en étais parfaitement édifié. De temps en temps je voyais quelqu'un se lever du milieu de la foule—c'était tantôt un officier, tantôt un simple soldat, tantôt une grande dame, tantôt un pauvre ouvrier, et puis encore un prêtre ou une religieuse, se dirigeant vers un petit comptoir où une bonne dame vendait des cierges de cire blanche; et puis, quelques instants après, une lumière de plus brûlait aux pieds de la Vierge, signe de l'amour et des désirs fervents du cœur de celui ou de celle qui l'offrait. Je ne vous mens pas, quand je vous dis que pendant tout le temps que j'ai passé là, il y avait plus de 300 cierges allumés autour de l'autel de Marie; et le nombre allait toujours croissant avec de nouveaux venus qui se pressaient continuellement dans le pieux sanctuaire.

Cela va sans dire que parmi ces cierges brûlants, celui offert par votre humble serviteur était un des plus gros;—car il y en avait de tous les prix, de toutes les grandeurs.—Et tout cela, ma Mère, au beau milieu de ce méchant Paris, dont on dit tant de mal!

Je n'ai pas besoin de vous dire, non plus, que j'ai prié bien, bien fort, pour vous et pour toutes vos Sœurs et pour les élèves, en un mot, pour tout ce qui m'est cher, à Windsor; et quand le déclin du jour m'annonçait qu'il était temps pour moi de partir, j'avais encore une petite prière à dire, et puis une autre encore, et j'avoue que ce ne fut qu'avec peine qu'enfin je m'arrachai pour ainsi dire de ce sanctuaire vénéré.

Avant de partir de Paris, je vous ai envoyé, par la poste, deux paquets de photographies, représentant les églises, monuments, etc., les plus remarquables de Paris. Je vous prie de les prêter au Père Ryan pour le bazar, ensuite elles seront la propriété du Couvent. Nous sommes partis de Paris, Dimanche, après la messe, et nous sommes arrivés ici sains et saufs le même soir à dix heures, distance à peu près de quarante lieues.

Monseigneur et M. Kilvoy sont partis pour Aumonez hier à midi, visiter la Maison-mère des Basiliens. Je devrai les y rejoindre Samedi, après avoir terminé ici certaines affaires dans l'intérêt de notre diocèse.

Bien des saluts à toutes les bonnes

Sœurs et mille mercis pour toutes les ferventes prières passées et à venir.

J'écris une petite lettre aux élèves qui devront graduer, pour elles et pour toutes les autres enfants.

Votre humble serviteur dans les saints Cœurs de Jésus et de Marie.

J. T. WAGNER, Ptre.

Lettre IVème.

Lourdes, 24 Octobre 1876.

MA RÉVÈDE. MÈRE,

Comme vous le voyez, me voici à Lourdes ; et j'en remercie la Ste. Vierge, surtout à cause de la manière dont les choses se sont arrangées, pour ainsi dire d'elles-mêmes, pour me permettre de faire à Lourdes même une neuvaine à N. D. de Lourdes.

Je considère ceci comme une des plus grandes faveurs que le bon Dieu m'ait jamais accordées, et vous pouvez être certaine que je fais mon possible pour en profiter.

Me voilà déjà rendu au quatrième jour de ma neuvaine, et j'ai toute confiance que rien n'arrivera pour m'empêcher de la terminer.

Samedi, le premier jour de ma neuvaine, j'eus le bonheur d'offrir le Saint Sacrifice de la messe dans la crypte, sur l'autel qui est immédiatement au-dessus de la grotte ; ensuite, pour mon action de grâce, j'entendis une autre messe, et puis une autre encore ; et lorsque je m'apprêtais pour partir, voilà qu'un des missionnaires vient annoncer qu'il y aurait à 9 heures et demie une messe solennelle du St. Esprit, à l'autel principal, de la Basilique, pour l'ouverture d'une retraite de Religieuses. Je me décidai donc à attendre un peu encore. En effet, à 9 heures et demie précise arriva une longue file de religieuses dont le nom m'échappe en ce moment. Leur maison principale est à deux lieues d'ici, et avant d'entrer en retraite, elles sont venues toutes ensemble se mettre sous la protection de N. D. de Lourdes. Elles communierent toutes à la messe après laquelle il y eut bénédiction solennelle du Très-Saint Sacrement, et une courte allocution de la part du prédicateur de la retraite ; puis elles s'en retournèrent à leur Convent.

Ma matinée, comme vous le voyez, fut bien employée. Je revins à la grotte à 2 heures pour ne la quitter qu'à 7 heures.

Dimanche matin, j'eus encore le bonheur de dire la sainte messe, cette fois-ci dans la Basilique, sur l'autel immédiatement au-dessus de la grotte. Après mon déjeuner je revins et suivis tous les offices du jour, passant les intervalles à la grotte, à l'exception d'une promenade d'une heure et demie, que je fis autour de la montagne, avec un bon prêtre irlandais, dont je fis la rencontre samedi dans la journée.

Lundi et aujourd'hui, j'ai encore eu le même bonheur d'offrir le saint sacrifice de la messe dans la crypte, sur l'autel immédiatement au-dessus de la grotte. Je tiens, s'il y a moyen du tout, à dire la sainte messe tous les jours de ma neuvaine sur cet autel, vu qu'il est le plus rapproché de l'endroit où la Sainte Vierge se tenait pendant les apparitions. Pour cela je suis obligé d'user un peu de ruse, ou plutôt d'avoir un peu de patience, car pour avoir ma chance, je suis obligé quelquefois d'entendre deux et trois messes, ce qui, je vous assure, n'est pas une grande pénitence à Lourdes. Du reste, peu m'importe que je passe mon temps là, avant la messe ou après, à la fin du compte ce sera la même chose. Depuis le grand matin jusqu'à la nuit, à l'exception de trois heures, tout mon temps est passé, ou à la grotte ou à la crypte, ou à la Basilique. Je n'ai jamais tant prié, ni prié si fort que je ne le fais à Lourdes. Au reste, les heures s'envolent sans que je ne m'en aperçoive et la nuit m'arrive toujours trop vite. Tous les jours de ma neuvaine, j'allume dans la grotte un grand cierge d'une demie livre pour qu'il veille là quand je suis absent ou distrait. Le dernier jour j'en allumerai un extra à l'intention de notre Mère, pour elle-même et les Sœurs, les élèves et la prospérité de l'Académie Ste. Marie. Ce n'est pas que toutes ces intentions diverses ne soient pas déjà au nombre de toutes celles pour lesquelles je fais la neuvaine, mais je sais que cette attention spéciale vous sera agréable, ainsi qu'aux Sœurs et aux enfants, et surtout, je l'espère, profitable.

La saison des grands pèlerinages est passée. Cependant il y a toujours beaucoup de monde, et la grotte est continuellement comble de pèlerins, et il y a toujours un nombre immense de cierges allumés devant la statue miraculeuse, comme aussi devant l'autel principal de la crypte.

Nous attendons, demain, un pèlerinage d'une centaine de Pères Franciscains,

qui vont faire leur retraite dans une de leurs maisons non loin d'ici. Il est aussi arrivé aujourd'hui une avant-garde du grand pèlerinage espagnol qui devra de nouveau s'arrêter ici à son retour de Rome.

Je vous envoie aujourd'hui une caisse de 30 bouteilles d'eau de Lourdes. Je vous laisse la charge de la distribuer à ceux qui de temps en temps pourront vous en demander. Vous ne la vendrez pas, mais vous pourrez recevoir quelque petite chose pour aider à payer les frais qui seront à peu près de \$10, et gratis pour les pauvres. Une petite quantité à chaque personne.

Me recommandant à vos bonnes prières et vous priant de me rappeler au souvenir de vos bonnes Sœurs et des enfants, je demeure dans les S. C. de Jésus et Marie,

Votre humble serviteur.

J. T. WAGNER, P'tre.

Lettre Vème.

Sancta Maria, Ora pro nobis.
Omnes Sancti et Sancte Dei,
Intercedite pro nobis.

Lourdes, le 27 Novembre 1876.

MA RÉVÈRE MÈRE.

Un tout petit mot tout court, avant de partir de Lourdes, pour vous dire que je vous ai envoyé trois petits paquets : un premier, contenant une image pour chacune de vos élèves ; un second contenant deux petites brochures et le dernier No. des Annales de N.-D. de Lourdes ; l'une des brochures, contenant quelques petites images, est pour mon Père ; je vous prie d'avoir la bonté de la lui remettre ; l'autre, contenant une petite image pour chacune des sœurs et pour vous même. Ce n'est pas grand chose, mais comme venant de Lourdes cela fera plaisir aux *grands enfants*. Vous êtes la seule âme de Windsor qui ait encore donné signe de vie. Votre 1ère lettre a été reçue à Paris, votre seconde, en réponse à celle que je vous écrivais de Killarney, m'est parvenue à Lourdes même, le 26 du mois dernier.

Je pars d'ici à regret, mais bien satisfait. J'ai eu le temps d'y faire une neuvaine et un *triduum*. C'était vraiment trop de bonheur, mais enfin je l'ai goûté, et il a été bien doux. Que le bon Dieu soit mille et mille fois béni pour toutes

les grâces qu'il m'a accordées par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes. Je pense que dorénavant j'aurai une dévotion plus tendre envers la Ste. Vierge, et je me sentirai plus porté, dans mes instructions, à prêcher et à louer ses grandeurs et ses privilèges glorieux.

Aujourd'hui, j'ai allumé un grand cierge dans la grotte, devant la statue de la Ste. Vierge, à vos diverses intentions, c'est-à-dire pour la prospérité de l'Académie Ste. Marie, pour que les élèves soient toutes bonnes, pieuses et obéissantes, pour que toutes les Sœurs comprennent plus que jamais la nécessité de travailler à leur perfection spirituelle, pour que vous-même, ma Mère, ayez toujours la grâce de bien conduire votre barque, et que vous vous sauviez avec toutes celles qui vous sont confiées, enfin pour que, en un mot, la paix du Seigneur et le bonheur règnent au milieu de vous.

Je termine en vous recommandant toutes, c'est-à-dire, Supérieure, Sœurs et Elèves à la puissante protection de Notre bonne Dame de Lourdes.

Je ne puis encore dire rien de positif concernant mon retour. J'espère, cependant, que ce sera plutôt que vous ne vous y attendez.

Nous partons pour Rome, demain, et nous devons y être rendus le 19.

Cette lettre est très mal tournée, mais je n'ai pas le temps de la relaire ; ainsi, je l'envoie telle qu'elle est.

Votre très humble et
obéissant serviteur,

J. T. WAGNER, P'tre.

Lettre VIème.

Rome, le 27 Novembre 1876

MA RÉVÈRE MÈRE.

Si je ne vous ai pas écrit de Rome jusqu'à ce jour, vous savez que ce n'est pas faute de bonne volonté. J'ai reçu, il y a une dizaine de jours, la vôtre du 29 *ultimo*, et le lendemain de notre arrivée à Rome celle du 13 et celle du 15. Mille mercis pour tous vos bons souhaits, j'espère que le bon Dieu permettra qu'ils soient tous accomplis à la lettre. Bien des remerciements pour votre magnifique présent de fête, je l'accepte avec reconnaissance. Dites à la sœur Anaclet qu'enfin nous sommes rendus au terme de notre voyage, et déjà nous commençons à songer à rebrousser chemin bientôt. J'espère, en effet, être de retour pour

le commencement du carême. Dites aux deux petites que j'ai reçu la photographie et que cela a fait beaucoup plaisir à mon oncle.

Comme de coutume je m'abstiendrai de vous donner ce qu'on appelle des nouvelles, j'aime mieux m'entretenir avec vous quelques instants sur quelque chose qui tout en vous intéressant pourra en même temps toujours vous édifier.

Les premiers jours de notre séjour, à Rome, nous avions coutume ordinairement de dire la Sainte Messe à l'église Paroissiale de *Andrea del Fratello* ; mais ensuite nous allâmes faire visite aux Dames du Sacré Cœur, au couvent appelé *Trinita de Monti*. Et ayant appris qu'il y avait là une image miraculeuse de la Ste. Vierge, Mgr. demanda pour Lui et pour nous la permission de dire la Sainte Messe tous les jours où nous serions libres sur l'autel de la Vierge Miraculeuse. voici en peu de mots l'histoire de cette Image, dont je vous envoie sous ce même pli une photographie.

Mater Admirabilis est le titre donné à une pieuse composition exécutée en 1844, par une bonne religieuse du Sacré Cœur, à fresque, et en forme d'essai, sur la muraille d'un vaste corridor du Couvent en question. Cette humble image, peinte dans le silence des cloîtres, n'était destinée dans le principe qu'à satisfaire la piété des religieuses, qui désiraient avoir devant les yeux, pendant leurs heures de travail manuel, le modèle par excellence, la Très-Sainte Vierge, travaillant comme l'une d'elles. Ceci explique pourquoi on a représenté la Vierge à l'âge de 15 ans, occupée à filer dans les parvis du Temple ; à ses côtés, sa corbeille à ouvrage et son livre entr'ouvert, indiquant les occupations laborieuses et studieuses de cette aimable et immaculée adolescente. Aujourd'hui le solitaire corridor est une Chapelle visitée par tous les pèlerins de la ville éternelle, et les murs autour de l'autel sont couverts d'*Ex-votos*. Dès l'année 1846, des grâces toutes particulières vinrent révéler l'amour de Marie pour sa modeste Image. Le 20 oct. 1846. Sa Sainteté, visitant *Trinita de Monti*, daigna prier devant la modeste madone et la bénir. Cette bénédiction fut le signal de grâces extraordinaires. Peu à près un certain abbé Blanpin, missionnaire à l'île Bourbon, recouvra, aux pieds de la Madone, la voix qu'il avait perdue depuis deux ans par suite de ses fatigues apostoliques. Dans l'élan de sa reconnaissance il demanda au

Saint Père la faveur d'offrir le Saint Sacrifice de la Messe devant l'image de sa bienfaitrice. La faveur fut accordée et ce fut la 1ère messe dite en ce lieu, qui devint dès lors une véritable Chapelle. De 1846 à 1849 des guérisons nombreuses de corps et d'âmes attirèrent une foule de visiteurs, et la Ste. Filieuse du Temple de Jérusalem, semblait pour ainsi dire, se complaire de ce concours de fidèles, sans paraître la distraire de sa contemplation devant le lis virginal qui s'incline vers elle. De nombreux décrets du St. Père sont venus successivement confirmer et accroître la dévotion à *Mater Admirabilis*, dont la petite chapelle à *Trinita de Monti* est devenu un des sanctuaires les plus renommés de la ville de Rome, où les Cardinaux, les Evêques, et une foule de pieux Missionnaires venus de toutes les parties du monde aiment à offrir le Saint Sacrifice de la Messe.

Je vous envoie sur une feuille séparée la prière à la *Mère Admirable* qui se dit tous les jours au Couvent du Sacré Cœur de *Trinita de Monti*.

Comme il pourrait bien se faire que je n'aurois pas le temps de vous écrire de nouveau, avant notre départ de Rome, et que la présente devra vous parvenir aux environs des fêtes, elle vous servira en même temps de *Christmas Box* et de *New-Year Present*. Rappelons-nous durant ces derniers jours de l'année, combien nous faisons peu de cas du temps qui passe si rapidement, combien nous sommes encore éloignés de ce que nous devrions être ; combien peu de chemin nous avons fait et combien il nous en reste encore à faire pour arriver à la perfection à laquelle nous sommes appelés. Ce que je vous souhaite donc, durant cette sainte saison, et ce que je supplie le divin cœur de Jésus de vous accorder, et la Ste. Vierge et tous les Saints martyrs de la ville éternelle de vous obtenir par leur puissante intercession, c'est que vous soyez toutes des religieuses selon le cœur de Dieu, que vous ne négligiez aucune des grâces sans nombre que le bon Dieu ne cesse de vous prodiguer, mais qu'avec leur secours, vous avanciez de vertus en vertus, de perfections en perfections, sans jamais vous arrêter, sans jamais regarder en arrière, de peur de vous rendre indignes du Royaume de Dieu, et que les sacrifices que vous avez faits et que vous faites encore tous les jours, n'aient été faits en vain et qu'à la fin vous ne soyez obligées de confesser, avec les Disciples, que vous avez péché

toute la nuit et que vous n'avez rien pris.

J'ai fait application pour obtenir, pour vous, ma Révde. Mère, et pour toutes les Sœurs, un Indulgence plénière, annuelle, le jour de votre fête patronale respective. Le document sera signé par le St. Père lui-même, si la chose est possible. Mais, aujourd'hui, le St. Père est si vieux et si faible, qu'on ne lui fait signer que les choses les plus absolument nécessaires. Cependant je ferai l'impossible pour vous obtenir la signature de Pie IX. (1)

Votre Obeissant Serviteur,

J. T. WAGNER, Ptre.

(A continuer.)

Exagération.

On ne devrait pas exagérer l'éloge, d'abord pour ne pas mentir, ensuite dans l'intérêt même de la personne qu'on loue.

Je connais deux jeunes époux, récemment unis, fort bien assortis et qui n'ont pas cependant tout le bonheur qu'ils devraient avoir. Des nuages passent de loin en loin dans leur ciel bleu.

A peine le mariage avait-il été annoncé, qu'une foule de personnes vinrent dire au futur époux :

—Vous épousez Mlle X..., permettez-moi de vous féliciter : Mlle X... est une perle.

Or, il se trouve que cette perle est tout simplement une jeune personne ayant, comme toutes les filles d'Ève, des qualités et des défauts.

De là un certain désenchantement de la part du mari qui croyait vraiment avoir épousé une perle.

Ne quid nimis : rien de trop.

JEAN GRANGE.

(1) Please tell the children that Father Wagner wishes them a Merry Christmas and happy New-Year, and that he wishes them all to come back after the Christmas Vacation, on the day and the hour appointed by Mother Superior. I will probably be back a month or so after Christmas, and I will be so happy to find a good large and prosperous school. As I have done in Ireland, at Paris and at Lourdes, I will in a few days, send a selection of photographs, to enable the Sisters and the children to see something of Rome, without the trouble and fatigue and dangers of coming to it.

I will try to write to you one more before I leave Rome though I cannot altogether promise.

Wishing your all once more a Merry Christmas and happy New-Year.

Histoire.

[Pour le Foyer Domestique.]

LA MEMOIRE DE MONTCALM.

Quid dux? Quid Miles?
Quid strata ingentia ligna
En signum! En victor!
Deus hic, Deus ipse triumphat. (1)

MONSIEUR.



D'E RECLAME l'hospitalité de vos colonnes. On vient d'évoquer en France le souvenir d'une des gloires les plus pures du Canada français. Un écrivain distingué, M. Charles de BONNECHOSE, en puisant dans une correspondance de famille inédite sur MONTCALM, et aidé des publica-

tions canadiennes, a produit un livre remarquable sur l'héroïque Général qui, deux jours après la *Bataille de Carillon*, résumait par les deux vers énergiques ci-haut, le fait d'armes qui venait de couronner le drapeau de la France.

Le but de ma démarche ne pourrait mieux être exposé qu'il ne l'a été, dans l'extrait suivant du *Journal de Québec* du 11 mai dernier :

LA MÉMOIRE DE MONTCALM.

A l'assemblée mensuelle de la Société Littéraire et Historique, tenue en cette ville, le 9 mai courant, après les affaires de routine, un des ex-présidents, J. M. LeMoine, donna lecture d'une lettre flatteuse et pour lui et pour la société, qu'il venait de recevoir d'un écrivain français fort distingué, Mr. Charles de Bonnechose, auteur du charmant volume *Montcalm et le Canada français* dont il existe déjà quelques exemplaires à Québec.

M. LeMoine, qui s'est donné beaucoup de peine et dans l'*Album du Touriste*, la *Mémoire Montcalm vengée* et dans ses écrits en langue anglaise, à perpétuer la mémoire du chevaleresque Marquis sur le sol canadien, fit un appel chaleureux à la société historique, en faveur du volume de Mr. de Bonnechose. Petit à petit, les écrivains cana-

(1) Vers inscrits par Montcalm, sur une grande Croix de bois plantée sur le champ de bataille de Carillon.

diens réussirent à rappeler à ceux qui habitent les rives de la Seine, qu'il existe autre chose que des Indiens, sur les rives du Saint-Laurent.

Voici le texte de cette lettre.

« Paris, 22 avril 1877.

« Mr. J. M. LeMoine, président de la Société Historique à Québec.

« Monsieur,

« J'aurai l'honneur de vous adresser par une très-prochaine occasion un petit volume, que j'ai publiquement sous le titre de *Montcalm et le Canada Français*, avant d'envoyer mon ouvrage en Amérique, j'ai voulu que la presse parisienne eût exprimé son opinion sur lui, et, qu'en même temps, elle eût manifesté les vives sympathies que tout le monde éprouve ici pour la race franco-canadienne.

« C'est à vous, monsieur, en votre qualité de président de la société littéraire et historique de Québec que j'adresse la collection des principaux articles qui ont paru jusqu'à présent. Je vous serai reconnaissant de vouloir bien mettre ces journaux à la disposition de messieurs les membres de la société qui auraient la curiosité d'y jeter les yeux.

« Je profite, monsieur, de l'occasion qui m'est offerte pour vous dire avec quel plaisir j'ai lu (et fait lire à diverses personnes) votre si intéressant guide (*l'Album du Touriste*) qui m'a été précieux pour mon travail. J'ai trouvé sur mon héros des pages que je vous ai enviées et j'ose espérer qu'à cause de votre respect pour la mémoire du vaillant Montcalm, vous accueillerez avec bienveillance le petit livre que je lui ai consacré.

« Agréiez Monsieur,
l'expression de mes sentiments
les plus distingués,
« (Signé) CH. DE BONNECHOSE. »

Je ne vous envoie que des journaux publiés à Paris; je sais que la presse de la province s'est unie à ceux-ci dans une pensée commune de reconnaissance vis-à-vis le Canada. Mais je ne puis recueillir ces feuilles pour vous les envoyer. Je ne fais d'exception que pour la *Semaine de Rouen* et cela à cause du nom que je porte et aussi à cause des liens particuliers qui ont rattaché la Normandie à la Nouvelle-France.

Le volume de M. de BONNECHOSE, accompagné d'une liasse de journaux parisiens et de Revues, est parvenu à Québec par la dernière malle et après l'avoir lu, je crois pouvoir dire qu'il est peu de Canadiens d'éducation qui ne le prise fort. J'aurai donc un plaisir tout particulier à donner toute publicité possible au livre de cet écrivain distingué, mais je me permettrai, avec votre permission, d'en signaler quelques passages.

Nous savions tous, en Canada, combien le vainqueur de Carillon était brave, aimé de ses soldats, adoré de nos paysans, aux jours glorieux où il tenait si haut, en la Nouvelle-France, le drapeau blanc souvent abaissé en Europe: et pendant la fatale période où la France nous oubliait, nous sacrifiait sans remords au milieu des ricanements de Voltaire et des infamies de la Pompadour, tous nous ne

pouvions nous lasser d'admirer le désintéressement, l'abnégation, l'héroïsme de l'intrépide capitaine délaissé et scellant de son sang son amour pour le devoir, son patriotisme envers cette vieille France, sa bien-aimée; mais ce que nous n'avions auparavant que soupçonné, ce que M. de Bonnechose nous exhibe sous cette mâle poitrine, c'est un ordre de sentiments pour nous tous nouveaux, une tendresse pour le foyer domestique et tous ses doux liens, dont l'histoire jusqu'ici ne tenait que peu de compte.

Ces pages ont pour nous un indiscible charme: MONTCALM n'est pas seulement à nos yeux un spartiate intrépide, attendant sans surveiller un sort inévitable, avec les traits du chevaleresque soldat, se combinant ceux du tendre père, de l'époux affectueux. Merci, M. de Bonnechose, de nous avoir fait aimer encore davantage, un héros, tel que peut-être le Canada n'en verra jamais.

« Au physique, dit M. de Bonnechose, « Montcalm était un petit homme, alerte, « sec, nerveux, de fière mine, à l'œil pétillant. Homme d'action par dessus tout, « d'une rare promptitude de coup-d'œil et de « main, imagination ardente, mais jugement « froid et précis, il ne laissait rien, jusque « dans les longues heures de solitude des « durs hivers canadiens, à l'absorbante rêverie. Et pourtant, que de chers souvenirs « venaient solliciter sa pensée! Marié, par « une sorte de pressentiment de sa destinée, « à la petite-niece d'un ancien intendant de « la Nouvelle-France, J. B. Talon, petit-neveu lui-même du grand Omer Talon, il « en avait eu plusieurs enfants qu'il adorait « comme il adorait sa femme. « J'ai eu dix « enfants, a-t-il écrit dans son journal de « 1752: il ne m'en reste que six..... Dieu « veuille les conserver tous et les faire prospérer pour ce monde et pour l'autre. »

Cette famille aimée, il avait dû la laisser en France.

« Adieu, mon cœur, écrit-il à la marquise de Montcalm, pendant l'hiver de 1758-59, le dernier de sa vie, — « je soupire après la « paix et toi; aimez-moi tous. Quand reverrai-je mon Candiac? Il faut que ma santé soit bonne: mais elle s'use par le travail, car ici il faut être tout et de tout métier: bonne école pour le détail. Je l'aime « plus que jamais..... »

Ces renottes d'un cœur souffrant, ajoute le *Journal Officiel de la République Française*, dont j'emprunte cet extrait, ces retours en rêve vers le pays et les êtres chéris, vers le bonheur perdu, sont rares chez lui. Dans la plupart de ses lettres à sa mère, à sa femme, c'est de ses devoirs plutôt que de ses sentiments

qu'il leur parle. Sa tendresse pour elles et pour ses enfants s'y trahit à chaque ligne, mais le patriotisme y tient la première place. Elles sont pleines surtout de détails sur l'état du pays, sur les efforts à faire, sur les moyens à employer, pour conserver à la France la colonie qu'il est chargé de défendre.

" Vous me saurez gré, mande-t-il à sa mère, le 21 nov. 1758, -- "de vous écrire jus-
" qu'au dernier moment, pour répéter cent
" fois qu'occupé du destin de la Nouvelle-
" France, de la conservation des troupes, de
" l'intérêt de l'Etat et de ma propre gloire,
" je songe toujours à vous tous. Nous avons
" fait notre mieux en 1756, 1757 et 1758.
" Ainsi soit en 1759. Dieu aidant, si vous ne
" faites la paix en Europe, je combattrai au
" mieux avec ce que j'aurai : un contre
" six !"

Cet esprit et ce style tout français, cet accent d'abnégation patriotique et de résignation chrétienne, cette constante et minutieuse préoccupation des intérêts qu'il a mission de protéger, se retrouvent dans toutes ses lettres. Au-dessus de tout, même de sa famille, il place le devoir, la patrie, et sa mort vient attester la sincérité du sentiment qui a rempli sa vie.

" C'était un petit homme, de lière mine,
" à l'allure nerveuse, avec un nez busqué,
" et de grands yeux nains étincelants, que la
" poudre de la coiffure rendait encore plus
" vifs. Quand l'hiver, sur la route de Québec à
" Montréal, un traîneau filait au galop, et
" que du fond d'une pelisse de fourrure
" deux éclairs avaient brillé : " Voilà le
" Marquis ! " disaient les passants.

" Le trait saillant de son esprit ce fut
" aussi le coup-d'œil, mais un coup-d'œil
" dont la vivacité n'était rien à la justesse.
" La vérité, vite saisie, souvent discernée de
" très-loin, jaillissait avec une lumineuse
" précision des jugements portés par Mont-
" calm sur les hommes et les événements.
" Imagination hardie sans chimères, féconde
" sans rêveries, il fut par-dessus tout un
" homme d'action et d'action rapide."

" Tel est le héros toujours aimé et admiré
" dans le pays où il est mort, mais trop ou-
" blié dans celui où il est né, que M. de
" Bonnechose vient de faire revivre."

Ne croirait-on pas dans ces lignes tracées par M. Frédéric Béchard, dans le *Journal Officiel de la République Française* du 23 Février 1877, lire une appréciation toute canadienne ?

M. de Bonnechose, après avoir signalé les écrivains français qu'il a consultés, tels que Dussieux, Sommervagel, Martin, dit :

" D'un autre côté, nous avons trouvé de précieuses ressources dans les publica-

tions franco-canadiennes. Aux grands travaux historiques des Holmer (*sic*), des Garneau, des Ferland, des Faribeau, ont succédé, dans ces dernières années, des œuvres du plus vif intérêt : MM. LeMoine, Casgrain, Cagnon (*sic*), Dunn, Laverdière, Chauveau, Tanguay, Verreau, pour ne citer que quelques-uns des annalistes canadiens, continuant avec autant de talent que de patriotisme l'étude des questions historiques et politiques."

Ainsi, on voit que parmi nos aînés, ces hauts et puissants seigneurs du royaume des lettres qui habitent les rives " fleuries " de la Seine, des noms canadiens, quelquefois un tant soit peu estropiés, il est vrai, commencent à avoir droit de cité, et si avec le nouveau pacte politique qui assigne aux Canadiens-Français leur place parmi les habitants des sept Provinces de la Puissance, ils se trouvent si absorbés dans les luttes du présent, qu'ils n'ont que peu de temps pour regarder en arrière, néanmoins, il doit être permis, de temps à autre, d'évoquer l'image du passé, avec toutes ses douleurs, mais aussi avec toutes ses gloires.

J. M. LEMOINE.

Sillery, 1er Juin 1877.

Gauloiserie honnêtes

Un prédicateur du xv^e siècle prêchait dans une ville que nous nommerons Saint-Martin-le-Blanc, pour ne pas nous exposer à un procès diffamatoire. Il prit pour texte ce passage de l'Écriture-Sainte : " Encore quarante jours et Ninive sera détruite. " Il entra en matière de la façon suivante :

Vous pensez peut-être, mes Frères, que je vais vous annoncer la ruine et la destruction de votre ville ? Non, mes Frères ; à la vérité, vous méritez de périr, mais vous avez eu quelqu'un qui a intercédé pour vous.

Et quel est cet intercesseur ? me direz-vous. Est-ce votre saint patron ? Non, il est las de vos crimes, et ne parle plus en votre faveur. Est-ce votre bon ange ? Non. Est-ce la Sainte Vierge ? Non. Encore une fois, quel est cet intercesseur ? Vous le dirai-je, mes Frères ? Eh bien ! cet intercesseur, c'est le Diable qui a demandé la conservation de Saint-Martin-le-Blanc ; car, a-t-il dit, si j'ai besoin d'un usurier, je le trouve à Saint-Martin-le-Blanc. Si j'ai besoin d'un débauché, je le trouve à Saint-Martin-le-Blanc. Si j'ai besoin d'un prodigue, d'un avare, d'un orgueilleux, je le trouve à Saint-Martin-le-Blanc.

JEAN GRANG

Littérature.

[Pour le Foyer Domestique.]



L'HEROINE DU ESUVE ,

Récit du XVII^e siècleBasé sur des Faits empruntés aux actes de
canonisation de

Saint-François de Jérôme,

PAR LE

Rév. A. J. O'REILLY, DD.,

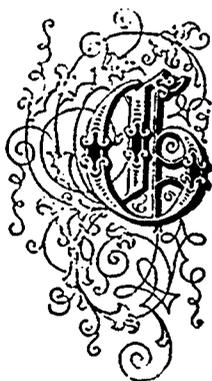
Auteur des *Martyrs du Coliste, des Victimes de la*
Mamertine, etc.,

Traduit par T. P. BÉDARD.

(Suite)

CHAPITRE XXIV.

Confession d'Alvira.



ÉTAIT par une belle matinée du carême de 1678. Le soleil s'était levé sur les Apennins et inondait de ses rayons l'incomparable baie de Naples. La fumée du Vésuve, comme celle d'une monstrueuse cheminée, jetait ses ombres sur les champs de vignes et les villas

qui recouvrent les flancs de la montagne jusqu'à la mer.

Au moment où huit heures sonnaient à la tour du vieux Gesù, sortait du monastère attaché à cette église un prêtre accompagné d'un acolyte portant une grande croix et sonnant une petite cloche. Ils prirent la direction du Mole, vieille forteresse de la ville. Immédiatement la foule se mit à les suivre. quelques-uns avaient la tête nue, d'autres, surtout les femmes, disaient leur chapelet.

Celui qui a voyagé en Italie connaît cette pieuse coutume mise en pratique par quelques communautés religieuses de prêcher en plein air pendant le temps du carême. On raconte des choses extraordinaires qui ont été les conséquences de ces prédications.

Les vies de plusieurs de ces saints prédicateurs sont remplies de récits merveilleux de la puissance miraculeuse que Dieu donne à ses serviteurs quand, à cette époque de ferveur et de zèle, ils sortaient de leur cloître comme des êtres d'un autre monde pour réveiller les pécheurs de leur indifférence, et leur rappeler les vérités éternelles. Un jour c'est la voix d'un saint qui, par un miracle, est entendue au loin, à plusieurs milles ; les paysans qui travaillaient aux champs entendaient parfaitement sans apercevoir celui qui parlait. Une autre fois, c'est un cortège funèbre arrêté dans sa marche ; la mort sort de son cercueil pour attester la vérité des enseignements du prédicateur.

La guérison des paralytiques et des malades en général était chose ordinaire. Notre-Seigneur disait à ceux qui étaient envoyés auprès de lui pour rapporter ses miracles comme preuve de sa divinité : Les aveugles voient, les boiteux marchent, les malades sont rendus à la santé ; mais ces renversements des lois de la nature n'étaient pas comparables à son humilité et aux mystérieuses dispositions de sa Providence, quand il disait à ses disciples que ceux qui viendraient après lui accompliraient de plus grands prodiges que lui-même. Il y a peu de thaumaturges plus célèbres que l'humble père qui vient de sortir du Gesù, pour aller prêcher avec une éloquence surhumaine les saintes vérités de la religion.

Le peuple n'eut pas plutôt entendu la petite cloche de l'acolyte et vu le vénérable prêtre laisser le collège, que de suite il se rassembla de tous les quartiers de la ville ; c'était à qui serait placé plus près de lui.

C'était un homme de haute taille, maigre, à la chevelure grisonnante, au front majestueux, légèrement ridé par ses soixante années ; ses yeux étaient presque fermés, mais quand il prêchait, ils étaient de feu, où les larmes les obscurcissaient ; il avait les mains jointes sur la poitrine dans l'attitude d'une profonde contemplation ; une soutane d'un drap grossier, une ceinture de cuir, un chapelet et la croix du missionnaire disaient que c'était un disciple de Saint Ignace. Par son apparence austère, par la douceur empreinte sur sa figure, et tempérée par la gravité religieuse, par le respect et l'amour que lui témoignait la foule toujours croissante, il était facile de reconnaître que ce n'était pas un

homme ordinaire. Le peuple de Naples le connaissait sous le nom de *Frère François* ; l'histoire l'a inscrit en lettres d'or sur les autels de l'Église catholique sous le nom de *Saint François de Jérôme*.

Ce devait être une vraie fête pour le peuple d'entendre prêcher des saints comme François de Jérôme. L'éloquence naturelle est un don rare et puissant ; quand il est secondé par l'éducation et les connaissances, ce talent exerce une merveilleuse influence sur l'homme ; ajoutez à ces avantages le zèle et la ferveur qui devaient embrâser le cœur de cet homme de Dieu, et vous aurez une puissance irrésistible et surnaturelle.

Avec un cœur tout brûlant de l'amour divin, il avait bientôt allumé dans ses auditeurs le feu que son divin Maître est venu allumer sur la terre. Ses sermons étaient des miracles. Parfois la multitude qui venait l'écouter était si grande qu'il eût été impossible à une voix humaine de se faire entendre des auditeurs les plus éloignés. Cependant chaque mot du grand prédicateur prononcé d'une voix retentissante, allait, comme porté par le souffle des anges, aux oreilles des pécheurs que le hasard ou la grâce faisaient se joindre à la foule qui entourait sa grossière plate-forme. Chaque sermon conduisait des centaines de pécheurs au repentir. Des yeux depuis longtemps desséchés se voilaient de larmes, des cœurs étrangers à toute influence sainte et douce se gonflaient d'émotion. Les efforts que l'on faisait pour maîtriser ses sentiments se trahissaient par des sanglots convulsifs ; quelques-uns s'agenouillaient et priaient, d'autres frappaient leur poitrine en signe de repentir. L'immense concours de personnes aux cœurs simples et religieux, toujours impressionnables étaient émus aux paroles de François, comme dans le temps de grande calamité publique ; la foule comme la mer agitée par la tempête, tantôt tremblait d'épouvante, tantôt rougissait du péché et de son ingratitude envers Dieu, puis venaient l'encouragement et l'espérance dont l'orateur jetait les rayons bienfaisants, à travers les sombres nuages qu'il avait amoncelés devant les yeux de ses auditeurs.

Un jour, une courtisane effrontée, de la fenêtre de sa chambre à coucher, se moquait des paroles du saint ; à l'instant elle tomba morte. Quand il eut appris le châtement épouvantable qui était tombé sur cette femme coupable, il fit apporter le cadavre devant lui. Alors au milieu

d'un silence de mort, il s'écria d'une voix de tonnerre qui alla retentir jusque dans les régions des damnés : " Catherine ! où êtes-vous maintenant ? " — L'âme répondit d'une voix perçante qui épouvanta les milliers de spectateurs : " En enfer ! "

Quoique dans des scènes de terreur comme celle-ci, François parlât avec véhémence sur le sort des pécheurs impénitents, cependant la miséricorde de Dieu envers le pécheur était son sujet favori. Il se considérait comme appelé d'une manière spéciale à rechercher les brebis égarées, à adoucir les amertumes de la voie du repentir, à aider les âmes courageuses dans les luttes qu'elles avaient à soutenir pour se réformer. François savait, comme tous les maîtres de la vie spirituelle, l'art enseigné qu'il y a plus de pouvoir dans l'éloquence de l'amour qui pardonne que dans les terreurs du châtement ; c'est ainsi que, avec des larmes et des sentiments brûlants de sympathie, il conduisait comme par la main, les esprits égarés des hommes au Père de l'enfant prodigue, à ce Jésus qui pardonna et aima Magdeleine repentante.

François est monté sur sa plate-forme ; la foule grossit autour de lui ; il lève sur sa tête le signe de la Rédemption. Il aborde son sujet en quelques phrases majestueuses ; le feu de l'inspiration brille dans ses yeux, sa voix splendide retentit comme le tonnerre, les auditeurs l'écoutent avec une religieuse attention.

En arrière de la foule se trouve un jeune officier, svelte, gracieux, élégant. C'est Alvira.

Elle descendait le Toledo et avait entendu les paroles du saint avant de le voir. On lui avait parlé du grand prédicateur mais elle craignait de le rencontrer. La grâce l'avait suivie dans toutes ses pérégrinations, et les prières de sa mère montaient toujours vers le trône de Dieu. La foule était si grande qu'Alvira ne pouvait passer pour se rendre au Mole où elle était casernée avec son régiment, elle dut rester là et écouter.

O voies mystérieuses et consolantes de la grâce divine ! C'était vous, Seigneur, qui, ce matin-là, faisiez sortir votre serviteur de son couvent ; vous rassembliez encore la foule autour de lui et vous lui inspiriez le sujet et les paroles de son émouvant discours. C'était votre miséricorde souriant de compassion à cette âme noble mais égarée, qui l'avait conduite là pour entendre ces paroles qui

devaient faire descendre la paix dans son cœur.

Comme quelqu'un qui aperçoit un brillant météore courant dans le firmament et qui reste là, à le contempler jusqu'à ce qu'il disparaisse à ses yeux, ainsi Alvira ne pouvait détourner ses regards du père François.

Quand elle vit le saint debout sur la grossière plate-forme, tenant dans sa main le signe sacré de la Rédemption, elle éprouva un sentiment de respect dont elle ne put se rendre compte. Quoiqu'elle entendit chaque parole du sermon, il lui sembla que ses propres souvenirs dominaient dans son âme, avec une force invincible, comme les bruits déchainés par le dieu des tempêtes. Tout ce qu'il y avait eu d'étrange et de coupable dans son existence prêtait ses couleurs au sombre tableau que le remord, d'une main cruelle mais habile, peignait devant son esprit troublé. Ces pensées qu'elle avait su braver dans le Dôme à Milan et dans la forteresse de Messine, apparaissaient comme les têtes de l'hydre du tombeau de l'oubli dans lequel les excitations récentes les avaient ensevelies. Nul, excepté son ange-gardien, ne savait que son âme était encore une fois le champ de bataille de sentiments qui luttaient entre eux. Enfin la rougeur de la honte passa sur ses traits de marbre, une larme mouilla ses yeux, d'autres plus nombreuses jaillirent et descendirent silencieusement sur sa joue rougissante ; Alvira pleurait.

Les larmes ont leur langage particulier, langage profond et puissant, elles annonçaient la faiblesse du cœur humain, mais non ses victoires ; car la passion a un trône que les larmes lavent en vain. Il est plus facile de détourner le cours d'une grande rivière de son lit que l'âme de ses penchants longtemps satisfaits.

"Le cœur, dit St. Liguori, dans lequel règne la passion, est devenu un vase de cristal rempli de terre, où les rayons du soleil ne pénètrent plus." Le piedestal de fer du trône des passions n'était pas encore ébranlé dans le cœur d'Alvira ; ses larmes n'étaient pas le signe que le soleil de la grâce avait percé le vase de cristal de son cœur mondain. Puissante sera la grâce qui arrachera Alvira à son rêve d'or dans lequel elle se complaisait depuis que la gloire l'avait placée au-dessus de son sexe, et l'avait fait grande parmi les héros du sexe dont elle portait les habits ; sa conversion sera un miracle ; miracle de douce violence comme celui

qui arracha les Magdeleine, les Augustin, les Cortonas, aux réseaux du vice pour les conduire dans l'heureux sentier du repentir.

Le sermon est fini, la foule est toujours entre le Mole et Alvira ; il lui faut attendre. Le peuple se disperse peu à peu. Les uns s'en vont à l'église pour suivre les saintes inspirations qu'elles ressentent, en se jetant aux pieds d'un confesseur pour rompre les chaînes du péché ; d'autres se rendent à leurs demeures ou à leurs occupations journalières, émerveillés, charmés, remplis de saints désirs et de bonnes résolutions.

Alvira reste à l'écart, absorbée dans ses pensées.

Tout-à-coup elle lève les yeux, elle tressaille ; un tremblement passe partout son corps. Elle regarde encore, ses appréhensions se réalisent. Le Père François s'avance vers elle.

Mais, se dit-elle, il ne peut venir à moi. Elle regarde autour d'elle pour voir s'il n'y avait pas quelqu'un qui put attirer le Père dans cette direction, mais il n'y avait ni pauvre implorant la charité, ni malheureux ayant besoin de consolation, elle était presque seule. Elle pouvait fuir, mais elle se sentait clouée au sol : elle fait un effort désespéré pour cacher son excitation. Il approche toujours, elle surveille sa marche d'un regard inquiet et espère encore que quelque circonstance fortuite va l'appeler ailleurs. Leurs regards se rencontrent, elle rougit et tremble.

Le Père François est devant elle.

Un moment il contemple le jeune capitaine d'un regard bienveillant, pénétrant ; le sourire qui passe sur sa figure semble indiquer qu'il rencontre une ancienne connaissance. Il l'appelle par son nom présumé et lui dit à demi voix : Charles, allez vous confesser, Dieu vous veut du bien.

Alvira est soulagée. Les manières bienveillantes du Père calment son trouble et ses craintes. Elle repousse cependant l'appel de la grâce, et espérant n'être pas découverte, elle répond avec quelque hésitation :

Mais, mon Père, je n'ai pas besoin de me confesser, je n'ai rien fait de mal.

Sa voix est faible, la rougeur d'une conscience coupable et menteuse à elle-même couvre sa figure.

Le Père François se dresse avec majesté, son œil brille d'inspiration ; d'un ton solennel il dit à la jeune fille tremblante :

Vous n'avez rien fait de mal, rien qui mérite les châtements d'un Dieu irrité, vous qui avez assassiné votre père dans les glaciers des Alpes, qui lui avez volé son argent mal acquis, qui avez dépensé cet argent au jeu et qui avez entraîné votre sœur innocente dans votre honteuse carrière d'aventures.

Père ! Père ! s'écria Alvira, en éclatant en sanglots convulsifs.

Maria Alvira Cassier, continua l'homme de Dieu, d'un ton radouci, allez, changez ces vêtements, cessez cette coupable hypocrisie. Puis s'avancant vers elle, il lui prit la main, et reprenant un sourire paternel qui dissipa ses craintes, il lui dit tout haut : Mais, venez avec moi au Gésu.

Alvira obéit. Elle était comme foudroyée. La révélation des grands secrets de sa vie la remplissait de terreurs, mais habituée à braver la faiblesse du caractère de la femme, et encouragée par la douceur paternelle du Père, elle ne s'évanouit pas, mais elle cacha sa figure dans ses mains et pleura.

Elle suivit le Père François en silence. Elle cachait habilement son émotion, et essuyait ses larmes aussi vite qu'elles coulaient. En passant sur la place publique qui se trouvait devant l'église, Alvira avait résolu d'ouvrir son cœur au bon Père. Comme l'ange qui conduisit Pierre hors de sa prison, elle savait que ce saint homme était destiné à la conduire hors de sa prison d'hypocrisie. Quand la grâce n'est pas victorieuse, les conséquences sont pesées, l'avenir devient sombre et inconnu pour le cœur lâche, et les maux temporels assument l'importance des malheurs éternels, l'égoïsme aveugle l'emporte, et le moment de la grâce passe sans résultat. Mais la conversion d'Alvira était complète, et sans aucun doute, sans crainte pour l'avenir elle s'abandonna à la conduite du vénérable Père qui, par une inspiration du ciel, avait connu les maladies de son âme.

Elle passa toute la journée dans l'église ; elle se dissimula dans un angle, en arrière de deux grandes colonnes. Comme la rosée qui rafraîchit et vivifie la végétation desséchée par un soleil ardent, le souffle de l'Esprit divin répandit dans son âme cette paix qui surpasse toute compréhension. Dans la ferveur de ses premiers moments de prières, les heures passaient comme des secondes, sans penser à la faim, aux devoirs qui lui incombaient en sa qualité d'officier, au monde

qui s'agitait en dehors, elle ne fut tirée de sa rêverie que lorsque les flots de lumière du soleil couchant vinrent teindre de leurs splendeurs les fenêtres colorées de la vieille église gothique.

Comme les cloches de l'église tintaient joyeusement l'Angelus, une légère tappe sur l'épaule la fit détourner. C'était le père François. Il l'avait surveillée toute la journée avec une sainte joie ; il connaissait la valeur de semblables moments pour aider l'âme convertie à mûrir ses résolutions, et comme il n'avait pas complété ses dispositions il craignait que sa pénitente ne vint à lui échapper dans la foule, et à se trouver encore exposée à des tentations propres à la décourager ; le souffle pernicieux du monde pouvait renverser l'édifice qu'il avait commencé à construire. Il se pencha à son oreille, murmura quelques paroles de consolation et lui ordonna de ne point s'en aller jusqu'à ce qu'il vint la chercher.

Le Père, silencieux et pensif, marchait lentement dans les sombres arches, il s'arrêtait ici et là pour converser avec quelqu'enfant de la grâce, car beaucoup de personnes attendaient son secours spirituel. A tous, il donnait des consolations et des avis avec le sourire d'une sainte joie, et les renvoyait à leurs demeures en compagnie des anges qui se réjouissaient de la conversion du pécheur.

Peu après, les lumières étaient éteintes ; la foule s'était écoulée lentement, les pas avaient cessé de retentir sur les dalles en marbre. La lampe solitaire du sanctuaire jette sa lumière affaiblie dans l'église silencieuse et abandonnée ; seule elle signale la présence de Celui qui gouverne les mondes. Alvira se trouvait plus heureuse, pendant ce moment de solitude, devant le Très-Saint Sacrement. Il est souvent arrivé qu'une âme égarée a obtenu la grâce du repentir, et la victoire sur des passions rebelles jusque là en présence de l'autel. Comme le sable que le souffleur de verre transforme en beau cristal, ainsi le cœur s'amollit et se purifie sous le feu des courants invisibles de l'amour que projette la sainte Victime du tabernacle.

La fermeture des portes de l'église, et le roulement d'une voiture emportant Alvira dans la direction de Chaja furent la fin de ce jour fertile, enregistré en lettres d'or dans l'histoire de l'humanité repentante.

CHAPITRE XXV.

Repentir.

Sur le chemin qui conduit le voyageur à l'ancien village de Toue del Greco, à environ une distance d'un mille de la partie peuplée de la ville, se trouve un charmant petit cottage ; en avant on voit un jardin de fleurs, petit mais admirablement entretenu, les portes et les fenêtres sont entourées de chèvrefeuilles qui donnent un air de confort à la jolie demeure. La porte est toujours fermée. On a vu bien peu de personnes entrer ou sortir, aucun bruit ne trahit la présence des occupants.

C'est là que depuis plusieurs années notre jeune pénitente, Alvira, passe une vie sainte et solitaire. Après les scènes émouvantes des chapitres précédents, le père François avait obtenu des autorités militaires, pour sa Magdeleine repentante, comme il avait habitude de l'appeler, une paye entière de Capitaine, comme pension de retraite. Ce fait remarquable peut être constaté en référant aux registres militaires que l'on conserve encore dans les archives du Mole, à Naples. Son grade et sa pension furent confirmés par le roi.

Sous l'habile direction de l'homme de Dieu, Alvira correspondit parfaitement aux grâces abondantes que Dieu lui avait données. Ses austérités et sa ferveur s'accrurent jusqu'à un degré de sainteté héroïque. Elle passait des heures agenouillée, pleurant devant son crucifix ; elle dormait sur des planches, et ne prenait de nourriture que ce qu'il lui en fallait pour s'empêcher de mourir. Elle vivait de légumes, et son jeûne du carême était si rigoureux que le Père François considérait comme un miracle qu'elle put vivre à ce régime. Longtemps avant le jour elle allait s'agenouiller sur les degrés du Gesù, attendant l'ouverture des portes, et cette austérité elle la pratiqua par la pluie et le froid jusqu'à ce que la maladie l'enchaînât sur sa couche où sa soumission à la volonté de Dieu fut également méritoire.

Plusieurs exemples terribles de châtimens envoyés par le Tout-Puissant aux pécheurs impénitents, eurent, au commencement de sa conversion, l'effet le plus salutaire. Sa confiance en la bienheureuse Vierge fut encore augmentée par un acte sévère de St. François envers un des membres de la congrégation de la très-sainte mère de Jésus.

Un jeune homme de cette congrégation devint riche tout-à-coup, e. avec la richesse la suffisance et l'orgueil entrèrent dans son cœur. Pour conserver sa *respectabilité* il jugea qu'il lui était nécessaire de se séparer de l'humble société qu'il fréquentait auparavant, et de cesser d'être membre de la congrégation de la Madone, composée de jeunes ouvriers vertueux qui travaillaient honnêtement pour gagner leur vie. St. François, en apprenant ce mépris pour la congrégation et cette insulte faite à Marie, s'enflamma d'une sainte indignation. Il alla trouver le jeune homme et lui donna de prophétiques avertissements qui de la part de ce grand saint n'étaient jamais formés en vain contre ceux qui ne l'écoutaient pas. Maintes et maintes fois St. François le mit en garde contre les conséquences de sa conduite, mais l'orgueil restait triomphant. Un dimanche après-midi, après la réunion ordinaire de la confrérie, le saint monta à l'autel de la congrégation, c'était un autel dédié à Notre-Dame des Douleurs. Sept glaives perçaient le cœur de la Vierge. Arrivé à l'autel, il jeta un regard triste sur la statue de la Reine des Douleurs et dit : "Très-sainte Vierge, ce jeune homme a été pour vous comme un glaive aigu perçant votre cœur, attendez, je vais vous en débarrasser." Cela dit, il arrache un des glaives de la statue, et annonce en même temps aux membres que l'orgueilleux jeune homme était expulsé de la congrégation.

Que ceux qui s'imaginent qu'une telle réprobation n'a pas d'écho correspondant dans les jugemens de Dieu, tremblent en lisant les terribles effets de cette simple mais terrible excommunication.

La fortune du jeune homme disparut comme le sable dans un vase perforé ; un mois après il avait des dettes, le mois suivant il était devenu mendiant, enfin au troisième mois il était à l'hôpital, mourant, abandonné de Dieu et des hommes.

Dans une autre occasion Alvira était présente, quand un terrible châtiment de Dieu tomba sur une pécheresse endurcie, et frappa la ville de terreur. Pendant un carême St. François prêchait encore dans une des rues. Il se trouvait à adresser la parole à la foule, près de la demeure d'une femme impie, d'une prostituée, en un mot ; elle se plaça à la fenêtre et se mit à se moquer de l'homme de Dieu, après qu'elle se fut conten-

tée au grand dégoût de la foule, elle ferma violemment sa fenêtre en lançant en même temps une phrase inconvenante, ordurière. St. François resta un instant immobile, le regard au ciel, puis d'une voix qui fut entendue de la moitié de la ville il s'écria : " Mon Dieu, que vos jugements sont terribles." Cette misérable femme était tombée morte.

Les gémissements et les cris des occupants de la maison convainquirent bientôt les auditeurs de ce fait déplorable, et puis le corps de la misérable fut apporté dans la rue où il resta exposé devant le peuple épouvanté.

Ces exemples, et d'autres semblables, des jugements de Dieu, dont Alvira fut témoin, eurent un salutaire effet sur son âme encore chancelante. La crainte de Dieu, qui est le commencement de la sagesse, érigea son phare autour de la citadelle de son cœur, les vertus, une fois entrées dans son cœur ne purent en sortir, et bientôt cette âme pénitente put goûter les douceurs d'une vie sainte.

St. François, qui était un maître dans la science de la sainteté, ne fut pas longtemps sans reconnaître les grâces extraordinaires dont cette âme privilégiée était favorisée. Plein de reconnaissance et d'amour de Dieu, il n'épargna aucun effort pour correspondre à la sublime destinée qui lui était confiée ; d'où il suit qu'on voit dans la suite de l'histoire de ces deux saintes âmes des merveilles de vertu et de sainteté tellement confondues, qu'on ne sait si on doit attribuer les miracles qui s'opérèrent à la sainteté et au zèle du saint prêtre, ou bien à la vierge pénitente si privilégiée, si aimée d'un Dieu miséricordieux.

Un jour une jeune mère perdit son enfant. La mort avait enlevé cette petite fleur avant qu'elle fut épanouie. La mère était pauvre et incapable de pourvoir aux frais des funérailles. Comme elle avait une confiance sans borne dans la charité et le zèle de St. François, une pensée lumineuse la frappa. Si elle pouvait seulement intéresser cet homme charitable en sa faveur, tout serait bien. En conséquence, elle se rendit au point du jour à l'église du Gesù, il y avait cependant une personne rendue avant elle et qui attendait l'ouverture de l'église. C'était Magdeleine. Elle put dissimuler même à Magdeleine l'objet de sa visite, elle cacha et pressa sur son cœur le petit mort qu'elle avait l'intention de donner en présent au père François. L'église s'ouvre, elle se dérobe dans

l'ombre des nefs latérales, le jour n'avait pas encore dissipé l'obscurité de la nuit, elle s'approche sans bruit du confessionnal du saint homme. Elle plaça l'enfant mort sur le siège et alla se dissimuler dans un coin de la grande église d'où elle pourrait surveiller l'heureuse issue de cette manière ingénieuse de disposer de son enfant. La première heure s'écoula, le moment tant désiré arrivait. La porte de la sacristie s'ouvre. Le corps amaigri de St. François apparaît, il se dirige au pied de l'autel, il prie un instant et se lève pour se rendre à son confessionnal. La jeune mère l'observait, son cœur battait avec force. Il ne se rend pas au saint tribunal, mais il se dirige d'un pas majestueux vers le bas de l'église, au "coin de Magdeleine" où Alvira était à prier. Il lui glisse quelques mots à l'oreille, tous deux prient un instant, puis Alvira passe comme une ombre, et se rend au confessionnal du père François. Elle entre et prend l'enfant dans ses bras. L'enfant était en vie. La mère sort avec précipitation de sa cachette pour réclamer son enfant, quand elle le tient dans ses bras l'homme de Dieu lève l'index comme pour l'avertir et lui dit, avec une voix douce et avec un sourire de pardon : mon enfant ne mettez plus d'enfants morts dans mon confessionnal.

Alvira eut à subir une rude épreuve, par l'absence du père François. Ses supérieurs l'envoyèrent commencer ses missions dans les campagnes, et il fut presque toujours absent de Naples pendant quelques années. Avant de partir il fortifia ses enfants de prédilection par de salutaires conseils, mais pour Alvira, il eut des paroles toutes spéciales d'encouragement et de consolation. Il plut à Dieu de lui faire connaître une récompense de son sincère repentir et de sa profonde dévotion envers la Sainte Vierge, avant sa mort trois faveurs extraordinaires lui seraient accordées qui seraient en même temps un avertissement que la fin de sa carrière serait prochaine. Alvira conservait ses paroles dans son cœur, et dans son humilité elle s'étonnait de la bonté de Dieu à son égard.

(A continuer.)

[Pour le Foyer Domestique.]

ESQUISSE DE MOEURS.

SOUVENIRS d'un COLPORTEUR.

(RÉCIT FAMILIER.)

I.

Je vais laisser ma famille.



E n'avais que dix-huit ans et dix piastres dans ma bourse, lorsque je songai à laisser le toit paternel. C'était peu pour commencer un avenir ; mais j'avais du cœur dans la poitrine, une robuste santé, et comme l'on dit vulgairement, bon pied, bon oeil. C'était assez pour affronter les hasards de la vie. Et puis, différant en ceci avec la plupart des jeunes gens, je ne m'étais jamais

laissé subjugué par de folles illusions ; je n'avais jamais conçu de grandes espérances, ni fait de châteaux en Espagne. Mes regards ne s'étaient jamais portés au-delà de l'horizon de la médiocrité dans laquelle je vivais. Heureuse et paisible médiocrité que j'ai regrettée bien souvent !

J'étais le plus jeune de la famille et fils unique ; mais j'avais trois sœurs, toutes trois grandes filles et bien disposées à disposer de leur cœur ; malheureusement alors comme aujourd'hui, le cœur n'était pas ce que l'on prisait le plus. Trois filles à marier et sans dot !... Bien des pères et mères prétendent que c'est un sérieux embarras.

Une chose que j'ai bien regrettée, amèrement regrettée, c'est de n'avoir pu faire d'études classiques. Il me semble que j'eusse suivi une carrière plus brillante. Ce n'était certes pas le goût qui me manquait ; mais aussitôt que je fus d'âge à rendre service à ma famille, tous mes moments lui furent consacrés. Je n'ai eu que deux années d'école et je me rappellerai toujours avec gratitude ce petit commencement tout élémentaire que me donna, comme à bien d'autres, avec une rare sollicitude, feu Mr. Légaré, vénérable instituteur à St. Roch de Québec, dont toute la laborieuse existence s'est écoulée au milieu des enfants.

Heureusement mon père, qui avait reçu une bonne éducation, ajouta un peu, durant les soirées, aux notions que j'avais acquises chez le père Légaré. J'ai toujours eu une grande passion pour la lecture. Mon père avait une bien modeste bibliothèque ; peu de livres, mais de bons que j'avais presque appris par cœur. J'y puisais quelques

connaissances qui m'ont bien servi plus tard.

O jeunes gens ! qui avez l'avantage de pouvoir vous instruire, combien je vous trouve heureux lorsque vous en profitez et combien je vous plains quand, pour une raison ou pour une autre, vous fermez les yeux à la lumière. Il n'est plus temps quand vous le regrettez.

Ce fut un jour d'une bien triste solennité que celui où j'annonçai à mon père et à ma mère ma détermination irrévocable.

—Marcel, me dit mon père, pourquoi nous laisser ? Il y a encore ici du pain pour toi.

—Mon père, me voilà homme, et il est temps que je gagne le pain que je mange. La part que vous me donnez, chers parents, vous saurez bien à qui la distribuer. Je vous en prie, n'essayez pas de combattre ma résolution ; je la crois louable : Dieu me le dit.

—A la grâce du Seigneur, alors, mon fils. Je ne te donnerai qu'un conseil : quelque sentier que tu suives dans la vie, sois honnête homme ; aime le bon Dieu et ton prochain.—Et cette bonne Mère aussi, ajouta ma pauvre mère tout en larmes, en me mettant au cou une médaille de la Sainte-Vierge.

Quelque chemin que tu choisisses, avait dit mon père. Il s'agissait donc de trouver ce chemin. J'y avais déjà pensé et mes prédilections étaient presque fixées.

J'ai toujours aimé les aventures, et qui en offre plus que la vie de marin ? D'abord la navigation des côtes, puis, plus tard, les voyages au long cours !... C'était pour moi l'appogée du bonheur. Tout jeune enfant (qu'on me pardonne des détails puérils) je n'avais pas de plus grand plaisir que de voir lancer un vaisseau. J'en faisais et j'en lançais moi-même dans les tonnes, dans les mares, jusque dans les grands plats de la cuisine, au grand déplaisir de ma mère et de mes sœurs que je troublais dans leurs travaux domestiques. Un peu plus vieux, quand je pouvais dérober un congé, j'allais sur les quais voir partir les beaux navires, toutes voiles déployées et se balançant gracieusement sur les flots. Ce spectacle, toujours nouveau me passionnait jusqu'au délire ! Décidément, me disais-je, je suis né marin et voguer la galère.

Je ne voyais que le beau côté de l'affaire ; quand on est jeune, on ne voit pas autre chose, et je crois que c'est le bon Dieu qui le veut. Hélas ! n'est-il pas toujours assez temps de songer aux revers. Quel triste sort pour l'homme s'il avait la prescience du malheur !...

II.

Conseils d'ami.

Mon père avait un sincère ami qui s'appelait Martial Boily, homme sans façons, d'allure brusque, s'exprimant sans ambages, mais excellent homme au fond. Martial Boily avait commencé sa vie justement comme je le voulais faire, sur la mer. Plus tard, il

s'était lancé dans le commerce de bric-à-brac où il avait fait d'assez bonnes affaires. Ce pouvait donc être un ami de bon conseil pour moi ; je me décidai à le consulter et je m'en trouvai bien, comme on le verra dans la suite.

Je commençai par lui apprendre que je voulais gagner ma vie pour soulager mon père.

—Ca, c'est beau, c'est fameux, mon petit. Moi j'ai décampé encore plus jeune. A treize ans,—nombre fatal,—je prenais la poudre d'escampette sans tambour ni trompette et je filais à pleines voiles.

Martial Boily avait conservé beaucoup d'expressions de son premier métier.

—C'était bien jeune, en effet.

—Oui, mais il faut tout dire ; je n'étais pas, comme toi, choyé par le papa et la maman et par trois bonnes fillettes de sœurs, que diable. J'étais le souffre-douleurs d'un mauvais oncle que Dieu pardonne. Mais, vrai, tu veux prendre le large ?

—Justement, je veux naviguer.

—Tiens ! Comme j'ai fait.—Une mauvaise idée, mon cher.

—Cependant...

—Ah ! je sais que tu vas dire : cette idée vous l'avez eue vous-même. Et c'est vrai, mais cela n'empêche pas que je l'ai regrettée, parce qu'elle était mauvaise, là.

—Mais...

—Minute. Ça, je le répète, c'est une mauvaise idée et une fière. Vive le pavé des vaches. Oui, bateau, on a le pied aplomb. Faut que je te compte ma vie, en deux mots, le temps que nous sommes à l'ancre. Donc, j'avais treize ans. Jusqu'alors j'avais mangé presque autant de coups de pied que de bouchées de pain. Un homme se lasse, bateau. Je fis mon paquet ; il était léger. Je descendis à la Basse-Ville ; je me fais indiquer une boutique où l'on engageait les matelots et je m'engage dans un grand navire long comme d'ici à demain ; un fier vaisseau, qui partit le lendemain à pleines voiles.

Oh ! je me rappellerai toujours cette matinée que j'ai tant pleurée plus tard. Deux jours après notre départ de Québec, nous étions dans l'immensité. Pas d'autre chose à perte de vue que le ciel et l'eau. Je ne puis exprimer l'effet que me fit ce grand spectacle.

Les premières semaines de la navigation furent dures, cependant tolérables. J'avais à obéir à un boss méchant et colère qui me surmenait de plus en plus. Et dire que j'ai vécu deux années sous la verge toujours levée de ce bourreau ; deux années qui me seront comptées pour sûr dans le purgatoire, si jamais j'y vais. Enfin la Providence, qui probablement était d'avis que j'avais assez expié les péchés de ma première jeunesse, nous envoya un naufrage qui jeta le navire sur des écueils où il se creva. La moitié de l'équipage resta dans les flots ; nous nous sauvâmes au nombre de trente environ. Et j'ai dit adieu à la marine pour toujours. Je ne veux pas prétendre que le même sort attend

tous les matelots ; mais peu s'en faut. Il n'y a pas de plus rude apprentissage que celui du marin. Encore si tout apprenti pouvait devenir maître après des années de labeurs et de tortures inimaginables,.... mieux vaudrait encore, n'est-ce pas, mon garçon, être capitaine avant d'être mousse ? Je gage que tu as pris le rêve par son plus beau ?

Martial Boily avait débité toute cette tirade sur le ton d'un oracle qui rend ses décrets, d'une voix lente, creuse comme celle qui se ferait entendre d'un souterrain.

—Si c'est là ta destinée, ajouta-t-il, je n'y puis rien ; si c'est un crime d'être fataliste, je m'en confesse. Mais si c'est un conseil que tu demandes, je te dirai : sois tout ce que tu voudras, mais ne sois pas marin. Je me croirais coupable si je te poussais dans une voie où l'on ne trouve, cent fois sur quatre-vingt-dix-neuf, que risques, misères, tortures et finalement la mort la plus affreuse.

—Cependant, il faut des marins.

—On en a trouvés et l'on en trouvera encore sans toi. Il y a de ces ressources que l'on ne prend que lorsqu'on n'a pas le choix, que l'on saisit comme une dernière planche de salut. Tu n'en es pas encore réduit à cette triste extrémité, que je sache. Au contraire, moi qui te parle, j'aurais une proposition à te faire.

III.

Je me fais Colporteur.

—Tu veux voyager ? Eh bien ! ce sont des voyages que je t'offre ; des voyages pleins d'aventures, des nouveautés pour ainsi dire à chaque pas ; changement de scènes, de personnages, de décors à chaque instant et ce qui est à remarquer, sans aucun de ces mille dangers, sans aucune de ces misères et de ces cruelles privations de la mer. Comme je viens de te le dire : vive le pavé des vaches, c'est-à-dire la grande route, ou les sentiers fleuris et verdoyants, ou la forêt pleine d'ombre et de mystères. Toujours de bons petits vents pleins de parfums qui enflent la voile sans la crever. Quand la grosse brise souffle, quand il se forme des grains noirs en haut, on jette l'ancre dans une de ces bonnes maisons, comme elles ne sont pas rares à la campagne, où depuis le bon vieillard jusqu'au dernier des marmots, c'est à qui vous offrira une franche et cordiale hospitalité. Qu'en dis-tu ?

—Je dis que ce n'est pas avec dix piastres seulement que l'on peut aller loin.

—Dix piastres ! tu as dix piastres, bateau ! tu es riche comme un nabab des Indes, mon gros. Quand mon neveu Ladouceur a commencé ses voyages, il n'en avait pas autant et aujourd'hui il mesure l'argent avec un demi-minot. C'est que, vois-tu, dans ces voyages d'agrément que je te propose,—car ce sont de vrais voyages de plaisir—non-seulement on dépense peu, mais on fait fortune. Cela prend un peu de temps, mais enfin cela arrive assez tôt pour qu'on ait le temps d'en

jouir avant de filer pour les pays de l'Éternité.

—Enfin, mon cher Monsieur, vous finirez par me dire....

—Ce qu'il faut faire ? sans doute et c'est bien simple, simple comme bonjour. Il s'agit d'aller vendre par les campagnes. Oh ! quelle belle vie, quelle vie accidentée que celle du colporteur ! Vie honorable aussi pour le colporteur honnête et intelligent. Ladouceur était le modèle des colporteurs. Il avait le talent, le rare talent de se faire aimer de tous. Affable, complaisant surtout pour les femmes. Avec cela des connaissances variées, beau chanteur, touchant assez bien le violon. Ladouceur était toujours attendu avec hâte, et regretté quand il partait. Je crois fermement, Marcel, que tu pourrais être le digne successeur de Ladouceur.

—Vous exagérez peut-être mon mérite.

—Je n'exagère rien. Eh bien, que dis-tu du projet ? Te sourit-il ?

A dix-huit ans, on n'a pas encore d'idées bien arrêtées. Les projets que nous formons n'ont pas d'ordinaire le temps de mûrir tant ils se succèdent rapidement les uns aux autres. Cependant il m'en coûtait de briser avec mes espérances de marin ; de tous les projets, c'est bien celui que j'avais caressé avec le plus de persistance. D'un autre côté, la perspective que Martial Boily faisait miroiter à mes regards, ne manquait pas de charmes.

—Enfin, tu réfléchiras, mon cher.

—En supposant que j'accepte, il y a un point qui mérite discussion, une condition *sine qua non*, comme disent ceux qui parlent latin.

—Laquelle ?

—Mais, pour vendre, il faut des effets, et pour se procurer ces effets, il faut de l'argent.

—Et tes dix piastres ?...

—Belle affaire !

—Une grande pour un colporteur. Vois-tu dans la carrière du colporteur, il y a trois périodes, trois phases par lesquelles il lui faut passer successivement, à moins qu'il ne veuille aller plus vite que le violon : celle du panier ; celle de la cassette et celle de la voiture. Les deux premières sont plus ou moins longues, suivant que le débit donne. Ainsi donc le colporteur, quand il veut aller loin, il commence par aller doucement, c'est-à-dire avec le panier. Ladouceur a rempli son premier panier avec moins de dix piastres. Je ne me rappelle plus combien de fois il l'a rempli avant de prendre la cassette. Mais, dis-moi, d'où viennent ces dix piastres ?

—C'est le fruit de mes économies.

—Brave enfant ! ceci te rehausse encore à mes yeux et je veux te prouver en quelle estime je te tiens. Ces dix piastres, tu les distribueras à tes sœurs ; elles s'achèteront de ces petits riens qui plaisent tant aux jeunes filles. Je me charge, moi, d'emplir tes trois premiers paniers. Tu me laisseras le choix des marchandises, car je connais les goûts et les besoins de tes futurs chalands. Tu

tiendras compte fidèle de tes opérations. Au bout de la première année, tu me donneras un tiers des profits, si le commerce prospère ; sinon, nous aviserons.

Comment ne pas accepter des offres aussi bienveillantes ?

—Et qui sait, mon cher, continua Martial Boily, si, après avoir subi les épreuves du panier, de la cassette et de la voiture, tu ne parvenais, un de ces jours, toi qui aime tant les flots, à équiper un vaisseau à tes frais et faire le voyage en Europe en armateur. Ladouceur n'est pas encore rendu si loin ; cependant il pourrait bien se permettre une petite excursion sur l'Océan : mais il est casanier en diable, ce Ladouceur ; il préfère gruger son fromage au foyer domestique, et ma foi, il a peut-être raison. Et le fameux X... a commencé par vendre des allumettes, de simples fétus de cèdres souffrés et il a laissé à ses enfants une fortune presque colossale, en égard au temps. Il est vrai qu'il a vécu comme un misérable, le vieux lâtre. Ainsi, c'est convenu, mais, quelques petits conseils qui te serviront bien : Où tu logeras, il est bien rare qu'on te fera payer. Montres-toi généreux : un petit cadeau à la fillette, un au baby : un *ouf* pour avoir un bœuf. Le colporteur est, pour ainsi dire, une gazette vivante ; il hante les grands centres ; il est sensé en savoir toutes les nouvelles. Quand tu laisseras la ville, aies bien le soin de t'approvisionner de journaux de dates plus ou moins fraîches ; tu les liras le soir en famille. A la campagne, le journal est un luxe que bien peu se permettent. Si tu sais des histoires, des contes, tu les raconteras ; si tu n'en sais pas, tu en feras. Tu joues un peu le violon ; tu chantes passablement ; apprends une masse de chansons. La musique est bien accueillie partout. Et maintenant quand veux-tu commencer ?

—Quand vous le jugerez à propos.

—Après-demain est le premier de juin ; tu commenceras avec le mois. Ta pacotille sera prête. Tu viendras me chercher ici ; je te reconduirai jusqu'à la Pointe-Lévis.

Comme je sortais, une belle enfant de seize à dix-sept ans, Rebecca, la fille de Martial Boily, cueillait des fleurs dans le parterre devant la maison.

—Comme ça, dit-elle, d'une voix émue, vous partez donc, M. Marcel ?

—Vous le savez ?

—J'ai tout entendu.

Rebecca baissa la vue en rougissant, puis elle ajouta :

—Serez-vous longtemps ?

—Assez pour bien m'ennuyer.

—De vos parents ?

—Oui, d'abord.

—Et puis ?

—Demandez cela à votre cœur, Rebecca.

IV.

Comment on traversait le fleuve alors

Le jour de mon départ fut sombre et triste comme nous tous.

Je ne parlais pas pour un voyage bien long ; je devais revenir assez fréquemment à la ville pour y renouveler mes marchandises. Cependant, vu la lenteur et la difficulté des communications d'alors, que de choses, durant mon absence, pouvaient survenir dans la famille, que je ne pourrais apprendre assez tôt.

Nos adieux furent donc déchirants ; ma pauvre mère en fit une maladie dont elle ne devait pas se relever entièrement.

O saintes et pures félicités de la famille, du foyer domestique !... dans quelque position que l'on puisse se trouver au cours de la vie, est-il possible de vous oublier jamais ! Comment remplacer les tendres sollicitudes, les chauds embrassements d'un père et d'une mère, les tendres et suaves caresses de bonnes petites sœurs !...

Enfin, il fallait que la séparation se fit, tôt ou tard ; il n'y a, dit-on, que dans l'autre vie où l'on ne se sépare plus jamais....

Je me rendis chez Martial Boily à l'heure fixée. Il m'attendait dans son salon avec sa fille Rebecca.

Sur une table était un panier gigantesque, plein, comble, totalement habillé d'une toile cirée, entouré de larges bandes de cuir. C'était mon magasin.

— Il y en a pour tous les goûts, mon cher Marcel, dit Martial Boily, avec un sourire ironique ; pour tous les âges : depuis la trisaiette jusqu'à l'arrière-petit-fils, tous y trouveront leur compte. Il a fallu une grande dextérité et une grande patience pour arimer tout cela dans la cale du vaisseau ; mais c'est que, je dois l'avouer, au risque de blesser sa modestie, j'ai eu l'aide d'un habile arimer, ajouta Boily en montrant Rebecca. Tu seras bien crédit à l'armateur, n'est-ce pas, ma fille ?

— J'ai bien peur, dis-je, que l'armateur ne soit toujours trop pauvre pour payer....

— Qui sait, mon garçon.

Une heure sonna et l'on vint nous avertir que la voiture attendait.

Cette fois, et ce fut la première, quand nous nous pressâmes la main, Rebecca et moi, nous nous aperçûmes que nous nous aimions autrement que l'on s'aime entre frère et sœur.

— Rebecca, je ne vous dis pas adieu, mais au revoir. M'oubliez-vous ?

Je vis une larme d'argent perler à ses beaux yeux voilés et glisser lentement sur sa joue décolorée. Je ne pouvais désirer une réponse plus expressive.

Comme nous arrivions au débarcadère, une voix de Stentor criait : Embarque ! Embarque ! nous accostons à la côte à Bégia. Vite, nous allons lever la pelle.

La pelle, espèce de trappe que l'on jetait entre le quai et le *horseboat*. Ah ! le fameux *horseboat* ! On doit s'en rappeler. Cette énorme conque pontée où l'on ne pouvait poser le pied sans remuer l'ordure et que mettaient en mouvement quatre haridelles, véritables Rossinantes, attelées à un joug aux quatre extrémités de deux pièces de bois croisées à

angle droit ; hideuse embarcation où les passagers des deux sexes et sans distinction, grandes dames et regrattières, gentilshommes et manants, bourgeois et voyous se trouvaient à la belle étoile, sans abri contre les intempéries, pêle-mêle avec les animaux, les boucauts, les tonnes et le reste. Et puis, durant toute la traversée, quelquefois une demi-journée et même plus, les cris, les imprécations, les juréments et quelquefois les obscénités de ceux qui conduisaient les chevaux. Hue dou ! dia ! marche donc, Carillon ! avances-tu, Dragon ! et pour chaque mot un coup de fouet qui cinglait les côtes des pauvres bêtes harassées, fourbues, brisées, écrasant sous le poids des douleurs et des infortunes.

Ce jour-là, il tombait une petite pluie froide et serrée, poussée par une forte brise du nord-est. Quand nous fûmes au milieu du fleuve, le vent devint furieux. Le *horseboat* dansait sur les vagues d'écume comme une coque d'œuf ; on entendait sa membrure craquer ; les efforts des chevaux étaient inutiles, presque nuls. Et tout le monde tremblait de peur et de froid, moi le premier, qui voulait affronter les fureurs de l'Océan.

Et le vent augmentait toujours, prenant les proportions d'un ouragan.

— Terrible souffle pour l'eau douce, disait Martial Boily, en prenant la barre du gouvernail qu'on avait abandonnée ; mais le gouvernail ne voulait pas obéir.

Alors, ce furent des cris, des lamentations, des gémissements inexprimables.

Près de moi était un vieillard qui tenait dans ses bras une jeune fille d'une remarquable beauté ; elle était évanouie.

— Pour l'amour de Dieu, Monsieur, me dit-il, un peu d'eau pour cette enfant ; elle va mourir.

Nous avions une mer sous nos pieds ; l'eau tombait du ciel à torrents sur nos têtes et le vieillard me demandait, pour la jeter sur les tempes de sa fille, un peu d'eau que je fus bien de la peine à trouver ; la chose est à peine croyable. En ce moment j'aperçus une espèce de voyou qui, sans doute pour se donner du courage, était en frais de vider une bouteille qui certainement contenait autre chose que de l'eau bénite ; je courus à lui ; il eut la complaisance de me prêter sa précieuse bouteille et nous introduisîmes quelques gouttes du bienfaisant liquide entre les lèvres de la jeune fille qui reprit connaissance.

Je devais bientôt me rencontrer de nouveau avec mes nouvelles connaissances, mais cette fois dans de plus heureuses circonstances.

— Ne passez jamais sans arrêter chez moi ; vous direz mon nom, tout le monde me connaît dans la Paroisse.

— Pour que je vous témoigne mieux ma reconnaissance, ajouta la jeune fille en me tendant une main qu'une reine eût été fière de mentrer.

Dieu eut pitié de nous ; il était temps, le vieux *horseboat* n'en pouvait plus. Quand

nous touchâmes à la Côte à Bégin, il y avait deux pieds d'eau dans la cale.

Il était six heures ; le temps s'était rasséréné ; le soleil était splendide ; les arbres étaient chargés de perles d'or et d'azur.

—Triste partance, dis-je à Boily.

—Oui, mais belle arrivée, j'ai remarqué cela.

—Que Dieu vous entende.

—Et te conduise. Quand tes provisions seront épuisées, nous aurons le plaisir de te revoir.

E. L.***

Bellechasse, Juin 1877.

(A continuer.)

Bibliographie.

Traité Élémentaire d'Arithmétique, par L. H. BELLENOSE. Deuxième édition.



Le succès qu'a obtenu la première édition de cet ouvrage a engagé l'auteur à en publier une seconde édition qui devait paraître pour la rentrée des classes mais qui a été retardée par le travail qu'il s'est imposé pour le remaniement complet de cette Arithmétique et pour en extirper toutes les déficiences qui s'étaient glissées dans la première édition.

Tout en suivant le même ordre de gradation et de division, l'auteur a introduit dans cette nouvelle édition un grand nombre de matières nouvelles et très utiles qui font de cet ouvrage un livre assez complet pour permettre aux élèves d'étudier et d'approfondir la science des chiffres dans toutes ses parties.

Les explications sont toutes claires et précises, on n'y trouve pas de ces longues phrases explicatives qui n'embrouillent que trop souvent l'intelligence des jeunes élèves, mais on y voit tout ce qui est nécessaire pour permettre aux élèves les moins intelligents de savoir facilement le sens des règles et leurs applications.

C'est une arithmétique qui, nous en sommes persuadés, est appelée à remplir tous les autres ouvrages traitant les mêmes matières, car elle est la plus complète et la plus claire de toutes les arithmétiques employées dans nos écoles élémentaires.

Cette arithmétique forme un joli volume in-12 de 207 pages, très bien cartonné et dont le prix n'est que de \$2.50 la douzaine.

S'adresser chez J. B. Rolland & Fils, rue St. Vincent, Montréal.

Biographie.

PIE IX.

APERÇU CHRONOLOGIQUE DE SA VIE.

Son véritable Portrait.



Il a toujours été difficile, pour ne pas dire impossible, à l'art de bien saisir la digne et vénérable figure de l'illustre Pontife. C'est qu'il y a dans sa physionomie des traits lumineux, comme il y a dans sa vie des phases distinctes.

Nous avons eu le précieux avantage de voir Pie IX de près et nous avons jugé que bien peu de portraits lui ressemblent. Sa photographie la mieux exécutée est, selon l'expression du savant, trop réaliste ; la peinture n'a pas encore pu saisir d'une manière parfaite le sentiment de la majesté humaine qu'inspire la vue de Pie IX ; la sculpture l'a représenté d'une façon trop froide. Pie IX est âgé de quatre-vingt-cinq ans, mais il est toujours jeune, il n'a pas d'âge. Son front est vaste, le nez bien fait, la bouche souriante, un peu plate, le menton large ; le visage est beau ; en certaines circonstances, ses yeux vifs et perçants lui donnent parfois une expression telle qu'on le dirait inspiré d'en haut.

Quand il parle, il se redresse, il grandit, on croit assister à une transfiguration de son auguste personne. Il est orateur et les contours les plus variés de l'éloquence lui sont familiers. Son génie se révèle souvent par des actes de magnificence. Son long règne a mis à ses genoux prélats, prêtres et fidèles du monde entier. Jamais souverain ne fut plus modeste. Croire qu'il savoure avec délices, ainsi que le prétendent ses ennemis, les adulations de la foule, est une erreur ; le Pontife ne les accepte que pour les rapporter à Dieu ; il ne s'en dissimule pas

l'amertume. Rentré dans sa chambre, il verse souvent des larmes amères et repousse les honneurs dont il devient l'objet.

La magnificence est le second trait de la physionomie du grand Pape. La charité est innée en lui, il ne sait pas compter avec les besoins des pauvres ; il est pour ceux qui souffrent d'une sensibilité exquise. Jamais pasteur n'a eu plus de tendresse pour son troupeau.

Pie IX laissera à son successeur ses droits sacrés ; puisse celui-ci hériter aussi de son génie et de ses vertus.....

I.

Pie IX et son prodigieux Pontificat.

Le 13 mai 1792 fut, pour l'illustre maison Mastai Ferretti, l'occasion de grandes réjouissances. le ciel venait de lui donner un nouveau fils et les anges, qui avaient accompagné le nouveau-né à son entrée dans la vie, se demandaient tour à tour comme autrefois au berceau de Jean-Baptiste : "Que pensez-vous que sera cet enfant ? *Quem putus erit iste puer ?*" On eût dit que les messagers célestes avaient alors le pressentiment des grandeurs futures de l'auguste Pontife. L'enfant fut baptisé le jour même de sa naissance par son oncle André Mastai, alors chanoine et plus tard évêque de Pesano. Il lui donna le nom de Jean-Marie.

Le 18 décembre 1818, après une éducation brillante donnée à son enfance, Jean-Marie Mastai prononça son irrévocable serment, ce serment qui sépare un jeune homme de la vie du siècle et l'enchaîne éternellement au Christ et à son Eglise, par les liens indissolubles du sous-diaconat.

Un an après, le saint jour de Pâques 1819, le jeune Mastai célébra sa première messe dans la modeste chapelle de Tata-Giovanni, au milieu de ses parents et de ses amis, dont les joyeux transports étaient aussi inexprimables que ceux des jeunes orphelins qu'il venait d'adopter comme seconde famille.

Quatre ans après, 1823, il dut cependant s'arracher à leurs larmes pour suivre en Amérique Mgr. Mazzi que les intérêts de l'Eglise appelaient dans ces lointaines contrées. Au début de la traversée, le vaisseau qu'il montait fut assailli par une

violente tempête, et on raconte qu'au fort du danger, l'abbé Mastai, les yeux et les mains levés vers le ciel, disait au divin Maître, comme autrefois les apôtres effrayés : " *Domine, salva nos, perimus ;*" Seigneur, sauvez-nous, nous périssons ; à peine cette invocation achevée, parut la nacelle du nègre Bako, qui mit l'équipage à l'abri du danger.

En 1825, l'abbé Mastai, de retour à Rome, fut chargé de la direction de l'hospice St. Michel et honoré de la dignité de chanoine de Ste. Marie, *in via lata*. Il ne fit que paraître sur ce nouveau théâtre, car Léon XII l'appela successivement au siège de Spolète et à celui d'Imola qu'il gouverna de 1832 à 1846.

Le 16 juin de cette année 1846, Grégoire XVI n'étant plus, l'évêque d'Imola fut élu Pape, et le lendemain du Conclave, le cardinal Riario Sforza, du haut du balcon du Quirinal, annonça à la foule impatiente l'heureuse nouvelle de l'élection de Pie IX. L'amnistie générale des déportés politiques et le premier Jubilé du pontificat du nouveau Souverain inaugurèrent son glorieux règne. "Nous avons un nouveau Pape, dit le Prélat, c'est l'Éminentissime Seigneur Jean Mastai Ferretti, cardinal prêtre de la sainte Église romaine." Ces paroles furent aussitôt acclamées par de bruyants applaudissements et des cris de "viva Pio nono ! vive Pie IX !"

Le 16 novembre 1848, l'ingratitude du lendemain succéda aux acclamations et aux fêtes de la veille : ce n'étaient plus les joyeux hosanna des Romains que redisaient les échos de la Ville éternelle, mais les vociférations sauvages d'un peuple en délire, enivré par l'émeute et la révolution. Pie IX venait de déclarer au monde entier, dans le consistoire du 29 avril 1847, que son devoir et sa conscience ne lui permettaient pas de consentir à la guerre contre l'Autriche. Cette protestation, à la fois juste et énergique, arma les mains des démagogues ; le poignard homicide brisa l'existence du brave Rossi, inaugura l'ère de la tyrannie, frappa mortellement Mgr Palma et prépara à Pie IX lui-même le chemin de l'exil. L'auguste Pontife se retira à Gaëte, dans les Etats du roi de Naples, où il arriva le 24 novembre 1848.

En 1849, la France proteste contre l'envahissement du Saint-Siège de Rome, l'armée française, maîtresse de la révolution, occupe la Ville éternelle et Pie IX est ramené triomphalement sur le siège de Saint-Pierre par nos vaillants soldats.

Le 12 avril 1850 fut un jour de gloire pour la France et d'indicible joie pour le peuple romain ; Pie IX arrivait aux portes de Rome dès quatre heures de l'après-midi ; il était précédé et suivi de deux escadrons de dragons français ; un brillant état-major entourait sa voiture et le général Baragay-d'Hilliers occupait à la droite du carrosse du Pontife le poste d'honneur. Les cris de vive Pie IX ! vive le Saint-Père ! vive notre roi ! vive l'armée française, témoignaient de la satisfaction unanime des Romains. Le soir, la ville fut brillamment illuminée.

Le 24 septembre 1850, par une lettre apostolique, Pie IX rétablit la hiérarchie épiscopale en Angleterre, supprime les huit vicariats apostoliques et les remplace par douze sièges épiscopaux, savoir : de Southwark, de Plymouth, de Clifton, de Wewot et Saint-David, de Shrewsbury, de Birmingham, de Nottingham, de Northampton, de Beverley, de Haxham, de Liverpool et Solford.

Le 4 mars 1853, la hiérarchie ecclésiastique est rétablie dans toute la Hollande.

Le 8 décembre 1854 le dogme de l'Immaculée Conception de la Reine du ciel fut solennellement proclamé dans l'univers entier. Les réjouissances furent indescriptibles.

En 1855, Laval, ville de France, est érigée en évêché.

En 1859, Rennes, cité de la Bretagne, est érigée en archevêché. Cette même année la pauvre Italie est de nouveau entraînée dans de nouveaux et interminables désastres. La révolution est partout ; les Romagnes se soulèvent ; Victor-Emmanuel prend le nom de dictateur ; les événements qui se succèdent rapides préparent les drames sanglants dont l'Italie va devenir le triste théâtre et dont le fatal dénouement sera la sacrilège spoliation de la Papauté.

Le 18 mars 1860, en effet, le roi de Piémont, entraîné par sa folle et téméraire ambition, s'annexe les Romagnes et par une entente, à la fois hypocrite et sacrilège, cède à la France abusée Nice et la Savoie.

En 1860, Victor-Emmanuel et ses complices dans la spoliation des États de l'Église sont solennellement excommuniés, le Pape fait appel à la justice de l'Europe entière.

Le 27 mars 1860, le brave Lamoricière accepte le commandement de l'armée pontificale grossie de nombreux volontaires accourus de toutes les puissances indignées et principalement de la France.

Le 8 septembre même année, le Piémont, par un forfait aussi impolitique qu'inouï, somme Pie IX de licencier ses troupes, et avant même que le délai accordé ne soit expiré, Fanti et Cialdini ont franchi la frontière pontificale !

Le 16 octobre 1860 eut lieu le guet-apens de Castelfidardo, où le Piémont se souilla d'un éternel déshonneur.

Le brave Lamoricière et l'immortel Pimodan s'y couvrent de gloire, le dernier est assassiné par le lâche Brambilla ; un bombardement de dix jours fait expier à la généreuse Ancône son hospitalité donnée au général Lamoricière et aux débris de sa vaillante armée. Les sicaires ne cessent le feu que quand ils eurent obligé le général français à signer une glorieuse capitulation.

En 1860 et pendant que l'Italie lutte avec la révolution, les chrétiens du Liban et ceux de Damas luttent contre le fanatisme musulman qui les menace sur plusieurs points de l'Asie. L'armée française accourt au secours des nombreuses victimes, et par une lettre du 29 juillet Pie IX témoigne de sa vive douleur et condamne ces sacrilèges et odieux forfaits.

Le 27 mars 1861, Victor-Emmanuel est proclamé roi d'Italie et usurpe Rome pour capitale ; un vote de la Chambre consacre cet inique stratagème dont les fatales conséquences entraînent la spoliation et la suppression des congrégations religieuses. Pie IX proteste et revendique ses droits.

Le 8 juin 1862, tandis que Rome paie au monde l'affligeant spectacle de la révolution, Rome chrétienne, à l'appel du Pontife suprême, célèbre par de brillantes fêtes la canonisation des martyrs du Japon ; plus de deux cent mille spectateurs, dont trois cent vingt-trois cardinaux, patriarches, archevêques et évêques, plus de quatre mille prêtres, assistent à cette grande solennité.

En 1863 et en 1864, Pie IX adresse à Sa Majesté l'Empereur de Russie ses légitimes mécontentements à l'occasion des massacres du clergé et des fidèles de la malheureuse Pologne ; l'allocution du 27 avril 1864 est une des plus célèbres de l'auguste défenseur de l'innocence opprimée.

15 septembre 1864.— Satisfait de ses iniques attentats, fier de ses succès d'un jour, poussé par une politique qui n'a jamais trompé personne, Victor-Emmanuel manifeste des intentions protectrices envers la personne du Pape et le Saint-Siège qu'il vient d'envahir et de

spolier. Par une entente avec la France, le roi usurpateur feint de vouloir respecter les dérisoires lambeaux de la royauté qu'il laisse au Souverain Pontife, promet de payer une partie de la dette des États de l'Église dont il a fait la proie de sa funeste ambition ; c'était un prétexte fourni à Napoléon III pour l'engager à retirer ses troupes de Rome. Pie IX refuse énergiquement les offres du Souverain, auquel il répond par l'excommunication.

Le 8 décembre 1864, Pie IX condamne les erreurs modernes, résumées dans un écrit, le Syllabus : neuf mois après, la franc-maçonnerie est elle-même condamnée.

En juin 1867, Rome célèbre le dix-huitième centenaire des martyrs saint Pierre et saint Paul, et la canonisation des martyrs de Gorkom.

Le 3 novembre, les soldats français de l'armée pontificale remportent la victoire à Mentana : Garibaldi est battu.

Le 4 décembre 1867, le gouvernement français s'engage à garantir le territoire du Saint-Siège dans toute son intégrité.

Le 27 juin 1868, convocation du Concile du Vatican pour l'année suivante, 8 décembre 1869 ; sept cent soixante-sept Prélats y assistent.

Le 18 juillet 1870, le dogme de l'infaillibilité du Pape est solennellement proclamé.

Le 22 juillet 1870, époque mémorable de nos fatals désastres, dans le guerre de la France contre la Prusse, les Piémontais assiègent Rome ; Pie IX est réduit à son Vatican. 20 septembre 1870.

Le 20 décembre 1871, Pie IX proteste contre ces nouveaux attentats à sa royauté.

Le 8 décembre, saint Joseph est déclaré patron de l'Église universelle.

En 1873, persécution des catholiques en Allemagne.

En 1874, les Jésuites sont chassés d'Italie ; le Collège romain est supprimé.

Le 5 mai 1876, la France catholique inaugure l'ère des pèlerinages à Rome et aux différents sanctuaires d'Italie ; dix-huit cents pèlerins sont reçus en audience solennelle par le Pape.

Le 21 mai 1877, noces d'or de Pie IX, ou cinquantième anniversaire de son élévation à l'épiscopat. Le Pape reçoit des députations de tous les diocèses de la France et du monde entier.

Pie IX est âgé de quatre-vingt-cinq ans, il y a 58 ans qu'il est prêtre, il fut 21 ans évêque et 31 ans Pape. Il a dépassé les années du pontificat de saint

Pierre, bien que, d'après la tradition, il ne devait pas en être ainsi des successeurs de Pierre.

Pie IX est un des plus doux, des plus charitables, des plus éminents des pontifes de Rome, et c'est cependant ce Pontife tant aimé, tant vanté, que les souverains de l'Europe abandonnent, et que le roi de Piémont retient captif au Vatican.

II.

Captivité de Pie IX.—Raison des Pèlerinages à Rome.

Les libres-penseurs ne cessent de s'élever contre les pèlerinages de Rome dont ils travestissent le véritable but. Ne soyons donc pas surpris si ces intolérants, qui ne veulent la liberté que pour eux, s'efforcent avec tant d'audace de dénaturer les intentions catholiques ; et sans vouloir mettre le pied sur le terrain brûlant de la polémique, essayons cependant de démasquer les grandes hypocrisies de la libre-pensée, et d'expliquer de la manière la plus loyale et la plus franche ce que signifient en réalité les pèlerinages des catholiques à Rome. C'est ainsi que nous entendons réfuter les noires calomnies, rectifier les erreurs et mettre les plus simples constamment en défiance contre les monstrueuses impiétés des ennemis de l'Église.

Les pèlerinages à Rome ne sont pas des manifestations politiques, mais bien de pieuses manifestations des sentiments catholiques envers le chef suprême de l'Église. Dans tous les temps, mais surtout aux époques de persécution, la Ville éternelle n'a cessé d'allier dans ses murs le concours universel des pèlerins de toutes les nations, apportant de siècle en siècle, aux pieds du successeur des Apôtres, le tribut de leur amour et les richesses du monde entier. L'histoire est là pour nous apprendre que cet élan enthousiaste de la foi catholique s'est surtout montré plus spontané et plus invincible à chaque fois que les puissances de l'enfer ont essayé de prévaloir contre la sainte Église du Christ. Et, qu'on le sache bien, si à cette heure les peuples se sentent entraînés vers Rome par un invincible attrait, c'est qu'un téméraire rival du Pontife-Roi, insultant à la reconnaissance de l'Europe tant de fois sauvée par les successeurs des Apôtres, a usurpé les droits du Pape, s'est élevé sur les débris de son trône, s'est enrichi de ses royales dépoilles, a ceint son divin diadème. Le nouveau gouvernement italien a, dit-on, d'autres projets

contre Rome et le Vatican, et pour les exécuter il attend la mort du Pape. "Alors seulement seront définitivement supprimés et les garanties et les titres de la royauté sacrée des Pontifes de Rome, la papauté sera pour toujours expulsée de son palais, et Victor-Emmanuel solennellement proclamé unique roi de tout le royaume d'Italie." Mais il paraît que Dieu médite d'autres plans, dont il s'est réservé le secret..... Comme autrefois le Prophète, il verse des larmes sur les malheurs de l'Italie et appelle, comme le poète, sur le roc où il est retenu, le jour de la délivrance. Mais, non, je me trompe, il n'y a pas de murs assez élevés, de barreaux assez solides, pour empêcher la parole du Vicaire de Jésus-Christ de s'envoler dans les airs et de redescendre sur le monde entier comme une rosée féconde. Pour Pie IX, comme pour ses prédécesseurs, la prison c'est le lieu de leur éclatant triomphe, c'est le sépulcre glorieux d'où le Sauveur, bravant et renversant la lourde pierre sous laquelle ses ennemis espéraient pouvoir retenir son cadavre, a pris son essor vers les cieux.

Le triomphe du Christ ne fut pas douteux, celui du Pape ne le sera pas davantage, car il est écrit aux pieds de l'obélisque qui décore l'entrée de son splendide palais : "*Christus vivit, Christus regnat, Christus vincit; Christus ab omni malo nos defendat*; le Christ est vivant, le Christ règne, le Christ est vainqueur; le Christ nous défendra contre tous les maux."

Quoi qu'il en soit des sarcasmes et des ineptes plaisanteries de la libre-pensée, les cœurs des Français et ceux des catholiques des autres nations se sont chaque jour réunis aux pieds du trône de l'immortel Pontife; ils s'y trouveront souvent encore, car, ainsi que l'écrivait un de nos plus éminents publicistes de France (1) : "Entre les choses puissantes qui sont sur la terre, il y en a deux dont la force n'a pas été vaincue : la goutte d'eau et le brin d'herbe. La goutte d'eau veut aller à la mer; quoi qu'on fasse, elle arrive; le brin d'herbe veut monter sur la faite des palais, il en vient à bout; ou le palais s'abaisse au niveau du brin d'herbe, ou le brin d'herbe y monte. C'est ce que l'on peut voir à Rome sur tous les palais des empereurs. Dieu est le seul empereur où les palais ne s'abaissent pas au-dessous du brin d'herbe et où le brin d'herbe ne monte pas, parce qu'on les rebâtit toujours et point les au-

tres. De même le génie de la France est d'aller à St. Pierre, au Pape (à Pie IX). On ne l'arrêtera point. Si on l'arrête un jour, il s'y reprendra et il arrivera, c'est la nature."

Donc la France suivra sa pente, qui est d'être fidèle au Pape, et par le Pape, fidèle à Dieu, car Dieu ne se sépare pas du Pape, qui est assuré de ne se point séparer de Dieu : *Non deficiet fides tua; Porta inferi non prevalebunt; Tu es Petrus*. Ce sont des paroles qui comptent et qui ne passent pas (2).

Et comme le disait hier M. de Mau-migny : "A la France a été confiée la garde du siège et du trône de Pierre; son existence est attachée à l'accomplissement de sa glorieuse mission....."

III.

Pauvreté de Pie IX.—Raison du Denier de Saint-Pierre.

Un de nos illustres évêques de France (3), s'adressant naguère aux fidèles de son diocèse, leur disait, à l'occasion des noces d'or de l'auguste Pie IX : "Trois manifestations, également dignes et opportunes, nous paraissent devoir signaler parmi nous ce mémorable anniversaire : la prière publique, le tribut de nos aumônes et une visite au Pape sous forme d'un pèlerinage à Rome." Nous qui avons visité la Ville éternelle et ses sanctuaires, vu Pie IX de près, nous savons d'expérience que si quelques heures passées au Vatican complètent et transforment une vie sacerdotale, ce pèlerinage devient le charme de la vie de tous les catholiques. Aussi ne sommes-nous pas surpris des efforts et des violentes attaques des ennemis de l'Eglise et du Saint-Siège, travestissant à cette heure leurs pieuses pérégrinations, jetant sur leur foi, sur leurs aumônes, et sur leur dévouement envers le Chef suprême de l'Eglise, au moyen de l'arme du ridicule, les plus injurieuses et les plus mensongères calomnies.

Or, c'est précisément parce qu'un procès sérieux s'instruit présentement contre la papauté, contre l'Eglise du Christ, que, fermant l'oreille aux déclamations stupides de l'incrédulité qui les environnent, les fidèles se lèvent en masse et se préparent à prendre le chemin de Rome, convaincus que, hors le catholicisme,

[2] Extrait de la France catholique à Rome, page 213 et suivantes

[3] Mgr. Duquesnay, évêque de Limoges.

(1) Louis Veullot.

il n'y a plus d'unité, plus de force, que hors de Rome, il n'y a plus que contradictions, funestes erreurs, désordre, anarchie et confusion. Ils vont donc à Rome accomplir un double devoir : consoler leur père et déposer au pied de son trône le tribut de leur amour et de leurs offrandes.

Dans l'arène de la charité où l'entraînement la libre-pensée et l'insultante démagogie de la rue, le dévouement chrétien soutient présentement une double lutte : la justification des pèlerinages à Rome et celle du denier de Saint-Pierre, indignement travestis. "A quoi bon, disent les ennemis du Pape, cet or et ces riches présents portés à Rome de tous les points du monde ? Ne vaudrait-il pas mieux les vendre et en donner le prix aux pauvres !" Ce langage de nos pharisiens modernes n'est pas nouveau, il fut autrefois tenu dans la maison d'un lépreux de Béthanie, alors qu'une pieuse femme répandait sur la personne de Jésus ses huiles parfumées. Écoutez la réponse du divin Maître ; elle s'adresse aussi aux pharisiens de notre époque, "Laissez-la ; pourquoi lui faites-vous de la peine ? Elle a fait une bonne action ; vous aurez toujours des pauvres avec vous, mais vous ne m'aurez pas toujours." Cette leçon n'a pas besoin de commentaire.

Essayons cependant de justifier l'emploi que fait le Souverain Pontife des présents qui lui sont offerts par les chrétiens du monde entier et sans distinction de culte ; car les souverains séparés de l'Église de Rome ont de tout temps été persuadés que la Papauté dépossédée n'en est pas moins la personnification la plus haute de la force morale des nations.

"Le denier de Saint-Pierre, dit Mgr. de Saint-Brieuc, sert moins aux besoins personnels du Saint-Père, qu'à ceux du monde tout entier. La vie de l'illustre Pontife prêche à tous la simplicité, la frugalité, l'acte si évangélique de se contenter de peu pour soi-même."

"Dans l'immense palais qu'il habite au Vatican, ajoute Mgr. d'Agen, il ne s'est réservé qu'un appartement des plus simples, sa couche est dure, son vêtement sans luxe, sa cour, il vaudrait mieux dire sa famille, se compose de quelques amis dévoués au malheur. Mais si Pie IX se contente de si peu pour sa personne sacrée, grandes sont ses charges et ses obligations ! La révolution l'a privé de son patrimoine temporel, et comme Pape il doit assurer le service

public de son Église dans le monde entier, par le fonctionnement des tribunaux ecclésiastiques et des congrégations romaines, par les nonciatures et les délégations apostoliques, par l'envoi et l'entretien des missionnaires, en venant aussi en aide à tant de prélats dépouillés et persécutés."

"En outre Pie IX a conservé son caractère de Roi, il en possède les généreux instincts, il en a toutes les charges, il doit donc pourvoir à l'entretien de tous les serviteurs de sa royauté. Il avait, comme tous les chefs du gouvernement, un ministère, des fonctionnaires, il avait une armée, petite par le nombre, mais vaillante et fidèle. Il possédait une maison royalement tenue, comme il convient à un chef suprême des catholiques. Eh bien ! pour accomplir dignement sa mission, il est juste que le souverain possède des richesses, pour allouer l'exercice de ses droits et être en même temps comme le signe de sa dignité et l'instrument indispensable de son autorité légitime.

"Pie IX, répond partout et toujours, par des largesses vraiment royales, aux grandes infortunes qui lui sont signalés, il n'a jamais été indifférent aux œuvres qui ont réclamé ses encouragements et la prière du pauvre ne l'a jamais trouvé insensible." En un mot la charité de Pie IX est inépuisable, disons plus, aussi vaste que son cœur. Citons un exemple entre mille : Lorsqu'en 1875 le midi de la France fut ravagé par de terribles inondations, un personnage bien connu se présente au Vatican : "Très Saint-Père, dit-il au Pape, je viens vous prier de vouloir bien accepter ma modeste offrande ; et il remettait à Sa Sainteté 60,000 francs en pièces d'or. "Oh ! que je suis heureux, répondit Pie IX avec une grâce charmante, je songeais il y a un instant aux moyens de venir en aide aux victimes des inondations de la France." Le lendemain, le Pape envoyait 30,000 francs à Toulouse !

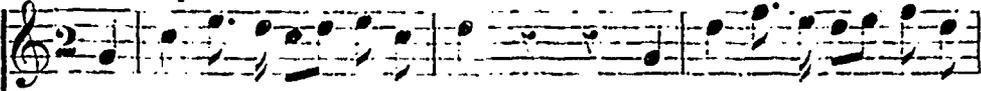
Tel est le véritable emploi du denier de Saint-Pierre. Nous sommes à la veille de voir la catholicité offrir un magnifique spectacle, et déployer les élans de sa foi et de sa générosité envers la Papauté. Bientôt évêques, prêtres et fidèles se presseront aux pieds du Pontife de Rome. La France, comme toujours, y brillera au premier rang, et presque tous ses diocèses entreront dans ce concert d'amour envers Pie IX, que ses grandes infortunes nous ont rendu encore plus cher.

HYMNES PATRIOTIQUES

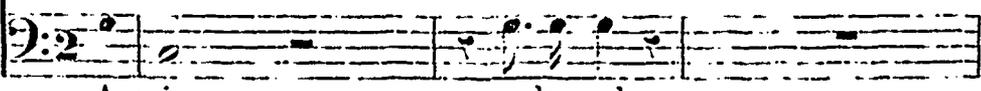
Composées pour le Concert de la Société St. Jean-Baptiste d'Ottawa, donné le 25 Juin 1877
 sous la direction de M. STANISLAS DRAPEAU, Commissaire-Ordonnateur.

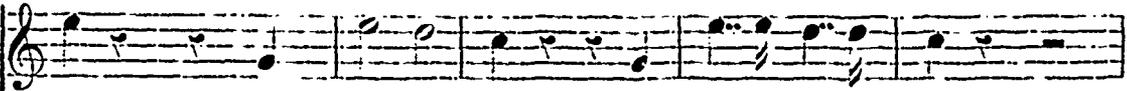
A SAINT JEAN-BAPTISTE.

CHŒUR. Temps de Marche.

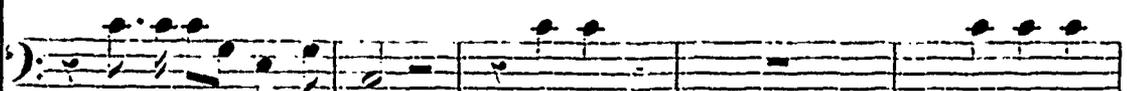
SOPRANO.  A- mis, en ce jour so-len - nel. A- mis, en ce jour so-len-

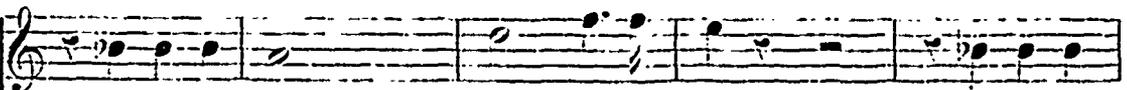
ALTO.  A- mis, en ce jour so-len - nel. A - mis, en ce jour so-len-

BASSO.  A- mis, so-len-nel.

 nel, Of - frons des vœux, des vœux à l'E- ter - nel.

 nel, Of - frons des vœux, des vœux à l'E- ter - nel,

 En ce jour so- len - nel, Of-frons Of-frons des

 Of-frons des vœux à l'E- ter - nel, Of-frons des

 Of-frons des vœux à l'E- ter - nel, Of-frons des

 vœux, Of-frons des vœux à l'E- ter - nel. Of-frons des vœux.

vœux, des vœux à l'E-ter - nel, Of - frons, of - frons des vœux, des
vœux, des vœux à l'E-ter - nel, Of - frons, of - frons des vœux, des

Offrons des vœux à l'E-ter - nel, offrons des vœux, offrons des vœux, offrons des

vœux à l'E-ter - nel, Of - frons, Of - frons des vœux, des vœux à l'E-ter -
vœux à l'E-ter - nel, Of - frons, Of - frons des vœux, des vœux à l'E-ter -
vœux à l'E-ter - nel, offrons des vœux, offrons des vœux, offrons des vœux à l'E-ter -

nel, Of - frons des vœux à l'E - ter - nel!
nel, Of - frons des vœux à l'E - ter - nel!
nel, offrons des vœux, des vœux à l'E - ter - nel!

SOLO.

Du haut du cé-les-te sé - jour, En a-do-rant le Dieu d'a -mour, Un
Pa-tron, pour nous en ce jour, Un Pa-tron, pour nous en ce jour, Pour ses



En-fants et la Pa - tri - e, in - ter - cè - de, sur-veille et pri-e, Pour ses



En-fants et la Pa - tri - e, in - ter-cè - de, sur-veille et pri - e,] in-ter-cè-



de, sur-veille et pri - e.

CHŒUR:—Amis, etc.

I

Du haut du céleste séjour,
En adorant le Dieu d'amour,
Un Patron, pour nous, en ce jour, (*bis*)
Pour ses enfants et la Patrie,
Intercède, surveille et prie.

II

Il veillait là, lors du grand jour,
Que, mus d'Espoir, de Foi, d'Amour,
Nos ancêtres, loin du séjour (*bis*)
De la France, sur ce rivage,
Fondaient pour nous cet héritage.

III

A tout instant de chaque jour
En adorant le Dieu d'amour,
JEAN-BAPTISTE de son séjour, (*bis*)
A constamment en souvenance
Les fils de la Nouvelle-France.

X * *

Ottawa, 25 Juin 1877.



A NOTRE SAINT PATRON.

Paroles de J. A. BÉLANGER, Ottawa.

Musique de C. LAVIGUEUR, Québec.

SOLO.

saint Pa - tron, pour cé - lé - brer ta fê - te, Nous pro - di -
 guons nos décors les plus beaux Tout se re - - vêt d'u - ne splen - deur par -
 fai - te Et dans les airs s'é - lan - cent nos Dra - peaux. Vive à ja -
 mais ta mé - moi - re ché - ri - e, Saint Jean - Bap - tiste, a - vo - cat de nos
 doits; Sous ton é - gide ont fleu - ri la pa - tri - e, Nos Tra - di -
 tions, notre Langue et nos Lois. Sous ton é - gide ont fleu - ri la Pa -
 tri - e, Nos Tra - di - tions, no - tre Langue et nos Lois.

CHŒUR.

SOPRANO
 VIVE à ja - mais ta mé - moi - re ché - ri - e, Saint Jean - Bap -
 TENOR.
 VIVE à ja - mais ta mé - moi - re ché - ri - e, Saint Jean - Bap -
 BASSO.
 VIVE à ja - mais ta mé - moi - re ché - ri - e, Saint Jean - Bap -

tiste, a - vo-cat de nos droits. Sous ton é - gide a fleu-ri la Pa-
 tiste, a - vo-cat de nos droits. Sous ton é - gide a fleu-ri la Pa-
 tiste, a - vo-cat de nos droits. Sous ton é - gide a fleu-ri la Pa-
 tri - e, Nos Tra - di - tions, no - tre Langue et nos Lois!
 tri - e, Nos Tra - di - tions, no - tre Langue et nos Lois!
 tri - e, Nos Tra - di - tions, no - tre Langue et nos Lois!

I

O Saint Patron ! pour célébrer ta fête,
 Nous prodiguons nos décors les plus beaux ;
 Tout se revêt d'une splendeur parfaite
 Et dans les airs s'élancent nos drapeaux.
 Vive à jamais ta mémoire chérie,
 Saint Jean-Baptiste, avocat de nos droits ;
 Sous ton égide ont fleuri la patrie, } *Bis.*
 Nos Traditions, notre Langue et nos Lois.

II

Vois les transports du peuple qui t'acclame
 Marchant au bruit des cors et du canon ;
 Vois quel respect entoure l'oriflamme
 Où sont gravés ton image et ton nom.
 Vive à jamais, etc.

III

La France, en proie aux pouvoirs arbitraires,
 N'est jamais sûr un jour du lendemain :
 Nos frères, là, s'arment contre nos frères.....
 Oh ! par pitié, grand Saint, tends-lui la main.
 Vive à jamais, etc.

IV

Protège encor le Saint Pontife et Rome
 —Où l'anarchie a spolié l'autel ;
 Tous deux, tombés aux mains du *galant-homme*,
 N'attendent plus de secours que du ciel.
 Vive à jamais, etc.

J. A. BÉLANGER.

Outaoua, 25 Juin 1877.



LE FOYER DOMESTIQUE.

Ottawa, 1er Août 1877.

LES ORANGISTES.

Désordres causés à l'ombre de la liberté civile et religieuse.

En attendant qu'une plume exercée s'occupe dans le *Foyer Domestique* de la question de l'*Orangisme en Canada*, nous croyons devoir joindre de suite notre adhésion aux protestations qui suivent, et qui sont si nettement formulées par la *Minerve* et le *Nouveau-Monde*, de Montréal, la *Gazette* de Joliette, l'*Evènement* de Québec, et quelques autres feuilles françaises de la Province de Québec.

Notre mission étant toute morale et sociale, nous écartons tout ce qui peut se rapporter à l'esprit de parti politique, dans cette grave question, nous renfermant dans la stricte observance d'une parfaite neutralité, en politique, mais que notre devoir de citoyen catholique, ami de la paix et du bonheur des diverses nationalités habitant le Canada, nous commandent d'agir pour la défense des droits sociaux outragés.

I.

Démonstrations Orangistes.

Après avoir donné d'amples détails sur l'émeute du 12 Juillet, où l'infortuné Hackett est tombé victime de son imprévoyance, le *Nouveau-Monde* ajoute ce qui suit au sujet des funérailles qui eurent lieu le 16, à Montréal :

« Vers trois heures, hier après-midi, la procession orangiste qui devait escorter Hackett au cimetière, s'est mise en marche et a défilé au milieu de la foule des curieux.

Le jaune n'avait pas été épargné ; on en voyait partout dans les rangs de la procession, sur les drapeaux et jusque sur le cercueil du défunt. Lorsque le drapeau orangiste a été déployé, les Orangistes ont poussé des hurras frénétiques et enthousiastes : chose inouïe dans les circonstances analogues. On eût dit que les Orangistes se réjouissaient de la bonne occasion qui leur était donnée de déployer bravement leurs couleurs sous la protection de la force publique. Ce n'étaient certainement pas ceux qui criaient ainsi qui regrettaient le plus la mort de Hackett.

« La cavalerie, plusieurs régiments de volontaires, l'artillerie, un escadron de police les précédaient et devaient veiller à leur assurer la paix.

« Nous avons pu voir que la plupart de ceux qui paraissaient avec insignes n'appartenaient pas à la meilleure classe de la société. De telles figures, tant celles qu'il y avait dans les rangs de la procession qu'en dehors, se rencontrent toujours dans les émeutes, et généralement partout où l'ordre et la paix publique sont compromis. Ils nous est impossible de taire que la procession telle qu'organisée avec drapeau montrant Guillaume d'Orange traversant la Boyne, et avec les airs orangistes joués avec un certain caractère insultant, constituait une provocation pour les Irlandais catholiques.

« Mais les Irlandais catholiques respectables se sont abstenus de faire aucune démonstration et même de paraître dans les rues sur le parcours de la procession. Ils se sont en cela conformés aux sages résolutions des sociétés irlandaises catholiques et aux instructions reçues de leurs pasteurs, et ils ont prouvé par là qu'ils voulaient véritablement la paix.

« Il y eut plusieurs paniques pendant le parcours de la procession. Sur la rue Rade-gonde un cheval effrayé ayant fait écart, les *Orange Young Britons* arrivés la veille à la gare Bonaventure le pistolet au poing se sont crus attaqués et ont déchargé leurs armes en l'air. La foule s'enfuit de tous côtés.

« A deux ou trois endroits quelques Irlandais, non des plus respectables, voulurent causer du trouble. On dit qu'ils exhibèrent des revolvers, ce que les Orangistes ont imité immédiatement. La police présente à ces paniques aurait dû faire exécuter la loi qui défend le port d'armes à feu. Les Irlandais et les Orangistes armés se trouvaient hors la loi et auraient dû être mis à l'ordre par les autorités.

« Les airs orangistes les plus arrogants et les plus provocateurs ont été joués par les Bandes qui accompagnaient la procession et augmentaient encore le caractère déjà insultant de la démonstration.

« Cependant, sur tout son parcours et sauf quelques paniques, la procession a défilé avec un calme relatif.

« Après avoir arrêté à la Cathédrale pro-

testante, la procession reprit sa marche vers le cimetière.

“ M. Doudiet, grand chapelain des Orangistes, prononça au cimetière un discours que nous reproduirons plus tard, afin de donner une idée de l'esprit qui règne parmi ces gens.

“ Le fanatisme et les tendances des loges orangistes ont été mises à jour en des termes acerbes, violents et provocateurs. Au lieu de calmer les esprits, de chercher à détruire dans la population l'excitation produite par les derniers événements, le fanatique chapelain orangiste ne s'est appliqué qu'à soulever davantage les passions de partis, passions qui venaient de produire l'effusion du sang. Le chapelain orangiste s'est tellement laissé emporter au-delà des bornes raisonnables que des laïques ont dû intervenir et lui demander de mettre fin à cette harangue insultante et désordonnée.

“ Cette démonstration accompagnée de menaces et d'insultes contre nos autorités prouve de quelle manière les Orangistes entendent affirmer ce qu'ils prétendent être leurs droits, et a montré de quels moyens ils veulent se servir pour atteindre le but de leurs prétentions, au mépris de la paix et de l'harmonie qui doit régner dans la population.

“ Nous ne pouvons nous empêcher de faire un rapport de comparaison entre la conduite tenue par les protestants à propos des troubles d'Oka et celle qu'ils ont affichée publiquement à l'occasion de la mort de Hackett. Pendant qu'ils n'avaient pas un mot de désapprobation pour les incendiaires d'Oka, ils se sont montré d'un zèle extraordinaire pour ne pas dire plus, en cette circonstance.

“ Les catholiques et tous les hommes que n'avengle point le fanatisme flétrissent le meurtre de Hackett comme ils flétrissent les incendiaires d'Oka et ne voient pas de raison pourquoi dans les deux cas on n'aurait pas recouru aux autorités légales pour venger le tort fait à la société.”

II.

La *Minerve* du 20 juillet ajoute :

“ A son retour à Ottawa, la députation orangiste que nous avons vue à Montréal, aux funérailles de Hackett, a été l'objet d'une démonstration flatteuse pour elle et insultante pour les catholiques.

“ Le Dr. Sweetland lui a présenté, au nom des amis de la liberté civile et religieuse, une adresse dans laquelle il la félicite d'avoir assisté aux funérailles de Hackett, pour montrer son attachement au protestantisme et enfin, “ à cette liberté que le glorieux, pieux et immortel Prince d'Orange a fondée et contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront point.”

“ Ces paroles blasphématoires sont dirigées évidemment contre les catholiques. Nous, catholiques, aux yeux du Dr. Sweet-

land et des protestants et des orangistes d'Ottawa, nous sommes les portes de l'enfer. Sans être aussi insolents que M. Sweetland, les journaux protes ants de Montréal donnent la même signification que lui à la démonstration de lundi. Chacun de ces articles paraît écrit sous l'inspiration de ce fameux cri de guerre : *Down with Popery!* qui a été répété dans la prétendue procession funèbre de lundi dernier. Si c'est ainsi que nos confrères protestants...entendent la liberté civile et religieuse, nous n'en sommes pas. La liberté ainsi entendue signifie : Droit absolu aux protestants d'agir comme ils l'entendent, de vouloir conduire les catholiques à leur guise et enfin de les insulter à cœur joie.

“ Maintenant que le calme est assez rétabli à Montréal pour que nous puissions parler raison à nos concitoyens protestants, nous devons leur dire que les funérailles du malheureux Hackett n'ont été qu'une insulte aux catholiques de notre ville. De cette malheureuse victime de la bagarre que catholiques et protestants regrettent, les manifestants en deuil n'avaient nul souci. On a voulu jeter l'outrage et le défi aux catholiques et on a réussi.

“ N'était-ce pas insulter les catholiques que d'éclamer comme on l'a fait le drapeau de Guillaume d'Orange en face des descendants de ces Irlandais dont il a été le vainqueur et le tyran ? Ils sont bien-venus à parler liberté civile et religieuse au souvenir du Prince d'Orange, le persécuteur des Irlandais, l'initiateur de ces persécutions qui ont dépeuplé l'Irlande !

“ Était-ce aussi au nom de la liberté religieuse que les différents corps de musique ont joué les airs si connus et si insultants pour les Irlandais : *Protestants boys, Croppies lie down, the battle of the Boyne* ? Comme ce la est réjouissant pour nous, catholiques, d'entendre ces paroles *Protestants Boys* :

“ Water, water, holy water,
Sprinkle the catholics every one,
Will cut them asunder,
Us protestants, will carry our own.”

“ Que l'eau bénite arrose tous les papistes.
“ Nous allons les pourfendre ; nous allons les
“ coucher à nos pieds et nous vaincrons, nous
“ les fils du protestantisme.”

“ Vraiment si c'est là ce que l'on entend par la liberté civile et religieuse, les protestants et les orangistes ont droit d'être fiers. Ils en ont eu une large part de cette liberté, lundi, plus qu'ils n'en méritaient et plus que nous sommes disposés à leur en donner !

“ De quel droit transformerait-on ces funérailles en démonstration anti-catholique ? Nos concitoyens protestants auraient eu ce droit si les catholiques irlandais avaient assumé la responsabilité des événements du 12 juillet. Mais ces mêmes journaux qui viennent nous parler de liberté civile, ces mêmes journaux ont pris la peine de nous dire qu'ils regardaient l'émeute du 12 juillet

que comme le fait de quelques individus isolés : fait répudié par la grande majorité des Irlandais. N'a-t-on pas vu leurs chefs essayer de maintenir la paix et d'éviter un conflit ? Puisque le meurtre de Hackett n'a été que le résultat d'une bagarre au point de vue des catholiques et des protestants, pourquoi avoir donné à la procession funèbre un caractère général de manifestation anti-catholique ? Pourquoi insulter toute une population à cause du fait d'un seul ? Toutes les nationalités de notre ville ne comptent-elles pas dans leur sein de ces individualités incontrôlables dont elles ne voudraient à aucun prix se rendre solidaires ?

« En nous appuyant sur la déclaration des protestants, nous sommes donc fondés à dire que lundi dernier, les catholiques de Montréal ont été sans provocation aucune de leur part, insultés et balotés ! Et l'on vient après cela parler de liberté religieuse ?

« Franchement, il est temps que nous ayons quelques explications avec nos amis les protestants et il est urgent qu'ils sachent ce que nous pensons. Depuis longtemps nous ne cessons de leur donner des marques de notre bon vouloir à leur égard. Nous les respectons, nous reconnaissons leurs qualités pendant qu'ils crient en parlant de nous : *Cut them asunder*. Pendant qu'ils nous disent : *Lie down croppies ; a terra tondu*, nous les appelons *nos frères séparés*, et nous prions pour eux dans nos églises. Nous voulons qu'ils jouissent de leurs droits dans la plus large acception du mot, mais nous ne pouvons pas aller plus loin. Le régime constitutionnel est un régime de concession et de compromis : la société canadienne doit se fonder sur lui. Nous ne pouvons vivre en paix qu'à force de concessions et de compromis. Nous avons à choisir entre la persécution réciproque ou la tolérance mutuelle. Or, nous, catholiques, nous avons opté pour le dernier système et nous en avons donné des preuves. Depuis quelques années, nombre de nos amis protestants semblent croire que c'est toujours à nous de céder et de plier. C'est un jeu auquel on se laisse bien vite avec la meilleure volonté du monde de rester en paix.

« Nous avons pris depuis longtemps pour principe de respecter les protestants dans ce que nous regardons en toute sincérité comme leurs erreurs ; nous respectons les ministres de leurs cultes et leurs préjugés de race. De leur côté, tantôt c'est le *Globe*, tantôt le *Leader*, le *Witness* et le *Star* toujours, qui attaquent nos croyances, tournent nos prêtres en ridicule et nous vilipendent sans cesse.

« Entre temps, nous voyons presque tous les protestants sous prétexte de liberté civile et religieuse, entrer de plein-pied dans le sanctuaire de notre religion et prêter main-forte aux renégats comme dans l'affaire Guilford. Quelles que soient les opinions des protestants en matière de liberté religieuse, ils doivent savoir que dans l'affaire Guilford

ils ont blessé les sentiments des catholiques qui en dépit du jugement du Conseil Privé, sont convaincus qu'une atteinte grave a été portée à leur liberté religieuse.

« Les protestants savent bien aussi que leur attitude dans l'affaire d'Oka a été une cause d'irritation profonde pour les catholiques. Sous prétexte de protéger les Indiens dont les Méthodistes et les Orangistes ont fait des impies, des voleurs et des incendiaires, ils ont attaqué les droits de propriété les plus sacrés pour tout le monde, parce qu'ils attaquaient en même temps les catholiques, et ces mêmes journaux qui ont trouvé tant de belles paroles pour déplorer le meurtre de Hackett et foudroyer ses agresseurs, n'ont pas eu un mot de blâme à l'adresse des incendiaires d'Oka.

« En vérité, les protestants abusent de notre amour de la paix et de la conciliation. Il est temps que nous ayons une explication avec eux pour que les uns et les autres s'entendent mieux à l'avenir. Il est temps que nous réclamions notre liberté civile et religieuse d'autant plus que nous avons des griefs sérieux, et qu'ils n'en ont que d'illusoires.

« Ils réclament la liberté religieuse de nous insulter ; nous, nous ne réclamons que la liberté de pratiquer notre religion en paix et de régler nous-mêmes les affaires qui nous regardent exclusivement. »

III.

La *Gazette de Joliette*, de son côté, fait les observations suivantes au sujet de la démonstration Orangiste du 15 juillet, à Montréal.

«..... Les orangistes devraient se rappeler que d'après nos statuts, les membres de leur association sont hors la loi, et que ce rôle d'agresseur qu'ils ont si bien rempli peut, tôt ou tard, amener des représailles qui ne seront peut-être pas toujours de leur goût.

Les catholiques n'ont pas comme eux fondé de sociétés secrètes. Ils ne se sont jamais engagés par serment à persécuter les protestants par tous les moyens légaux ou illégaux. Ils n'ont jamais juré de protéger le crime pourvu qu'il soit commis par des catholiques. Enfants dévoués de cette Eglise qui seule possède la vérité et la lumière, ils n'ont jamais eu recours aux ténèbres du secret, afin de cacher la vérité qu'ils désirent voir briller au grand jour.

« Ils n'ont jamais professé deux doctrines dont l'une devait rester enfouie dans le secret des loges et l'autre devait être rendue publique afin d'en imposer au peuple. Ils n'ont jamais songé à exercer par le mensonge et la calomnie les fautes que pouvait commettre un de leur co-religionnaires. Ils n'ont pas de loges qui leur défendent de voir les choses sous leur véritable jour. C'est pour cela qu'ils savent apprécier les choses à

leur juste valeur. Contrairement aux orangistes qui ont approuvé les incendiaires d'Oka et qui leur ont fourni les moyens d'échapper à la justice, les catholiques blâment énergiquement les actes de violence qui ont été commis le 12 courant, que les auteurs soient catholiques ou protestants. De même que les catholiques n'ont pas deux doctrines dont l'une pour la loge et l'autre pour tromper le public, de même ils ne se servent pas non plus de deux poids et de deux mesures."

IV.

Nos Processions.

En réponse à la proposition faite par la presse protestante d'abolir toutes les Processions, le *Nouveau Monde* dit :

"Le fin mot est lâché : *plus de processions !*

"Et ce sont les protestants qui osent nous tenir ce langage, après s'être donné la jouissance d'une démonstration de rue comptant parmi les plus bruyantes qu'on puisse imaginer. Plus de processions ! voilà ce que les protestants proposent hypocritement aux catholiques, comme un moyen de sauvegarder la paix publique.

"Oui, catholiques, consentons à supprimer notre procession de la Fête-Dieu ; consentons à rayer du traité de cession l'article qui reconnaît à notre religion le droit d'exister et de s'affirmer à ciel ouvert : c'est ce qu'on nous demande. Alors, sous prétexte de paix publique, nous aurons effectivement sanctionné la victoire de la horde de fanatiques qui est venue se pavaner orgueilleusement et illégalement dans nos rues, et y promener ses hideux étendards, souvenirs sanglants d'un passé déplorable.

"Catholiques, serions-nous dégradés au point d'accepter un compromis dans lequel nous ne trouverions que la honte ? Serions-nous imbeciles au point de croire que les ennemis de notre religion sont sincères quand ils nous présentent, comme un gage de paix dans l'avenir, la condition de cacher désormais notre culte au public ? Nous n'avons aucune raison de nous cacher, et nous avons le droit de nous montrer.

"Si les protestants veulent jouir de la liberté de déployer dans les rues leur anglicanisme, leur presbytérianisme, leur luthéranisme, leur calvinisme, leur wesleyisme, leur méthodisme, leur congrégationalisme, leur universalisme, leur quakerisme et, plus d'un son charlatanisme, les protestants savent bien que les catholiques les laisseront faire. Mais s'ils ne veulent pas jouir de cette liberté afin de dissimuler les innombrables divisions qui règnent dans leur sein, que nous importe ? S'ils sentent combien pauvre et ridicule, comparé au spectacle si solennel de nos démonstrations religieuses, serait le spectacle offert par cette bigarrure de sectes, qui se détestent les unes

les autres, présidées ou représentées tour à tour par des individus de toutes provenances, depuis des promoteurs d'émeutes, comme le fameux Doudiet, jusqu'aux renégats du calibre du sire Chiniqy, que nous importe ? Les protestants ont la liberté de montrer leur désunion, comme nous, catholiques, nous avons le droit de montrer notre union. Affaire à eux de se confiner dans leurs temples variés, variables et variants, puisque c'est de leur intérêt ; mais ce n'est pas affaire à nous de leur prêter l'oreille, quand ils viennent, revêtus de la peau de l'agneau, nous parler d'une paix mensongère.

"La paix dans notre Province ? Nul gens ne la désirent plus sincèrement que les catholiques, et jamais ils n'ont songé à la troubler. Si la paix a été troublée, d'où est constamment venu le trouble ? Qui a été invariablement l'agresseur ? Qui, dans toutes les circonstances, a laissé voir sans cesse des sentiments de défiance et d'hostilité ? Qui s'est appliqué avec persistance à tirer une ligne de démarcation entre les protestants et les catholiques ? Qui, au moment où les Canadiens-Français livraient leurs destinées à une majorité protestante considérable dans la Confédération, qui a jeté un cri de défiance et a travaillé à perpétuer le souvenir des anciennes divisions ? Qui a cherché sans relâche à attiser dans notre pays les antipathies de races et de religions ? Ce ne sont pas les catholiques.

"De quelles bouches sont sorties les provocations, les insinuations les plus perfides et les plus injustes, enfin les insultes, pour aigrir une partie de la population contre l'autre ? Ce n'est pas de la bouche des catholiques. Dans la nécessité de se défendre, ils se sont défendus honnêtement et avec modération.

"Dans quels groupes de la population la minorité a-t-elle invariablement été maltraitée, dépouillée de ses droits ? Ce n'est pas dans les groupes catholiques : car ces groupes ont toujours respecté les droits de la minorité. Dans quels groupes de la population la minorité a-t-elle toujours obtenu, sans même être obligé de le demander non seulement sa part, mais plus que sa part des positions à occuper et des privilèges à concéder ? Dans les groupes catholiques : les faits sont là pour l'attester.

"Cependant, en récompense de notre bon vouloir, à nous catholiques, les protestants n'ont que de nouvelles insultes à nous faire. Ils ne savent nous remercier que par la diffusion d'injustes et injurieux soupçons : ils ne savent reconnaître nos concessions que par des exigences excessives formulées avec insolence. Aujourd'hui les protestants nous demandent la suppression de la Fête-Dieu. Si nous avions la faiblesse coupable de céder sur ce point, demain ils exigeraient de nous quelque autre chose.

"Mais par quelle aberration d'esprit les protestants mettent-ils en parallèle la procession de la Fête-Dieu et des parades tumultueuses ? Dans la solennité catholique, on voit

défiler par les rues des enfants, des femmes, des hommes, pieusement recueillis, n'ayant pour armes que des livres de dévotion et des chapelets, et pour chants que les louanges du Dieu vivant, porté triomphalement au milieu de son peuple. Il y a loin, ou en conviendra de cette manifestation toute de paix à ces démonstrations de fous furieux, déployant des étendards de discorde, brandissant des armes à feu, insultant, par leurs chansons malpropres et par leurs vociférations de sauvages, aux croyances et aux sentiments les plus intimes de la majorité de la population.

“Ceux qui mettent en parallèle la procession de la Fête-Dieu et ces saturnales dégoûtantes, et qui proposent de supprimer l'une pour éviter le retour des autres, ne comprennent pas ce dont ils parlent, ou, s'ils le comprennent, ils obéissent à un sentiment de crainte et de duplicité. En ce cas, ils outragent sciemment ceux à qui ils proposent de sacrifier leur liberté que la loi protège, pour prévenir la licence que la loi interdit et punit.

“On nous dit que ce sacrifice est un moyen de conserver la paix. Quelle dérision! Croit-on que les catholiques ne savent pas que la procession de la Fête-Dieu n'est pour rien dans les nombreuses marques de mauvais vouloir, les manifestations irritantes que les protestants multiplient, comme à plaisir, depuis une couple d'années? Pas davantage, la procession de la Fête-Dieu n'a été la cause de tout le bruit ridicule que les protestants ont fait au tour du *sirop des Sœurs de la Providence*, ni des larmes de crocodile qu'ils ont versées sur le Bill où il en était question. On aurait dit, à en juger par tant de bruit, que toutes les sectes protestantes allaient fatalement être noyées dans ce sirop inoffensif. Enfin ce n'est point à cause de la procession de la Fête-Dieu que les protestants ont fait entendre des clameurs—et des mensonges—au sujet de la prison des femmes, de l'hôpital des variolés et de l'asile de la Longue-Pointe.

“L'espace nous manque pour faire l'énumération de toutes les misérables chicanes suscitées par les protestants en haine des catholiques. Et, quand nous sommes en butte à tant de chicanes, on voudrait nous arracher une nouvelle concession, sous prétexte qu'elle serait un moyen de garder la paix parmi nous.

“Non, ce n'est point par l'abandon graduel de nos droits, en deux mois, par de lâches concessions, que nous, catholiques, nous obtiendrions la paix dans ce pays. La paix nous la posséderons, nous en jouirons et tout le monde en jouira avec nous, si restant dans nos domaines, nous avons la fermeté d'en faire respecter les limites. La fermeté est notre devoir, la liberté est notre droit. Faisons notre devoir, c'est le véritable moyen de jouir en paix de notre droit.”

V.

L'Événement de Québec, de son côté, riposte avec une énergie non moins accentuée.

“Nous ne pensions pas avoir à revenir si tôt sur les processions orangistes, et sur les causes qui ont donné lieu aux luttes déplorable du 12, et aux démonstrations regrettables du 16. Malheureusement l'article de la *Gazette de Montréal* d'hier, nous fait un devoir, comme catholique et comme canadien, de revenir sur cette question, et de dire carrément notre opinion sur ce que propose la *Gazette*. Nous passerons sous silence cette partie de l'article où l'écrivain explique que, grâce à la forte organisation des orangistes, au déploiement de la force militaire, aux citoyens armés de pied en cap, la paix a été maintenue; où il parle, avec une évidente satisfaction, du bruit des baïonnettes et de l'artillerie qui a jeté l'effroi partout. On dirait vraiment à lire cette partie de l'article qu'il regrette qu'il n'y ait pas eu quelque trouble afin de démontrer la force des orangistes. Nous n'insisterons pas néanmoins sur ces idées et sur ces sentiments. Mais nous protesterons énergiquement contre cette partie de l'article où, demandant une loi pour mettre fin à ces scènes, il ne trouve qu'une seule loi qui puisse y parvenir et, celle “d'empêcher toutes les processions, religieuses, nationales, ou politiques.” C'est le seul moyen, suivant la *Gazette*, de mettre fin à cette cause de discorde entre les catholiques et les protestants de la province de Québec. Ces processions sont toujours, dans tous les pays, une source de trouble. Pourquoi l'Irlandais catholique romain n'abandonnerait-il pas la célébration de la fête de St. Patrice? Pourquoi le français n'abandonnerait-il pas sa Fête-Dieu? Pourquoi les orangistes irlandais n'abandonneraient-ils pas son 12 juillet, si, comme résultat, la paix, et la tranquillité étaient augmentées dans notre cité? L'orangiste pourrait rencontrer ses frères dans la loge ou dans l'église, le catholique irlandais pourrait célébrer le jour de la St. Patrice dans les murs de son sanctuaire, et le service de la Fête-Dieu pourrait être observé dans l'intérieur de la maison de Dieu. Les seigneurs spirituels de ces saints jours ne seraient dans aucun cas perdus pour le peuple; ils seraient plutôt augmentés en étant dépouillés de ces parures, de ces ornements mondains qui semblent former une partie nécessaire de toutes les processions publiques, et aident considérablement aux causes d'offense publique.” La *Gazette* ajoute maladroitement que “ce n'est pas intervenir avec la liberté religieuse, car en Irlande, où l'Eglise de Rome tient si fortement aux cœurs et aux affections des masses, toutes les processions religieuses se font dans l'église seulement, ou dans

“ la cour de la chapelle, et il ne croit pas que les Irlandais catholiques romains voudraient voir changer ce système.” Si cette pratique existe en Irlande, on en connaît que trop les raisons. Il vaut mieux ne pas en parler.

“ La Gazette termine en appelant l'attention des Catholiques et des Orangistes sur ce sujet, et déclarant qu'une loi défendant dans la ville et les faubourgs de Montréal toutes les processions publiques n'aurait rien d'odieux, ni d'insultant, etc., etc.

“ La Gazette sait très-bien que si un semblable projet de loi venait devant la chambre, il ne pourrait pas être passé pour Montréal seulement, mais devrait comprendre toute la Puissance. En effet, si les processions doivent être défendues à Montréal, pourquoi ne le seraient-elles pas à Québec, à Toronto, à Ottawa, à Trois-Rivières, partout? C'est parce que le but évident de l'article n'est pas seulement pour Montréal, mais pour la Puissance, que nous protestons contre cet article.

“ Qu'est-ce qui a donné lieu à ces conseils de la Gazette? Les troubles de la semaine dernière, l'émeute du 12 juillet. Certes, nous sommes contre toutes les émeutes, quelles que soient les causes qui les produisent, nous n'approuvons pas non plus les processions qui ne sont rien autre chose qu'une insulte aux sentiments et aux croyances d'une partie de nos compatriotes; mais parce qu'une société qui n'a pas raison d'exister dans ce pays, qui n'est que l'expression d'un sentiment mauvais de haine contre nos croyances, qui ne s'appuie que sur la violence, et dont le résultat, sinon le but, serait de reproduire en Canada les scènes d'Irlande qui ont fait couler tant de flots de sang et jeté pendant tant d'années le deuil et la douleur dans chaque chaumière, veut, coûte que coûte, s'affirmer, faudra-t-il pour empêcher cette affirmation publique, frapper toutes les autres sociétés, religieuses ou nationales? Certainement non. Qu'aurions-nous à y gagner? L'orangisme serait-il détruit en Canada? Pas le moins du monde. Mais il aurait remporté une éclatante victoire en faisant disparaître toutes les autres sociétés et en frappant le catholicisme au cœur, tandis qu'il continuerait fièrement à se développer, à se fortifier, dans ses loges mystérieuses. Non, cela est impossible.

“ Contre l'intérêt de notre pays, l'orangisme vient de triompher suffisamment. En effet, qu'est-il arrivé? Depuis longtemps les orangistes se préparaient à faire une grande démonstration, avec insignes et drapeaux. Ils savaient qu'ils blessaient profondément les sentiments d'un grand nombre de leurs concitoyens; et cependant ils n'en continuaient pas moins leurs préparatifs. D'un autre côté, les irlandais catholiques, qui ont tant souffert de l'orangisme en Irlande, s'irritaient de plus en plus, et finalement, se préparèrent à empêcher cette démonstration. Une lutte sanglante était évidente. Pour l'éviter, des démarches sont faites de tous

côtés auprès des orangistes qui consentent à ne pas sortir. Leur détermination en cette circonstance fut appréciée comme elle devait l'être. Il y eut entente entre les deux partis. Malheureusement une femme orangiste n'obéit pas à cette entente, et se pare de la couleur orange que veut lui arracher une femme anti-orangiste. De là, lutte, émeute, puis la mort de l'infortuné Hackett. Des deux côtés les sociétés catholiques et orangistes ont tenu à leur engagement, mais n'ont pu forcer tous les individus à se faire tranquilles chez eux. On ne peut donc pas accuser les catholiques plus que les orangistes d'avoir failli à l'engagement. Si le malheureux Hackett n'eut pas eu un pistolet, peut-être n'aurait-il pas été tué.

“ A la suite de ces scènes, les orangistes de Montréal décident d'enterrer la victime de ces troubles avec toutes les démonstrations orangistes possibles. De toutes les parties du pays les loges accourent à ces funérailles, et font un immense déploiement de force. Croit-on que la douleur seule amenait à Montréal les loges des autres villes? Croit-on qu'elles venaient pleurer sur la mort de leurs frères? Non, c'était un défi qu'elles apportaient. Elles semblaient joyeuses de cette mort qui leur fournissait l'occasion de s'affirmer solennellement, de célébrer une fête manquée. De fait leur départ s'est fait avec des cris de joie et des menaces. Une dépêche nous disait même qu'on avait proféré ces paroles: malheur à Montréal si on est obligé de revenir une seconde fois. C'était la conséquence du sermon et du discours chrétiens prononcés, le premier à l'église, le 12, et le second au cimetière, le 16.

“ Et c'est pour empêcher cette société de provoquer ainsi toute une population que l'on suggère de défendre les processions religieuses et nationales!

“ Quant aux processions religieuses, nous croyons inutile de déclarer que jamais un canadien ne consentira à la passation d'une loi qui arracherait ainsi à la religion catholique le droit de faire une procession en dehors de nos églises. Nous ne discutons pas même cette question, car ce droit et ces privilèges nous sont garantis par un traité qu'on ne peut briser.

“ Vouloir refuser à notre nationalité le droit de déclarer qu'elle est fière de son origine française, vouloir nous empêcher d'affirmer que, tout en étant loyaux et dévoués à notre souveraine, nous ne pouvons oublier qu'il y a dans nos veines le sang des enfants de la vieille France, serait certainement impossible aussi.

“ Dans nos processions nationales nous n'insultons pas aux sentiments et aux croyances de nos compatriotes d'autre origine: les canadiens sont heureux de voir leurs compatriotes anglais, irlandais, écossais chômer par des processions, ou autrement, leur fête nationale. Ils savent que la St. George représente la nationalité anglaise; la St. Patrice, la nationalité irlandaise; la

St. Andre, la nationalité écossaise. Mais que représente l'orangisme? Les anglais? non. Les protestants? non. Les fanatiques? Oui.

“ Et c'est pour cette société que la *Gazette* veut une loi défendant toutes les processions. C'est-à-dire que parce qu'il y a parmi nous une société à tendances provocatrices, il faut que toutes les autres sociétés s'effacent, que la religion catholique elle-même renonce à ses droits et à ses privilèges, baisse pavillon devant le fanatisme orangiste. Vraiment c'est trop fort. La *Gazette* n'a pas sérieusement réfléchi sur sa proposition.”

VI.

Les Orangistes et le Maire de Montréal.

A propos des attaques furibondes lancées contre le Maire de Montréal par la presse protestante, les assemblées orangistes, etc., etc., la *Minerve* écrit ce qui suit :

“ Toutes les sociétés protestantes, tous les journaux anglais, les prédicateurs même tombent à qui mieux mieux sur son Honneur le maire, l'Hon. M. J. L. Beaudry, qui n'a pas voulu, dans la journée du 12, border les rues d'hommes de police et de soldats. Nous devons réclamer contre l'injustice de ces attaques.

“ Les orangistes ne sont pas un corps reconnu par l'État. Loin de là, la loi frappe les organisations orangistes d'une condamnation, qui, dans la pratique, n'a jamais été appliquée; mais qui reste dans les circonstances officielles. Le Maire de Montréal n'est pas plus blâmable d'ignorer l'existence des orangistes en 1877 que ne l'était le Prince de Galles en 1860. Tandis que les sociétés nationales et les corps religieux opèrent en vertu de chartes ou de lois spéciales, et qu'ils sont aux yeux de la loi une personne morale dotée de privilèges et de pouvoirs, les sociétés secrètes connues sous le nom d'Orangistes, n'appartenant point à la Franc-Maçonnerie, sont mortes civilement. De là l'impossibilité pour le Maire d'accueillir une requête venant de cette organisation et de négocier en quoi que ce soit avec elle.

“ Il est faux de dire que le Maire a manqué de prudence et de précautions dans la journée du 12. A la suite de la convention entre les diverses sociétés nationales et les orangistes, que ces derniers ne sortiraient pas en procession, il n'existait plus de menaces pour la tranquillité publique. De fait, il n'y avait pas à entrevoir le moindre trouble.

“ Nous sommes prêt à rendre le plus complet hommage à l'esprit de modération des orangistes, qui montrèrent de la force d'âme en s'effaçant complètement dans l'intérêt public. Mais les chefs des sections catholiques avaient également travaillé à pacifier les esprits sur lesquels ils pouvaient

avoir de l'ascendant. En promettant de ne pas sortir d'insignes, les membres orangistes n'avaient pas promis de ne pas sortir du tout, et de fait ils étaient en nombre considérable dans les rues. En promettant de ne pas molester les orangistes, les catholiques n'avaient pas non plus promis de ne pas sortir dans les rues, et le public est témoin que la foule ne molesta personne et ne fit aucune démonstration hostile.

“ Est-ce qu'on reproche, par hasard, à l'Hon. M. Beaudry de ne pas avoir fait disperser les attroupements? Est-ce que dans notre pays de liberté, on a l'habitude de gêner les attroupements? Les attroupements sont un droit du peuple et pour répondre aux journaux qui prétendent que c'était un attroupement armé, nous dirons qu'il n'était pas plus armé que la foule qui obstruait dimanche et lundi les trottoirs de la rue St. Jacques, en face de la maison où reposaient les restes mortels de ce pauvre Hackett. Quels cris n'aurait-on pas poussés si la police était venu balayer ce flot orangiste, pendant ses acclamations de mauvais goût, à l'arrivée des frères du Haut-Canada? Et pourtant, cette foule aussi était armée. Cette foule aussi était une menace pour l'ordre public si un catholique imprudent était venu la menacer ou décharger un revolver sur elle. Les situations sont identiques et dans l'un comme dans l'autre cas, le Maire a laissé au peuple son entière liberté d'action, et c'est ce qu'il devait faire.

“ Vous faites retomber sur les catholiques tout l'odieux du meurtre de Hackett; vous les accusez d'avoir manqué à leur parole. Y ont-ils plus manqué que les orangistes qui ne devaient pas mettre d'insignes? Qui a commencé la violation des engagements, si ce n'est les personnes affublées d'insignes orangistes, et qu'a fait le premier catholique de plus que de les arracher. Cet assaut contre les insignes était une provocation, nous le vîmes, et un coup de parapluie fut la riposte, mais la première provocation n'était-elle pas la fleur orangiste elle-même. Si c'est la femme orangiste qui a, la première, sorti ses colenters et donné le premier coup, les catholiques sont-ils les seuls coupables d'avoir manqué à leur parole? C'est un simple accident comme il en arrive tous les jours, c'est de part et d'autre un simple acte individuel qui n'implique pas les corps auxquels ils appartiennent. Et si Hackett n'avait pas sorti son revolver et fait feu, la foule aurait-elle tiré sur lui? Nous avons le droit de dire non. Sans faire injure à sa mémoire, car il est mort bravement, le fait qu'il était armé et que l'on a trouvé soixante balles sur lui indique-t-il qu'il n'y avait chez lui que des intentions pacifiques? Supposez à cet instant la police en force sur les lieux. Que serait-il arrivé si ce n'est qu'un véritable coupe-gorge où nous aurions comptés les morts et les blessés par dizaines et par centaines, car la foule une fois excitée n'aurait pas cédé du premier coup, et par la simple imprudence d'une

femme, que de familles seraient aujourd'hui dans le deuil ?

“Maintenant, pour rétablir la position du Maire telle qu'elle devrait être, nous n'avons qu'à faire remarquer que du moment qu'il s'est agi d'une démonstration légale, c'est-à-dire d'un enterrement, il n'a pas manqué de fermeté ni d'empressement. Il n'a rien fait de plus que de tenir la police prête, lorsque rien ne devait se faire le 12; il a tout fait ce qu'il devait faire, lorsqu'il a eu la certitude qu'un événement comme celui du 16 devait prendre place. Si l'on met de côté le ressentiment de croyances, on rendra justice à sa bonne foi et à ses intentions droites.

“Du reste, dans la journée du 12, la police était complètement sous les ordres du chef de police, qui par les lois du pays, peut se passer des ordres du maire ou de qui que ce soit. En cas de trouble, le chef de police a le plein contrôle de sa force; il peut en faire ce qu'il lui plaît. Il pouvait masser ses hommes sur un seul point ou les tenir prêts pour toute éventualité; c'était son affaire. S'il n'y a pas eu de police à un point donné, ce n'était pas l'affaire du maire, mais simplement du chef.”

VII.

Conclusion.

Quant aux faits et gestes des orangistes d'Ottawa, et de leurs amis complaisants, nous dirons seulement que ce fut une mise en scène assez ridicule, surtout le départ pour Montréal, durant la nuit, et le retour à Ottawa, comme on a pu le voir par ce qui précède.

Disons, seulement, que pour couronner le bouquet des ineffabilités de MM. les Orangistes, qui veulent à tout prix protéger les *libertés civiles et religieuses* du pays, les loges orangistes d'Ottawa ont décidé d'offrir une Prime à l'un de leur coryphée, pour la manière habile avec laquelle il avait su outrager les Zouaves Canadiens, lors de leur passage à Ottawa.

Voici comment la *Gazette* de Joliette s'exprime à ce sujet :

“PRIME.—Les Orangistes d'Ottawa viennent de décider qu'un cadeau de \$1,000 serait offert au Capitaine Simmons, pour le récompenser de sa conduite grossière lors du passage des Zouaves à son bord. On sait que le Capitaine Simmons est le même qui descendit le drapeau du Sacré Cœur que les zouaves avaient fait hisser après en avoir obtenu la permission. Ce n'est ni plus ni moins qu'une prime offerte à ceux qui, à l'avenir, se sentiront disposés à faire le métier de polisson moyennant finance. Il est bien entendu que les insultes ne devront être adressées qu'aux catholiques, et que les

concurrents devront faire tous leurs efforts pour les blesser dans ce qu'ils ont de plus sacrés, imitant en cela leur émule le Capitaine Simmons, qui, lors de son dernier coup d'éclat, après avoir abaissé le drapeau du Sacré Cœur, ne se faisait pas scrupule de le fouler. C'est sans doute en vertu de *cette tolérance toute chrétienne qui les caractérise à un si haut degré*, et dont les orangistes se vantent dans les résolutions furibondes qu'ils ont adoptées concernant la mort de T. L. Hackett, que ces êtres paisibles ont décidé d'ouvrir un concours de polissonnerie auquel seront admis tous ceux qui auront fait leurs preuves de haine contre le catholicisme.”

Arrivée du Révérend M. Plamondon, Chapelain de la Desserte de l'Église Saint-Jean.

“Samedi matin, 21 juillet, le Révd. M. Plamondon avait télégraphié de la Pointe aux Pères qu'il arriverait à Québec vers les neuf heures du soir. Cette nouvelle se répandit avec rapidité. Tous les citoyens du Faubourg St. Jean sont remplis d'estime et de vénération pour les ministres de leur religion. La foi qui est le flambeau divin, suivant la belle image consacrée, éclaire leurs âmes et les inspire; cet amour des choses grandes et saintes et ce respect qu'ils ont pour leurs prêtres vénérés se traduisent en démonstrations imposantes.

Les citoyens du faubourg St. Jean, qui sont pénétrés de sentiments élevés, sont toujours prêts à exprimer par des réjouissances et des fêtes l'avènement à l'épiscopat d'un prêtre aussi aimé que Mgr Racine, ou l'heureuse arrivée de Rome de leur bien-aimé Chapelain, le Révd. M. Plamondon.

Dès dix heures p. m., le corps de musique de l'Union Musicale commençait à jouer les meilleurs airs de son répertoire.

La foule s'étendait à flots pressés devant le presbytère et l'église du faubourg St. Jean.

A minuit on signalait le carosse qui contenait le Révd. M. Plamondon, accompagné du Révd. M. Lepage, qui a si dignement remplacé M. le Curé durant son absence, et de M. le Dr. Robitaille, suivi d'un long cortège de voitures.

La musique fit entendre de joyeuses fanfares, accompagnées de hurrahs enthousiastes et longtemps répétés. On put alors contempler un magnifique feu d'artifice lancé par M. Petrus Plamondon et M.M. Gauvreau. La douce lumière d'une nuit étoilée palissait devant l'éclat de ces feux pyrotechniques.

Le lendemain, cette partie de la rue St. Jean, devant l'église et le presbytère, présentait un réjouissant coup-d'œil. Les voisins avaient arboré des drapeaux aux brillantes couleurs. Mgr. Racine officiait à la sainte messe, ayant pour archidiacre le curé de St. Ferdinand d'Halifax, le Révd. M. Bernier, pour diacre d'honneurs, le Révd. M. Pottier, curé de Warwick et le Révd. M. Martel, curé de St. Joseph de la Beauce ; pour diacres d'office, le Révd. M. Thivierge, curé de St. Bonaventure et le Révd. M. Lambert, vicaire de la desserte St. Jean, tous pèlerins à l'exception de ce dernier. Nous remarquons aussi le Révd. M. Blouin, curé de Carleton, et l'Hon. Juge Winter, autres pèlerins assistant à la messe. Le Révd. M. Plamondon prononça le sermon et remercia les citoyens du Faubourg St. Jean de la belle démonstration qu'ils avaient faite en l'honneur des pèlerins. Il parla de son voyage et de l'auguste Vieillard du Vatican en termes éloquents.

À l'issue de la messe, M. le Dr. Robitaille lut l'adresse suivante présentée au Révd. M. Plamondon, au nom des citoyens du Faubourg St. Jean.

Au Révd. M. F. X. Plamondon, desservant de l'Eglise St. Jean.

BIEN-AIMÉ PASTEUR,

Au nom de tous les catholiques de cette desserte, je vous présente la plus cordiale bienvenue.

Votre départ, il y a près de quatre mois écoulés, pour un voyage au-delà de l'Atlantique avec le désir de vous rendre dans la Ville éternelle, pour offrir à l'immortel Pie IX, notre bien-aimé Pontife, vos hommages et ceux de votre localité, tout en vous éloignant de nous, nous a profondément réjouis.

Vous avez eu le bonheur de contempler l'auguste figure du vénérable Vieillard du Vatican ; vous avez été témoin de cette grande ovation toute providentielle, qui a jeté dans l'âme du Captif du Vatican de bien douces consolations ; ovation bien propre à lui faire supporter avec ce courage indomptable dont il a toujours fait preuve les immenses tribulations qui abreuvant ses jours.

Vous nous êtes revenu rempli de joie et de bonheur, comblé de bénédictions, emportant avec vous les parfums de la ville éternelle, parfums qui relèvent le courage, donnent de nouvelles forces et qui font espérer de meilleurs jours pour l'Eglise.

Oui, nous avons confiance que le temps approche où une autre ovation encore plus éclatante aura lieu dans tous l'univers catholique pour célébrer l'heureux avènement du triomphe complet de l'Eglise sur ses nom-

breux ennemis qui aujourd'hui sont dans la jubilation.

En nous quittant, vous aviez une autre pensée, celle de visiter les saints lieux de la Palestine. Nous avons appris avec chagrin que la guerre qui a éclaté en Orient depuis votre départ, avait mis un obstacle absolu à ce voyage mille fois intéressant pour un catholique ; mais ce contre-temps nous donne le doux plaisir de vous revoir deux mois plutôt que nous ne le pensions.

Réverend Monsieur, en vous offrant aujourd'hui la bienvenue, soyez persuadé que vous trouverez toujours en nous des ouailles fideles à suivre vos bons conseils, attentives à votre parole si instructive, et heureuse de vous avoir au milieu de nous ; *ad multos annos.*

OL. ROBITAILLE, M. D.

Président.

JEAN CÔTÉ, N. P.

Secrétaire.

Québec, 22 juillet 1877.

Et le Révd. M. Plamondon répondit comme suit :

A Messieurs les Citoyens de la Desserte de St. Jean Baptiste de Québec.

MESSIEURS,

Ma joie est grande de me trouver au milieu de vous après une absence de trois mois et demi. Trois mois et demi, c'est court, si l'on considère le temps en lui-même, mais c'est bien long pour un pasteur séparé de son bien-aimé troupeau. C'est quand on s'éloigne de ce qu'on a de plus cher au monde que l'on comprend la force et la multitude des liens qui retiennent son cœur au foyer de ses affections. Ses parents, ses amis, ses paroissiens, ses dévoués collaborateurs, les pères et mères de famille, la jeunesse, les enfants, les maîtres, en un mot, toutes les bonnes âmes, et le dirai-je, les pécheurs eux-mêmes, tous ces objets viennent tour-à-tour troubler l'âme du voyageur. Mille appréhensions, mille craintes, mille inquiétudes, viennent le surprendre au milieu de ses joies, de son bonheur, et des bénédictions dont le Seigneur ne cesse de combler ou d'enrichir son cœur.

Oh ! qu'il est heureux, ce voyageur, quand une main amie lui écrit et lui donne les nouvelles les plus encourageantes sur tous les objets de son affection ; mais comme son cœur saigne quand il apprend qu'un grand malheur vient de frapper une institution affectant la fortune d'un bon nombre de ses paroissiens !

Je vous remercie, Messieurs, de tout ce que vous avez fait pour moi. Je vous remercie de vos bonnes prières à l'autel de l'Archiconfrérie, prières dont j'ai ressenti les salutaires effets, au milieu des dangers, des peines et des fatigues inséparables d'un long voyage.

Je remercie mes bien aimés collaborateurs qui se sont imposé un surcroît d'ouvrage

pour me procurer l'avantage de faire mon pèlerinage. Et puis ces grandes démonstrations à mon départ et à mon arrivée me touchent profondément, car je sais que l'horizon de vos motifs s'élève beaucoup plus haut que celui de mon humble personne. C'est pour Dieu que vous avez agi ainsi, c'est par amour et par dévouement pour l'Eglise et son auguste Chef.

De tous les points du globe sont partis, au bruit des acclamations des peuples, des milliers de pieuses caravanes de pèlerins, se dirigeant toutes vers un même but, Rome, la capitale du monde catholique, afin de se rencontrer toutes dans une même foi, une même espérance, et un même amour aux pieds de l'immortel Pie IX célébrant le 50ème anniversaire de son épiscopat.

Nous les avons vu ces pèlerins. Nous avons prié avec eux. Nous avons chanté avec eux. Nous avons pleuré avec eux. Parmi ces pèlerins de tous les pays et de toutes les langues, nous avons vu des confesseurs de la foi; nous avons baisé leurs mains naguères chargées des lourdes chaînes de la Prusse protestante et du Brésil franc-maçon. Grande a été notre admiration de contempler les fières et courageuses figures des exilés pour la foi de la Suisse apostate. Oh! qu'il fait bon au cœur catholique de voir de si près ces âmes fortes retremplies au creuset de la persécution et de l'exil.

Mais que vous dirai-je du noble Vieillard, de l'illustre prisonnier du Vatican, de cet homme, l'amour et l'admiration des bons, la haine et la terreur des méchants; de cet homme dont les pieds touchent à la terre et dont l'âme semble s'envoler à tout instant vers la céleste patrie du chrétien!

Pie IX porte empreint sur les traits de son auguste personne la nostalgie du Ciel. Mais Dieu le retient à son poste sur le roc inébranlable et éternel de Pierre, pour la gloire et le triomphe de l'Eglise, pour l'humiliation et la défaite de ses ennemis, Gloire à Pie IX le Pontife Roi!

Amour et dévouement sans borne à Pie IX, le Docteur, le Pape infallible de l'Eglise catholique et de la Vierge immaculée!

Je l'ai vu, Messieurs; je l'ai vu de près et plusieurs fois. J'ai entendu sa parole dont l'écho se repercutait jusqu'aux confins de la terre, *urbi et orbi*. J'ai pressé sur mon cœur palpitant de joie et de bonheur, avec un respect profond et un amour filial, cette main toujours levée sur le monde pour le bénir, malgré sa malice. Oh! c'est bien là un des plus beaux jours de ma vie.

J'ai vu la Ville éternelle! J'ai contemplé ses monuments impérissables qui semblent défier le temps. A Rome, vous rencontrez toutes les époques et tous les siècles. Ici, c'est le paganisme avec ses chefs-d'œuvres de l'art, ses temples, ses palais, ses statues, ses colonnes, ses arcs de triomphe, ses obélisques, ses tombeaux, ses théâtres, ses amphithéâtres encore rougis du sang des martyrs. Là, une porte secrète vous introduit dans ces voies souterraines, les catacombes,

où vous respirez l'air des persécutions, où vous pressez la terre antrefois foulée aux pieds par des millions de martyrs dont les corps reposent en paix sur toute l'étendue de ces voûtes longues et ténébreuses. Vous remontez sur la terre et vous assistez au triomphe de l'Eglise sur le paganisme. Tout se transforme sans se détruire. La croix domine, en s'en emparant, les monuments des puissants Césars romains, Les basiliques s'élèvent sur les lieux témoins des combats, des dernières luttes, des dernières victoires des illustres confesseurs de la foi.

Mais un monument domine tous les autres. Il abrite sous ses voûtes élancées, les corps des deux grandes colonnes de l'Eglise, St. Pierre et St. Paul.

Le voyageur, en entrant dans St. Pierre, s'arrête, étonné, surpris, électrisé; il regarde devant lui, il regarde à droite, à gauche, à ses pieds, au-dessus de sa tête, et voilà que cet édifice grandit et s'élève pour ainsi dire, jusqu'au Ciel; image du cœur de l'homme que la foi catholique grandit et élève jusqu'aux proportions de la terre au Ciel, du temps à l'éternité. Le voyageur s'éloigne à la recherche des milliers d'autres monuments qui font la gloire et la splendeur de Rome; mais il revient toujours à St. Pierre, deux fois, dix fois, sans jamais se lasser. Lorsque le temps est venu pour lui de dire adieu à cette ville à laquelle il s'est invinciblement attaché, il va une dernière fois prier sur le tombeau des Apôtres. Forcé enfin de la quitter, peut-être, hélas! pour toujours, il verse des larmes abondantes. Adieu, s'écrie-t-il, adieu! triomphale basilique des Apôtres! Adieu, mes pieds foulent pour la dernière fois tes parvis sacrés. Oh! que ma main droite soit livrée à l'oubli, que ma langue s'attache à mon palais plutôt que jamais je ne t'oublie, ô Rome! ô Basilique sacrée!

J'ai vu bien d'autres lieux bénis dans mon pèlerinage; mais celui que mon cœur aime de préférence; celui où j'ai trouvé les charmes du vrai bonheur, celui dont on s'éloigne avec le plus grand regret, c'est la grotte de Lourdes. Il faut aller à Notre-Dame de Lourdes pour comprendre les douces joies qu'on y goûte. Tous les pèlerins s'accordent sur ce point. Il y a un charme divin, un aimant céleste qui vous attirent, qui vous retiennent, qui vous attachent aux pieds de cette grotte. Les heures et les jours s'écoulent et vous ne pouvez vous arracher de ce sanctuaire. Vous y allez le matin, vous y allez plusieurs fois le jour, vous y retournez le soir et là à la lueur des milliers de flambeaux qui illuminent ce saint lieu, vous y passeriez des nuits entières sans vous fatiguer. S'il en est ainsi à Lourdes, où Marie ne s'est montrée que quelques instants, que sera-ce donc au Ciel d'être aux pieds de Marie pour l'éternité!

Messieurs, vous le savez, j'avais le désir de me rendre jusqu'en Terre Sainte; aller visiter le tombeau de Notre-Seigneur à Jérusalem pour pleurer mes péchés et les péchés

de mon peuple : Dieu ne l'a pas permis. Les dangers de la guerre m'en ont empêché. Pourtant et malgré cela j'ai fait des tentatives toujours infructueuses. L'avenir dira le dernier mot là dessus.

En terminant, j'offre mes remerciements sincères pour toutes les bonnes paroles que vous venez de m'adresser par la bouche d'un de mes sincères et dévoués amis.

F. X. PLAMONDON, Ptre.

Le soir, Monseigneur Racine a prononcé un sermon à l'Archiconfrérie. Monseigneur Racine est un orateur, il a une voix sympathique, un beau geste une figure pleine d'expression. Il fut vraiment éloquent. Il parla de Pie IX, de cet héroïque vieillard si digne et si grand en face de ses ennemis ; il parla de l'Italie et de Rome, de cette ville de marbre, fameuse entre toutes les villes par ses monuments et son histoire, et dont chaque pierre porte un souvenir.

Ce sermon éloquent fut le dernier épisode de la démonstration des citoyens du faubourg St. Jean, en l'honneur de Monseigneur Racine et de leur bien-aimé pasteur.

Grève aux Etats-Unis.

LA MILICE CHASSÉE.

UNE VILLE AU POUVOIR DES GRÉVISTES.

Perte de vie et de propriété.

La grève des employés de chemin de fer a pris, dans l'espace de quelques jours les proportions d'une véritable révolte. Le télégraphe nous transmet, chaque jour, nombre de dépêches au sujet des troubles qui ont eu lieu à Pittsburg et à Baltimore dans la nuit de samedi à dimanche et durant la journée d'hier.

La grève a commencé, croyons-nous, à Martinsbury, Virginie Occidentale, et elle paraît avoir eu pour cause immédiate une réduction de salaires.

La grève s'est répandue avec la rapidité du feu, et bientôt les employés de tous les principaux chemins de fer de la Pennsylvanie, de l'Ohio, du Maryland et de la Virginie avaient laissé leur ouvrage, mettant ainsi les compagnies dans l'impossibilité d'exploiter leurs lignes.

Comme toujours, les grévistes, non contents de refuser de travailler eux-mêmes, ont voulu empêcher les compagnies d'engager des hommes ne faisant pas partie de l'Union. De là tout le trouble.

C'est à Pittsburg que les grévistes se sont montrés les plus violents.

Samedi après-midi, les troubles ont éclaté. Des troupes, mandées de Philadelphie, sont arrivées à Pittsburg à cinq heures p. m. pour rétablir l'ordre, les grévistes s'étant rendus complètement maître des voies ferrées depuis plusieurs jours.

Les uns prétendent que les émeutiers ont commencé l'attaque ; d'autres affirment que les militaires ont tiré sur la foule presque sans provocation. Toujours est-il que le feu des soldats, bien qu'il ait tué plusieurs personnes, n'a eu pour effet que d'exciter davantage les esprits. Au bout d'une heure, les employés des moulins, des manufactures et des mines sont arrivés sur le théâtre du conflit et se sont joints aux émeutiers. A huit heures du soir, la foule était maîtresse de la ville, parcourant les rues et enfonçant les magasins et les arsenaux pour se procurer des armes.

Pendant ce temps, les militaires s'étaient réfugiés dans la boutique où l'on répare les locomotives, (*round-house*) pour mieux se protéger contre les attaques de la foule.

A dix heures du soir, les émeutiers, au nombre de plusieurs mille, ayant capturé plusieurs pièces d'artillerie de campagne, mettent le siège au *round-house*. Plusieurs coups sont tirés sur la boutique et une brèche est bientôt faite. La foule se précipite, mais elle est repoussée par une décharge de mousqueterie.

Au bout de quelques minutes, cependant, les grévistes se sont ralliés, après avoir reçu des renforts, et ont renouvelé l'attaque. Trouvant qu'il était difficile de déloger les militaires, les émeutiers ont conçu le projet diabolique d'incendier le *round-house*. Dans ce but, ils ont lancé contre la boutique des wagons remplis d'huile de charbon auxquels on avait mis le feu.

La vue des flammes a complètement affolé les émeutiers qui n'étaient plus des hommes mais de vrais démons. En peu d'instants, des centaines de voitures de fret chargées étaient incendiées, les grévistes parcourant les rues la torche incendiaire à la main.

Les pompiers, mandés en toute hâte, ne pouvaient presque rien faire, la foule ne leur permettant pas de sauver la propriété de la compagnie. Ils durent borner les efforts au sauvetage des propriétés voisines des chemins de fer.

Les militaires, voyant qu'ils étaient

sur le point de périr dans les flammes, se sont décidés à sortir du *round-house*. Poursuivis par une foule de mille hommes bien armés, les malheureux soldats se sont sauvés à travers la ville, laissant sur la route des blessés et des morts.

Vers midi, une assemblée des citoyens a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville. Deux comités ont été nommés, l'un, composé principalement de *Clergymen*, devait tâcher d'apaiser les émeutiers, l'autre composé des citoyens les plus marquants, était chargé de voir les officiers de la compagnie et de les supplier d'en venir à une entente avec les grévistes.

Le premier comité n'a pas réussi à calmer les esprits, le second n'a pas pu trouver les officiers de la compagnie.

Les citoyens se sont de nouveau réunis et ont formé un comité de vigilance. Les membres de ce comité, armés d'abord de bâtons, se sont ensuite procurés des fusils et ont fini par rétablir l'ordre.

La compagnie a consenti, paraît-il, à payer les salaires qu'elle payait, avant le 14 juillet, et les hommes, dit-on, mettent le chemin en état de fonctionner.

On affirme que 125 locomotives et 2,000 wagons de fret chargés ont été détruits, ainsi que deux *rounds-houses*, un atelier, les bureaux du srintendant, une boutique de réparations, plusieurs gares, entre autre la gare Union, et un grand nombre d'autres édifices. Les pertes sont évaluées à trois ou quatre millions de piastres. On porte à 30 le nombre des tués parmi lesquels se trouve le Shérif de la ville; le nombre des blessés est inconnu.

On prétend que le cabinet fédéral a discuté une proposition tendant à déclarer les États de Pennsylvanie, de Maryland et de Virginie Occidentale en état d'insurrection et à y envoyer 75,000 volontaires.

Tableau Stéréométrique

[de Mr. BAILLARGÉ.]

ou nouveau système de toiser tous les corps par une seule et même formule.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en publiant une lettre que M. Baillargé, l'un de nos compatriotes, a reçu dernièrement du ministre de l'ins-truction publique de la Russie, au sujet de son *Tableau Stéréométrique*, pour lequel l'auteur a déjà reçu 7 médailles d'hon-

neur (1), à Paris, en 1875, et une autre de la Commission du Centenaire de Phila-delphie, en 1876.

Les consuls et autres fonctionnaires publics de la Russie, de l'Espagne, du Brésil et du Japon, viennent de lui de-mander des renseignements dans le but d'introduire son nouveau système de toiser, et ses ouvrages mathématiques, dans leurs écoles, pour en compléter les cabi-nets et les collections mathématiques, et pour l'enseignement de la géométrie en général de même que pour son applica-tion pratique à d'autres sciences.

Le nouveau système a déjà été breveté en Europe, aux États-Unis et en Cana-da; il a été adopté depuis près de deux ans par la Société pour la généralisation de l'Éducation en France; nos princi-

Nouveau Système de toiser tous les corps par une seule et même formule. A l'usage des écoles élémentaires où l'on enseigne le Toisé des sur-faces planes. Démontrable en une seule leçon.

SEPT MÉDAILLES D'HONNEUR A PARIS, ETC.

(Breveté en Europe, aux États-Unis et en Canada. Adopté par la Société pour la généralisation de l'édu-cation en France.)

PRIX DU TABLEAU, \$50.00.

Soit B la surface plane de l'une des bases ou ex-trémités d'un corps quelconque.

B' celle de l'autre base ou extrémité; parallèle à la première.

M. celle d'une section parallèle aux bases B, B' et également éloignée de chacune d'elles.

H—La hauteur ou D le diamètre perpendiculaire à B, B' ou M.

Alors.

Prisme, Prismoïde, Cylindre, Cylindroïde, Tronc de sphère ou de sphéroïde (à 2 ou à 3 axes) Tronc de pyramide, de cône ou de conoïde.	Droit, Incliné, Toisé.	} Vol. = (B + B' + 4M) 1-6 H.
Pyramide, Cône, Conoïde, Segment ou calotte de Sphère, ou de sphéroïde (à 2 ou à 3 axes.) Coin.	Droit, Incliné.	
Sphère, Sphéroïde, Onglet de sphère ou de sphéroïde.	Droit, Incliné.	} N. N.—Dans la sphère, le sphéroïde, l'onglet de sphère ou de sphéroïde B = 0, B' = 0. Vol. = (0 + 0 + 4M) 1-6 H. ou D.

PAR CHS. BAILLARGÉ, M. S.

Membre titulaire de la Société pour la généralisation de l'éducation en France, et de plusieurs autres sociétés Scientifiques.

LE CLEF du Système et Toisé complet des Sur-faces et des volumes, prix, \$1.50.

S'adresser à C. BAILLARGÉ, Québec, Canada.

paux établissements d'éducation l'ont aussi adopté depuis plusieurs années, dans nos villes les plus importantes.

Le *Tableau Stéréométrique* de Mr. Baillargé sert à enseigner la nomenclature des divers solides, et des diverses figures planes, etc., qui en constituent les faces latérales, les bases et les coupes, et facilite l'étude du développement de la surface de chaque corps; il sert aussi à l'étude des ombres de ces corps projetés par le soleil ou par une bougie allumée, sur le tableau et sur les corps avoisinants.

Il offre un moyen facile d'étudier les lignes de pénétration des divers solides qu'il contient et de toiser par une seule et même formule tous les corps qui représentent ces solides, par exemple le tronc de cône qui représente une colonne grecque, une tinette à beurre, un saloir, un sceau, une cuve, un réservoir, une tour, etc., le segment de sphère qui représente un dôme, ou qui donne l'idée d'une chaudière lorsqu'on le renverse, les prismoides qui représentent les milliers de variétés de toitures. etc., etc. etc.

Il contient beaucoup de modèles en relief et facilite par là même l'enseignement du dessin industriel qui est fondé sur le dessin géométrique qu'il faut apprendre d'après des modèles en relief.

Comme les savants de l'Europe et de l'Amérique ont déjà accordé leur complète approbation à l'invention de Mr. Baillargé, nous ne saurions trop appuyer sur l'importance de son introduction dans tous nos établissements d'éducation primaire et supérieure, d'autant plus que l'Honorable M. Ouimet, surintendant de l'instruction publique, pour la Province de Québec, recommande fortement, dans son dernier rapport, l'enseignement du dessin industriel dans toutes nos écoles: il cite à ce sujet, comme autorité, M. Walter Smith, qui dit que le dessin industriel est fondé sur le dessin géométrique, lequel est fondé sur le dessin d'après les modèles en relief, tels que contenus dans le *Tableau Stéréométrique* de Mr. Baillargé.

Avec le nouveau système de toiser, les ingénieurs, les architectes et autres corps de métier, peuvent se dispenser de faire une étude spéciale des mathématiques, pourvu qu'ils aient quelques notions de géométrie.

Comme il n'y a qu'une seule formule pour établir le volume de tous les corps, ceux qui sont engagés dans les travaux publics ou ailleurs seront moins exposés

aux erreurs, que par le passé, surtout quant aux calculs d'excavation et de maçonnerie à cause de la simplicité de la formule qui est mise à la portée des gens les moins instruits, ou de ceux dont la mémoire fait défaut malgré toute leur science, tant elle est facile à retenir.

Dans le cas où l'introduction du nouveau système deviendrait générale dans le Canada, l'auteur se propose de réduire le prix du Tableau et de publier une traduction anglaise de la *Clef* qui l'accompagne.

Voici la lettre dont copie nous a été transmise avec une circulaire indiquant le prix du tableau et son application.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Saint-Petersburg, le 14—20 février 1877.

No. 1823.

A M. BAILLARGÉ.

Ingénieur et Architecte à Québec.

MONSIEUR,

Le comité scientifique du Ministère de l'Instruction Publique, de Russie, reconnaissant l'incontestable utilité de votre *Tableau Stéréométrique* pour l'enseignement de la géométrie en général, de même que pour son application pratique à d'autres sciences, éprouve un plaisir tout particulier à joindre aux suffrages des savants de l'Europe et de l'Amérique sa complète approbation, en vous informant que le susdit Tableau, avec toutes ses applications, sera recommandé aux écoles primaires et moyennes, pour en compléter les cabinets et les collections mathématiques, et inserit dans les catalogues des ouvrages approuvés par le ministère de l'Instruction Publique.

On fera, en outre, des dispositions pour faire venir de l'Amérique à Saint-Petersburg quelques exemplaires de vos ouvrages et de vos éditions, et vous êtes prié instamment, monsieur, d'avoir la bonté d'informer le comité s'il n'existe pas quelque part en Europe, un dépôt de vos ouvrages mathématiques.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le chef du département au ministère de l'Instruction Publique.

E. DE BRADKER.

Articles remis.

Les articles sur les Beaux-Arts et sur le Droit Social Chrétien sont forcément remis au prochain mois.

Il en est ainsi de la Chronique sur la Fête du 4 Juillet, à Ogsdenburg, qui a été reçue trop tard pour paraître dans la présente livraison.

BULLETIN DES ANNONCES.

Comme le **Foyer Domestique** pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DU **Foyer** les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1ère insertion, soit \$2.50 pour un carré de 25 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

PORTRAITS

DE

LORD & LADY DUFFERIN.

Le Soussigné informe les Souscripteurs et le Public en général que les Chromos de Lord et de la Comtesse DUFFERIN ne pourront leur être expédiés que vers le 20 ou le 25 de ce mois.

JOS. E. LEMIEUX,

Ottawa, 1er Juillet 1877.

**L. B. MAJOR, Ecr.,
AVOCAT,
PAPINEAUVILLE, P. Q.**

CHANTS D'ÉGLISE.

Un **Sanctus**, Chœur à deux voix, avec accompagnement d'orgue, est mis en vente à l'imprimerie du **Foyer Domestique**.

Aussi

Prosternez-vous! Cantique pour l'Élevation.—Grand Chœur avec Duo.

RRIX:—50 Cents pour 12 copies.

Ottawa, 1er Juin 1877.

Emplacement à vendre

A

ST. JOSEPH DE GLOUCESTER

PRÈS DE L'ÉGLISE.

Le soussigné offre en vente le lot No. 22, voisin de l'Église de St. Joseph de Gloucester, avec une Maison et une Boutique de Menuisier dessus construites, le tout en très bon ordre. Prix **\$200**.

S'adresser à

JOSEPH BÉLANGER,

No. 229, Rue Dalhousie, Ottawa.

Ottawa, 1er Mai 1877.

GRANDE VENTE A BON MARCHÉ

DE

HARDES FAITES, d'ETAPES, etc.

Le public est respectueusement informé que dans le but de réunir en un seul Magasin les trois Etablissements actuellement existants, le soussigné est décidé à vendre ses marchandises à très bas prix, pour argent comptant, et pour faire place aux nouvelles Marchandises attendu très prochainement.

On sollicite respectueusement une visite.

OCTAVE LATRÉMOUILLE,

Rue Sussex.

Ottawa, 1er Mai 1877.

NOUVEL ETABLISSEMENT D'ÉPICERIES

En gros et en détail,

Coins des Rues Cathcart et Dalhousie,
OTTAWA.

Le Soussigné vient d'ouvrir un MAGASIN D'ÉPICERIES qui comprend un choix complet, varié et bien choisi d'articles d'Épiceries et de Liqueurs de première qualité, tels que

Eaux de Vie de Martel, Hennessy & Cie., Dubois & Frère & Cognac, Jules Duret, Duval Dubois, en bouteilles et petits flacons, à l'usage des voyageurs et touristes.

Gin de J. De Kuyper,
Old Tom Gin,
Whisky Ecossais,
Champagne Mousseux, par chopine et demi gallon,
Curacao,
etc., etc.

—AUSI—

Un grand assortiment de **Faïence** et **Verreries**, le tout ayant été acheté au comptant dans les meilleurs Maisons d'importations de Montréal. On sollicite une visite des amis et du public en général, vu que les prix très-réduits de tous ces articles défient toute compétition.

A. DeGUISE.

Ottawa 1er Mai, 1877.

EDOUARD PHILBERT, AVOCAT.

Prend toutes poursuites & défenses, Civiles ou Criminelles.

Bureau : 114, Québec, rue St. Pierre,
Bureau de Jacques Auger, Syndic Officiel.

DOMICILE: No. 10, Rue des Commissaires, St. Roch, Québec.

HEURES DE BUREAU: De 9 A. M. à 5 P. M.

P. H. CHABOT, No. 518, [ancien No. 52] RUE SUSSEX, OTTAWA.

Offre un choix complet de
Tweeds,

Draps,
Chapeaux,
Chemises,
Cols,
Collets,

—ET—

HARDES-FAITES,

A très bas prix.

Les **Hardes** sont confectionnées à ordre avec beaucoup de goût

ETABLISSEMENT

DE

HARDES-FAITES. Marchandises d'Étapes, etc.

Les soussignés offrent en vente un grand assortiment de HARDES-FAITES, pour tous les goûts et pour tous les prix.

On est invité à venir examiner ce fonds de Commerce, pour plus ample information

LEBLANC & LEMAY,

Rue Sussex.

Ottawa, 1er Mai 1877.

E. G. LAVERDURE, Plombier, Gazier et Ferblantier,

FAISEUR DE

COUVERTURES EN FER BLANC ET FER GALVANISÉ

ET CONSTRUCTEUR DE

FOURNAISES A AIR CHAUD,
No. 75, Rue William, OTTAWA.

Couvertures en Fer blanc et Galvanisées faites d'après le mode le plus amélioré et à des prix très-modérés, qui peut être certifié, et des certificats peuvent être montrés sur demande.

Un assortiment de Poêles à Cuisine, à Fourneaux et de Salons, des plus beaux et récents dessins.

—AUSI—

des Pompes à Bière et à Eau de toutes espèces. Ferblanterie, Huile de Charbon, Lampes, Tuyaux, Ferronnerie, Vitres, Mastique, etc.

AU PLUS BAS PRIX.

Ouvrages et réparations faites promptement et avec dextérité.

Ottawa, Avril 1877.

F. MARTINEAU,

Peintre et Vitrier,

Nos. 501 et 505,

RUE Ste. CATHERINE,

A toujours en mains un assortiment complet

d'Huiles,
Peintures,
et vitres,

de toutes espèces et qualités qu'il vend à des conditions favorables, et à des prix extrêmement réduits.

On sollicite une visite.

Montréal, Janvier 1877.

Imprimerie du "FOYER DOMESTIQUE."

L'Administration du FOYER DOMESTIQUE a fait l'acquisition d'un matériel d'IMPRIMERIE très étendu, et des mieux choisis, qui lui permet d'entreprendre l'impression de toutes espèces d'ouvrages, dans les deux langues, telles que *Blancs de Notaires, Avocats, Greffiers, etc., Factums, Têtes de Comptes, Circulaires, Programmes, Affiches, Lettres, Funéraires, Cartes de Visites et d'Affaires, etc., etc.* Le tout exécuté avec soin, élégance et promptitude.

L'Administration se charge également des ouvrages de luxe, tels que *Livres, Brochures, Lettres de Faire-Part, Chèques, etc., etc.* Imprimés en Or, Bronze, Argent, et divers autres couleurs.

A DES PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

Elle expédie dans toute les parties du Canada et des Etats-Unis, FRANC DE PORT, tous les ouvrages qui lui sont confiés, aussitôt qu'ils sont imprimés.

S'adresser à l'imprimerie du

Foyer Domestique.

Encoignure des rues Sussex et Murray, OTTAWA.

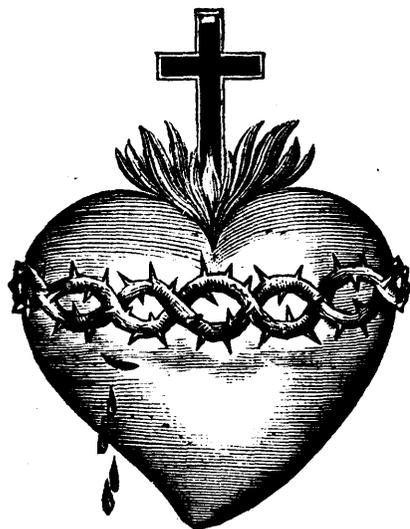
UN SPECIMEN sera imprimé aussitôt que possible et en attendant on sollicite le patronage des hommes d'affaires et du public en général.

GRANDE LOTERIE DU SACRÉ-CŒUR.

CETTE loterie, destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques : le Carmel, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée-Conception, est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge COURSOL, Président du Comité du Sacré-Cœur, des Honorables J. A. CHAPLEAU et GÉDÉON OUMET, de L. A. JETTÉ, M. P., B. A. E. HUBERT, protonotaire, C. A. LEBLANC, Shérif, R. H. TRUDEL, M. D., M. P. RYAN, J. O. DEVLIN, Alfred LAROCQUE, Sr., C. S. RODIER, Pierre l'ESPÉRANCE et de Michael STEWART, Ecrs., sous la surveillance des membres des trois comités.

Valeur de la Loterie.



1 Bourse en Or de	\$10,000 00	\$10,000 00
1 do do	2,000 00	2,000 00
1 do do	1,000 00	1,000 00
1 do do	500 00	500 00
5 do do	100 00	500 00
5 do do	50 00	250 00
25 do do	10 00	250 00
300 lots à bâtir, valeur moyenne.....	500 00	150,000 00
250 chasubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or.....	24 00	1,200 00
20 ciboires,	20 00	400 00
42 calices,	18 00	756 00
8 encensoirs	6 00	48 00
12 ostensoirs	32 00	432 00
12 paires de burettes	6 00	72 00
12 garnitures d'autel de toutes les couleurs.....	30 00	360 00
290 objets do do	3 00	870 00
1000 objets do do	2 00	2,000 00
2000 objets do do	1 00	2,000 00
1 bénitier	4 00	4 00
		\$272,782 00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté ; le comité de direction est composé d'un prêtre, du Visiteur Provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite, qui président à toutes les affaires de la loterie, et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux.

Les Billets sont en vente au bur au du Directeur-Gérant.

Le onzième billet est donné à ce ui qui en achète ou en vend dix.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Ecr., président du Comité de Direction ; Benjamin Clément, Ecr., secrétaire-trésorier du bureau de Direction et de F. X. Cochue, Ecr., Directeur-Gérant, ainsi que le cachet de la loterie du Sacré-cœur, est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis. Le jour du tirage est fixé au 15 Aout 1877.

Nombre des Billets : 400,000 — PRIX DU BILLET..... \$ 1.00

Toutes communications par la malle devront être adressées franchises de port au Directeur-Gérant.

F. X. COCHUE

No 256, rue Notre-Dame, Montréal.

1er Juillet 1876.—6f.

EN VENTE

Les 1er et 2ème volumes du

FOYER DOMESTIQUE,

PRIX.—Souscripteurs \$1.00.—Non

Souscripteurs \$1.50, chaque volume.

Ottawa, 1er Février 1877

Agents du "Foyer Domestique."

MONTREAL.

QUÉBEC.

M. IGNACÉ C. ST. AMOUR,

M. J. O. FILTEAU.

No. 146, Rue Montcalm.

No. 35. RUERICHÉLIEU.